L2

HISTOIRE

DES

RÉVOLUTIONS

DE SUÈDE,

OU L'ON VOIT LES CHANGEMENTS
QUI SONT ARRIVÉS DANS CE ROYAUME AU SUJET DE LA RELIGION
ET DU GOUVERNEMENT,

PAR

VERTOT.

BIBLIOTHECA NAZIONALE VITT. EM. III

TOME DEUXIÈME.

Edition Stéréotype
D'APRÈS LE PROCÉDÉ DE FIRMIN DIDOT.

PARIS.
FORTIN, MASSON ET Cie, LIBRAIRES,
PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 1.

85470

Digitized by Google

HISTOIRE
DES
RÉVOLUTIONS
DE SUEDE,

OÙ L'ON VOIT LES CHANGEMENTS QUI SONT ARRIVÉS DANS CE ROYAUME AU SUJET DE LA RELIGION ET DU GOUVERNEMENT.

GUSTAVE, ayant congédié l'assemblée, ne songea plus qu'à pousser plus loin ses conquêtes, et à faire de nouvelles entreprises qui répondissent à l'attente et à l'espérance des Suédois. Le succès de ses armes, ses victoires, le nombre et la valeur de ses troupes, la faveur et l'applaudissement des peuples, lui firent naître des pensées conformes à son courage et à son ambition; il ne désespéra pas de monter un jour sur le trône de Suede s'il pouvoit en chasser entièrement Christiern.

Les Danois étoient encore maîtres de la capitale et de plusieurs provinces, et Gustave manquoit d'argent pour soutenir la guerre: heureusement le roi de Danemarck n'en avoit

pas plus que lui; ainsi la pauvreté de ses ennemis lui tenoit lieu en quelque maniere de richesses. Il vendit cependant ou il engagea toutes les terres de sa maison pour lever de nouvelles troupes, dans la vue que s'il triomphoit de ses ennemis il trouveroit aisément dans la victoire de quoi se dédommager, et s'il étoit vaincu il seroit également contraint d'abandonner ses terres et de sortir du royaume.

Il envoya une partie des nouvelles troupes qu'il venoit de lever à Arvide, avec ordre de presser le siege de Stegeborg. Le colonel de Sassi et Frédage assiégerent Stockholm qu'ils tenoient bloquée depuis quelque temps: ce prince jeta un autre corps d'armée dans la Finlandie sous les ordres du frere d'Arvide, et il se réserva un camp volant pour la sûreté de sa personne et pour l'exécution de ses desseins particuliers; il parcouroit toutes les provinces avec une diligence extrême; il étoit pour ainsi dire en même temps dans toutes ses armées; lui seul formoit tous les desseins et toutes les entreprises; il passoit souvent au travers du pays ennemi, et jusque sous le canon de leurs places, sans en être attaqué; le secret de ses desseins et la promptitude de sa marche ne donnoient pas le loisir aux Da-

nois de s'y opposer: il se rendit maître lui-même de toute la Smalandie en moins de temps presque qu'il n'en faut pour la parcourir.

(18 décembre.) De là il joignit Arvide qui étoit encore au siege de Stegeborg. Le gouverneur défendoit la place avec beaucoup de courage et de résolution: ce gouvernement faisoit toute sa fortune, et il tâchoit de le conserver plutôt comme son bien et comme son patrimoine, que dans la vue de soutenir le parti et les intérêts de Christiern. Gustave comprit bien que cet aventurier se défendroit mieux contre ses armes que contre son argent: il lui fit faire des propositions avantageuses; le gouverneur céda à sa présence et à ses bienfaits; il lui remit sa place, il passa même dans ses troupes, et il y prit parti avec toute sa garnison, charmé de la valeur et de la générosité de ce prince, et attiré par les emplois et par les pensions considérables dont il le gratifia.

Gustave se rendit maître ensuite des châteaux et des forteresses de Nykiòpinc et de Tynnelsò; de là il passa dans la Westmanie: le gouverneur du château de Westeràlis qu'il tenoit bloqué depuis si long-temps commençoit à manquer de vivres, et il ne pouvoit espérer aucun secours; Gustave, en passant dans

cette province, l'obligea de lui rendre sa place; il lui accorda une composition utile en secret, et honorable à l'égard du public; un conquérant, suivant sa maxime, ne pouvant payer trop cher les moments qu'on lui épargnoit. Quoique ce prince fût plein de courage et de la plus haute valeur, il n'attaquoit cependant d'abord ses ennemis que par des offres et des vues intéressantes; il savoit préparer les évènements par des négociations secretes, et faire mouvoir suivant ses intérêts tous les ressorts de la politique la plus fine.

L'administrateur ne se fut pas plutôt rendu maître du château de Westeràhs qu'il s'avança à la tête de toutes ses troupes vers Stockholm dans le dessein de commander lui-même au siege, et d'achever la conquête du royaume par la prise de la capitale. Il n'étoit qu'à deux journées de cette ville lorsqu'il apprit que ses deux lieutenants avoient été battus, et que le siege étoit levé. Christiern avoit fait un dernier effort pour conserver la Suede; il avoit mis en mer une puissante flotte chargée d'un nombre considérable de troupes de débarquement, et il en avoit donné le commandement avec la conduite de toute l'expédition à l'amiral Norbi, qui montroit beaucoup d'ardeur pour cette entreprise.

Ce seigneur ne pouvoit pardonner à Gustave de s'être emparé de la Suede, et d'avoir prévenu les desseins secrets qu'il formoit sur ce royaume: il ne cachoit point la haine qu'il portoit à ce prince; et Christiern prenoit cette haine violente pour zele et pour affection à son service: il avoit contribué beaucoup à l'armement de la flotte par ses soins, et même par son argent; ses amis l'accompagnoient dans cette expédition; les troupes qu'il commandoit lui étoient dévouées, et il se flattoit encore que s'il pouvoit défaire Gustave, il ne lui seroit pas impossible de disposer des Suédois, dans l'horrible aversion qu'ils avoient pour la domination de Christiern, à le choisir pour administrateur; ce qui étoit un degré pour parvenir à la couronne.

(Avril 1522.) Gustave n'ayant point de flotte qui tînt la mer, ni qui pût s'opposer au passage des Danois, Norbi entra sans peine dans le port de Stockholm; ses troupes étant débarquées, il fit une sortie avec toutes ses forces dans la vue de surprendre les Suédois; malheureusement pour l'administrateur ses deux lieutenants s'étoient brouillés au sujet du commandement: le colonel allemand prétendoit conduire seul le siege comme plus entendu dans le métier de la guerre où il avoit

vieilli; mais le Suédois, jaloux de l'honneur de sa nation, sûr et fier de son courage, ne pouvoit se résoudre à céder à un homme qu'il ne croyoit pas plus brave que lui; ils avoient depuis leur différent leurs troupes et leurs quartiers séparés, et même sans communication, plus ennemis et plus en garde l'un contre l'autre que contre la garnison danoise, dont ils méprisoient également la foiblesse et le petit nombre.

Norbi profita de leur division: il fit une sortie sur le quartier de Fregade sans que le colonel allemand se mît en état de le secourir. Les Suédois, surpris d'une attaque imprévue, abandonnerent leurs lignes et s'enfuirent honteusement. Les Allemands qui insultoient à leur disgrace eurent leur tour; l'amiral danois les fit attaquer par toutes ses troupes: la terreur se répandit dans leur camp, et ils s'enfuirent après avoir fait une légere résistance. Norbi fit combler les lignes et ruiner tous les travaux par les soldats de la garnison pendant que ses troupes poursuivoient les fuyards.

La déroute et la honte furent cependant plus grandes que la perte; la plupart des troupes suédoises se rallierent sous leurs commandants: les deux chefs s'attribuoient

réciproquement la défaite de l'armée; ce malheur avoit aigri leurs esprits et augmenté leur haine. Il étoit trop important à Gustave de terminer ces divisions pour n'y pas travailler avec empressement: il se rendit à l'armée avec une diligence extrême, et il finit heureusement leur querelle en leur ôtant par sa présence le commandement, qui étoit la principale source de leur haine et de leur jalousie; il fit ensuite rapprocher ses troupes de Stockholm, et il assiégea de nouveau cette place malgré la rigueur de l'hiver, afin que la nouvelle de son entreprise prévînt, ou du moins balançât le bruit de la défaite de ses lieutenants.

Norbi ne s'embarrassa pas beaucoup de cette entreprise, qui étoit plutôt un blocus qu'un véritable siege: il mit une grosse garnison dans la ville; et comme il étoit maître de la mer, il passa dans la Finlandie, d'où il chassa le frere d'Arvide, qui y faisoit la guerre pour Gustave. L'administrateur vit bien qu'il ne pouvoit espérer de réussir dans ses desseins, ni prendre Stockholm sans une flotte pour en fermer le port: il dépêcha à Lubeck Siguard de Holten, son secrétaire, pour presser le secours qu'on lui faisoit espérer tous les jours, et pour obtenir de cette répu-

blique les troupes et les vaisseaux qu'il demandoit ; Siguard fut écouté plus favorablement par la régence que le premier envoyé de Gustave. Les magistrats de cette ville avoient appris la levée du siege de Stockholm; ils croyoient la défaite et la déroute générale, et la perte pour l'administrateur aussi considérable que les Danois l'avoient publiée. Comme ces républicains vouloient également empêcher sa ruine et son élévation, ils accorderent pour lors sans peine à son secrétaire les secours qu'il demandoit dans la vue de perpétuer la guerre s'ils pouvoient entre les deux royaumes du nord; ils s'engagerent de faire partir incessamment une flotte de dix-huit vaisseaux de guerre chargés de quatre mille hommes, et payés pour un an ; mais ils firent monter bien haut la dépense et les frais de cet armement.

Ils demanderent que l'administrateur s'obligeât au nom des états de Suede de payer à leur ville pour l'armement de la flotte la somme de soixante mille marcs d'argent ; qu'en attendant que le royaume fût en état de payer une somme si considérable, les marchands de Lubeck qui trafiqueroient en Suede seroient exempts des droits d'entrée et de sortie ; que

le commerce du royaume seroit interdit à toutes les autres nations : que Gustave ne pourroit faire ni paix ni treve avec le Danemarck sans la participation de la régence; et que s'ils étoient attaqués par Christiern il seroit obligé d'entrer en Danemarck à la tête de vingt mille hommes pour faire diversion.

La plupart de ces conditions parurent bien dures à Gustave; les marchands de Lubeck ruinoient par ce traité le commerce de la Suede, et anéantissoient le domaine du prince, qui ne consistoit presque plus en ce temps-là que dans les droits d'entrée et de sortie : mais d'un autre côté il ne pouvoit se passer d'une flotte pour assiéger Stockholm, Calmar, et les autres villes maritimes. Il n'avoit point d'argent pour faire construire des vaisseaux, ou pour en acheter, et il voyoit bien que tant que les Danois seroient maîtres de la mer ces villes serviroient toujours de portes à Christiern pour faire entrer de nouvelles armées dans le royaume, et y perpétuer la guerre. L'administrateur fut contraint par ces raisons de consentir à un traité qui eût été honteux s'il n'eût été nécessaire. Siguard de Holten le signa par son ordre. La flotte de Lubeck mit à la voile quelque temps après :

Fridéric Brum servoit d'amiral dans cette expédition, et Jean Stammel commandoit les troupes de débarquement.

(11 juin.) La flotte arriva heureusement dans le port de Soderkiòping la veille de la pentecôte; on débarqua les troupes qui devoient servir sur terre. Gustave envoya Bernard de Milen, qui étoit de leur nation pour leur faire prêter le serment de fidélité; mais ces troupes étrangeres refuserent obstinément de lui obéir, et de le reconnoître, quoiqu'il fût Allemand : elles demanderent avec instance à voir Gustave, et la plupart protesterent qu'ils ne s'étoient embarqués que dans l'espérance de combattre dans son armée, et sous le commandement d'un prince célebre dans toute l'Allemagne par sa valeur.

Il fallut pour les contenter que l'administrateur se rendît à Soderkiòping : ces soldats étrangers furent charmés de sa bonne mine et de la grace avec laquelle il leur parla; ils lui prêterent avec joie le serment ordinaire de fidélité pour tout le temps que leurs supérieurs les avoient engagés à son service, et ils s'attacherent à sa fortune avec autant d'ardeur que s'ils eussent été ses sujets.

Gustave se servit de ces troupes pour grossir l'armée qu'il avoit devant Stockholm, et

il les fit camper du côté de la mer et vis-à-vis le port de la ville, qui étoit l'endroit du camp le moins fortifié; il ramassa ce qu'il put de vaisseaux, il en forma une escadre dont il donna le commandement à Eric Fleming, seigneur finlandois, avec ordre de croiser avec la flotte de Lubeck devant le port de Stockholm, pour empêcher qu'on n'y fît entrer aucun secours.

Fleming, étant à la hauteur de Stockholm, découvrit une escadre de vaisseaux danois qui venoient à toutes voiles: c'étoit un convoi considérable commandé par le gouverneur d'Abo, que Norbi envoyoit pour ravitailler Stockholm, apparemment sans être instruit que ceux de Lubeck s'étoient déclarés pour les Suédois, et que leurs flottes tenoient la mer: Fleming fit retirer tous ses vaisseaux derriere le cap de Stockholm; le convoi et les vaisseaux de conserve, ayant le vent favorable, avançoient toujours, et ils étoient précédés par deux frégates légeres qui voguoient dans une égale distance pour découvrir.

La premiere de ces frégates n'eut pas plutôt doublé le cap que Fleming l'environna et s'en rendit maître: il en fit sortir aussitôt tout l'équipage, il la remplit de matelots et de soldats suédois; il la monta lui-même, et il fut

ensuite au-devant de l'autre frégate qui s'avançoit sans défiance : le commandant du convoi montoit ce vaisseau ; il n'eut pas plutôt apperçu la premiere frégate qui revenoit qu'il se jeta dans sa chaloupe, dans l'impatience d'apprendre ce qui l'obligeoit de revenir ; mais à peine fut-il à bord qu'il se trouva au pouvoir de ses ennemis. Fleming donna aussitôt le signal pour faire avancer toute la flotte ; il environna le convoi et son escorte, et il se rendit maître de tous les vaisseaux avant que les capitaines destitués de leur amiral fussent convenus de combattre et de l'ordre de la bataille : il n'y eut qu'un seul vaisseau finlandois qui fit résistance ; le capitaine se battit avec une valeur extraordinaire depuis midi jusqu'à la nuit, et il aima mieux se brûler que de se rendre. Fleming par ordre de Gustave fit pendre le commandant du convoi par représailles des cruautés qu'il avoit exercées dans son gouvernement.

L'amiral Norbi apprit avec un violent chagrin que son convoi avoit été pris : il dominoit pour ainsi dire dans ces mers, et il souffroit impatiemment que les Suédois, peu versés dans la marine, eussent fait une prise de cette importance ; il employa tous ses soins pour mettre sa flotte en état d'aller prompte-

ment en mer : elle ne fut pas plutôt équipée qu'il fit mettre à la voile : ses vaisseaux étoient chargés de vivres et de soldats qu'il espéroit faire entrer dans Stockholm. Gustave la tenoit toujours étroitement bloquée du côté de terre. Norbi trouva en son chemin la flotte de Lubeck et l'escadre de Fleming, qui étoient sur les ancres à la rade de cette ville : les deux flottes se canonnerent furieusement pendant une journée entiere ; Norbi espéroit renouveler le combat le lendemain ; mais, des présages de gros temps l'ayant obligé de se retirer, il relâcha le soir auprès d'une petite isle, dont le fond étoit sûr, et qui n'étoit pas cependant éloigné du bord de la mer.

Il y fut surpris la nuit par une gelée extraordinaire, et si violente que tous ses vaisseaux se trouverent pris et arrêtés dans la glace. Gustave en ayant été averti résolut de les aller brûler ; il prit avec lui les troupes de Lubeck, qui campoient de ce côté-là, et qu'il croyoit plus propres pour ce genre de combat que les Dalécarliens et les autres paysans dont son armée étoit composée : il fit passer les soldats sur la glace jusque dans l'isle, avec ordre de s'avancer à la faveur des ténebres le plus près qu'ils pourroient des vaisseaux ennemis.

Norbi à l'approche des troupes de Gustave

fit faire un feu continuel de son canon et de la mousqueterie; les soldats de Lubeck ne laisserent pas de s'avancer courageusement jusqu'à bord des vaisseaux; les uns tiroient des fleches, d'autres lançoient des torches ardentes, quelques uns, plus hardis, tâchoient d'y monter, et de s'en rendre les maîtres, mais ils étoient aussitôt renversés sur la glace par les Danois qui combattoient avec avantage du haut de leurs vaisseaux: on se battoit de part et d'autre avec une ardeur égale, et sans se voir qu'à la lueur du feu de la mousqueterie: on vit en peu de temps, malgré les soins et la résistance des Danois, plusieurs vaisseaux embrasés, que les vaincus et les victorieux abandonnoient ensuite avec la même précipitation; l'horreur des ténebres, les cris de ceux qui périssoient dans les flammes, la chûte des mâts et les débris des vaisseaux, tout cela mêlé ensemble inspiroit aux plus courageux une secrete frayeur; les Danois avoient également à se défendre du feu et des ennemis; ils avoient déja perdu plusieurs vaisseaux, et il ne s'en seroit pas sauvé un seul si ceux qui commandoient en cette occasion sous Gustave eussent voulu achever de vaincre.

Mais le général de Lubeck (1) arracha lui-même la victoire des mains de ses soldats ; il fit sonner la retraite au milieu du combat ; et malgré les prieres et les menaces de Gustave il ramena ses troupes sur terre sous prétexte qu'elles étoient trop exposées au feu des ennemis, soit qu'il eût été gagné secrètement par Norbi, comme l'administrateur l'en soupçonna, ou qu'il eût un ordre secret de ses supérieurs de balancer les avantages entre les deux partis, et de ne pas achever sitôt la guerre. Comme la saison n'étoit pas encore fort avancée (novemb.), le soleil parut le matin, il fit fondre la glace, et un vent du sud s'étant levé en même temps, acheva de la dissiper ; Norbi mit aussitôt à la voile, et il se retira dans le port de Calmar avec le reste de sa flotte qui étoit fort en désordre.

Gustave fut au désespoir de la perfidie du général Stammel : sa retraite venoit de lui enlever une victoire assurée, et retardoit la prise de Stockholm, d'où dépendoit le succès de tous ses desseins ; il vit par cette conduite quel fonds il devoit faire sur de tels alliés, et il comprit aisément dans cette occasion

(1) Jean Stammel.

qu'il ne devoit leurs secours qu'à la crainte seule qu'ils avoient de l'agrandissement de Christiern, mais qu'ils cesseroient de l'assister, et que peut-être ils deviendroient même ses ennemis s'il poussoit plus loin ses conquêtes, et s'il devenoit lui-même plus puissant: il dissimula cependant son ressentiment; il avoit toujours besoin de leur flotte pour fermer le port de Stockholm : il envoya pendant l'hiver leurs troupes dans de bons quartiers ; et avec les Suédois seuls, qui étoient accoutumés au froid et à camper dans la neige, il serra de si près cette ville qu'on ne pouvoit plus y jeter ni secours ni vivres.

Norbi, ayant appris l'extrémité où cette place étoit réduite, résolut de hasarder encore un combat sitôt que la mer seroit dégagée de la glace, et que la navigation seroit libre : il fit équiper avec beaucoup de soin et de dépense toute sa flotte, et il la chargea d'un nombre considérable de soldats, qu'il tira des garnisons de l'isle de Gotlande et de la ville de Calmar, dont il étoit gouverneur ; et il se flattoit de faire lever encore une fois le siege de cette capitale, lorsqu'il apprit que tout le royaume de Danemarck s'étoit enfin soulevé contre Christiern.

Ce prince toujours violent méprisoit les

lois et les privileges de son pays, il disposoit selon son caprice des biens et de la vie même de ses sujets ; il en vouloit sur-tout au clergé du premier ordre, et à la noblesse qu'il soupçonnoit de méditer quelque révolte, parce-qu'ils avoient lieu de se plaindre de lui : il avoit fait mourir plusieurs seigneurs et deux évêques sans aucune forme de justice, ce qui avoit également irrité le corps du clergé et celui de la noblesse : ces cruautés et le massacre de Stockholm le faisoient généralement haïr ; mais dans cette haine publique il étoit encore craint, et il seroit resté sur le trône malgré tant de cruautés, s'il n'eût pas accablé les Danois par des impôts extraordinaires pour soutenir la guerre de Suede, qui étoit toujours sa plus violente passion.

Le peuple, au désespoir d'un gouvernement si tyrannique, perdit la crainte avec le bien ; il entra avec ardeur dans l'indignation et le ressentiment du clergé et de la noblesse : ce fut une conspiration générale de tous les états et de tous les ordres du royaume : ils traiterent secrètement avec Frideric d'Oldenbourg, duc de Holstein, oncle de Christiern. Ce prince vivoit tranquillement dans les terres de son apanage, et il n'avoit fait paroître jusqu'alors aucune ambition ; cependant la

vue d'une couronne l'éblouit : il écouta avec plaisir les propositions des mécontents : il traita avec eux, et il consentit à dépouiller son neveu ; il crut aisément et il se flatta que la conduite violente et toutes les cruautés de ce malheureux prince justifieroient ses armes, et empêcheroient qu'on ne le regardât comme un usurpateur. Il leva des troupes dans toutes les terres de ses dépendances pour appuyer les mécontents. La révolte commença dans la province de Jutland, qui confine au Holstein : les états de cette province assemblés à Arhusen déposerent publiquement Christiern, et ils oserent même lui faire signifier l'acte de sa dégradation par Munce, chef de la justice de cette province.

Christiern fut accablé de cette signification, à laquelle un prince plus ferme et plus habile n'auroit répondu que les armes à la main. Il étoit encore maître du royaume de Norwege, que le roi Christiern premier, son grand-pere, avoit rendu héréditaire dans sa maison ; Copenhague ni toutes les isles de la mer Baltique ne s'étoient point encore déclarées en faveur de son oncle ni des rebelles, et il étoit assuré d'ailleurs de la flotte de Norbi, qui étoit toujours constamment attaché à ses intérêts : ce prince ne songea cependant

ni à combattre les révoltés, ni à disputer sa couronne au duc de Holstein; il crut que la conjuration étoit générale dans tout le royaume, quoiqu'elle n'eût encore éclaté que dans une province; il se défioit de tout le monde, ses domestiques même et les officiers de sa maison lui étoient suspects; il craignoit à tous moments qu'ils ne le livrassent au prince son oncle: il se dégrada lui-même; il oublia sa naissance et sa dignité; il mendioit avec bassesse du secours et des conseils de ceux de ses sujets qu'il avoit traités le plus indignement. Sa disgrace l'exposa aux yeux de ses peuples tel qu'il étoit, aussi lâche dans l'adversité qu'il avoit paru fier et présomptueux dans la bonne fortune: il aima mieux vivre particulier que de mourir roi; il s'enfuit honteusement de ses états, il s'embarqua avec la reine sa femme et les princes ses enfants, accompagné de Sigebritte, qui malgré le mauvais succès de ses conseils conservoit toujours son empire et son autorité sur ce malheureux prince (23 avril 1523): il alla chercher du secours auprès de l'empereur Charles-Quint, son beau-frere; il se flatta qu'il armeroit toute l'Allemagne pour le rétablir; comme s'il ne lui eût pas été bien plus aisé de conserver lui-même ses états avec ce qu'il avoit de troupes,

que de les recouvrer même avec toutes les forces de l'empire.

Norbi ayant appris la fuite et l'abdication de ce prince abandonna la Suede et le dessein de secourir Stockholm; il ne laissa qu'une foible garnison dans Calmar, et il se retira avec toute sa flotte dans l'isle de Gotlande, dont il étoit gouverneur, sous prétexte de la conserver pour Christiern, mais en effet dans la vue de tâcher de la garder pour lui-même parmi la confusion des affaires du nord, et dans le dessein de s'en rendre insensiblement le maître absolu et le souverain sous le nom de ce prince.

Gustave profita de sa retraite; il se rendit maître de Calmar à la faveur d'une intelligence qu'il avoit dans la ville: les bourgeois reçurent la nuit ses troupes qui firent main-basse sur la garnison. Arvide s'empara en même temps de l'isle Doéland, et Bernard de Milen conquit toute la Blequingie. Tout le royaume secoua universellement le joug de la domination danoise, à l'exception de Stockholm et de quelques places dans la Finlandie.

La garnison de Stockholm affoiblie par la longueur du siege, pressée par les armées de terre et de mer de Gustave, et encore plus

par les bourgeois de la ville, qui ne cachoient plus l'inclination qu'ils avoient pour ce prince, songea à faire sa composition. Les soldats sans paie, sans munitions, et sans savoir même en faveur de qui ils souffroient toutes les incommodités d'un siege, offrirent de se rendre et de capituler, et ils ne demanderent pour toute condition que la paie qui leur étoit due depuis qu'ils étoient entrés dans la place.

Gustave, qui avoit tant d'intérêt d'être maître de cette ville, refusa contre sa maxime ordinaire une proposition si avantageuse : ce prince savoit bien que la garnison étoit réduite à un petit nombre de soldats, et qu'ils étoient même sans vivres et sans poudre : il ne cherchoit sous cette sévérité apparente qu'à prolonger de quelques jours un siege dont la durée, dans la conjoncture présente, devenoit importante à sa fortune et à ses desseins secrets. Il voyoit la Suede absolument délivrée de la domination danoise; Christiern haï de tout le monde erroit comme un malheureux proscrit, et mendioit dans toutes les cours des princes ses alliés du secours pour se rétablir en Danemarck. Gustave touchoit pour ainsi dire à la couronne ; mais il craignoit que la prise de Stockholm et la paix qui s'en suivroit dans tout le royaume ne produi-

sissent insensiblement l'ingratitude avec la sécurité, et que les Suédois n'ayant plus d'ennemi commun ne se divisassent en différents partis au sujet de son élection et de son autorité, et il étoit bien aise que l'incertitude du siege de la capitale leur causât toujours quelque inquiétude, et le rendît nécessaire et considérable.

Ce prince habile convoqua dans cette vue les états-généraux à Strengnàz : il s'y rendit des députés de toutes les provinces ; la noblesse et le peuple y accoururent de tous côtés dans l'impatience de voir Gustave, que tout le monde regardoit comme le héros et l'ange tutélaire de la patrie. On procéda d'abord à l'élection des sénateurs, afin de remplir la place de ceux qui avoient péri dans le massacre de Stockholm (1). L'administrateur eut le crédit et l'habileté de ne laisser tomber le choix des états que sur des gens qui lui étoient tous dévoués, et qui tenoient à sa maison ou à sa fortune par les liens du sang, ou par ses bienfaits.

L'orateur des états (2) représenta à l'assem-

(1) Bernard Mylen, Pierre Ersand, Evard et Eric Fleming, Axel André, Canut André, Pierre Johan, Beto Claude, Tordo Bonde.

(2) Canut, prevôt de la cathédrale de Westeràhs.

blée la nécessité d'élire promptement un roi; il leur fit ensuite le portrait de Gustave en peignant un prince vigilant, laborieux, plein de courage, et qui fût capable par sa valeur et sa prudence de s'opposer aux prétentions injustes que les Danois avoient sur la couronne, et conclut qu'après tous les services que l'administrateur avoit rendus à la Suede, et les preuves qu'il avoit données de ses grandes qualités, ils seroient et ingrats et aveugles dans leurs intérêts s'ils ne lui déféroient le titre et l'autorité de roi.

Ce discours fut reçu avec de grands applaudissements: la noblesse et le peuple, emportés par leur zele et par leur affection, prévinrent les sénateurs et les députés des provinces; toute l'assemblée proclama à haute voix Gustave pour roi de Suede: il ne fut pas possible de recueillir les voix et d'observer les formes ordinaires dans les élections; toute l'assemblée retentissoit de ses louanges; on l'appeloit le sauveur et le libérateur de la patrie; les paysans et les bourgeois mêlés confusément dans les états, sans distinction, et même sans égards pour les sénateurs et les autres seigneurs, s'empressoient d'approcher du prince; ils ne connoissoient que lui dans l'assemblée, tout le monde vouloit le voir et

lui montrer la joie qu'on avoit de son élection, et le plaisir d'y avoir concouru.

Gustave fut charmé de l'affection extraordinaire que les Suédois lui marquoient; il avoua qu'il la trouvoit plus grande que ses services, et qu'elle lui étoit plus agréable que l'effet même de leur reconnoissance. Il voulut d'abord se défendre d'accepter la couronne par un reste de modestie; mais aux premieres marques qu'il en donna tout le monde éclata en cris et en prieres: il sembloit que les Danois fussent encore aux portes de la ville. L'assemblée fut si affligée et le pressa si fortement qu'il souffrit à la fin qu'on lui fît une douce violence : il monta sur le trône dont il s'étoit frayé le chemin par sa valeur et son habileté. Il fut reconnu solennellement pour roi et pour souverain de la Suede et des deux Gothies: le sénat et les députés des provinces lui prêterent le serment de fidélité.

Les états le presserent de se faire couronner en même temps; mais ce prince évita habilement cette cérémonie sous prétexte en apparence qu'il étoit obligé de retourner incessamment au siege de Stockholm, mais en effet parcequ'il ne se sentoit pas encore assez affermi sur le trône pour ne pas prêter dans cette occasion les serments que le clergé exi-

geoit toujours avec soin pour la conservation de ses droits et de ses privileges.

Il invita tous les sénateurs et la plupart des députés de passer dans son armée pour assister à la prise de Stockholm: il étoit bien assuré que la place ne pourroit plus tenir; la garnison, pressée de la faim et menacée par les bourgeois, avoit demandé plusieurs fois à capituler; ses officiers généraux avoient par son ordre fait traîner la négociation tant que l'assemblée des états avoit duré: on ne sut pas plutôt dans la ville son élection et son retour dans le camp qu'on lui dépêcha de nouveaux députés; le gouverneur se rendit, et laissa le roi maître de toutes les conditions du traité.

Gustave exigea qu'ils remissent entre les mains de ses officiers l'argent, les papiers, les meubles, et tous les effets du roi Christiern, de son vice-roi, de l'archevêque Troll, et de l'amiral Norbi: il permit à la garnison de sortir avec armes et bagages, à condition de ne porter de six mois les armes contre la Suede ni contre ses alliés, et il s'engagea de leur fournir des vaisseaux pour les porter à Wismar ou à Lubeck; et à l'égard des bourgeois, il promit avec plaisir de conserver inviolablement tous les privileges de la ville.

La garnison sortit de Stockholm, et les troupes de Gustave en prirent possession. Il fit son entrée accompagné de tous les sénateurs, et suivi d'un nombre infini de seigneurs, de gentilshommes, et d'officiers de guerre habillés magnifiquement : ce prince augmentoit la splendeur de cette pompe par sa bonne mine, par l'éclat de sa jeunesse, et par son air élevé et majestueux. Il fut reçu à la porte de la ville par les consuls et par les magistrats qui lui en présenterent les clefs à genoux; le peuple mêlé confusément avec ses soldats, sans ordre et sans défiance, faisoit retentir l'air de mille cris de louanges. Gustave alla descendre à l'église pour remercier Dieu du succès de ses armes; et la journée finit par un grand repas, qu'il donna à tous les sénateurs, et aux principaux officiers de son armée.

Ce prince ayant pris possession de sa capitale, commença à faire les fonctions de roi; il envoya ses ordres dans toutes les provinces pour y faire reconnoître son autorité; il fit partir les gouverneurs des places et les principaux officiers de ses troupes, qu'il renvoya en diligence chacun dans leurs départements. Il donnoit ses audiences à toute heure : il recevoit les personnes de qualité et

de mérite, les uns avec honneur, et les autres avec bonté. Les peuples que la dureté du regne passé avoit accablés commencerent à respirer; le commerce se rétablit, et la Suede se vit enfin affranchie de la domination de ses anciens ennemis, et sous le gouvernement d'un prince qui méritoit d'être aimé, et qui étoit capable de la protéger et de la défendre: il introduisit même dans sa cour plus de politesse dans les mœurs, et plus de magnificence dans les habits et dans la dépense qu'il n'y en avoit eu sous ses prédécesseurs, soit pour adoucir ce qu'il y avoit de sauvage et de grossier dans l'humeur de la plupart des Suédois, ou peut-être même aussi dans la vue de tirer insensiblement les seigneurs et la noblesse de leurs châteaux, et de les engager par une dépense extraordinaire à s'attacher à la cour et auprès du prince pour en tirer de quoi s'y soutenir.

Gustave avoit pensé périr, comme nous avons dit, par la perfidie du dalécarlien Peterson: la femme même de ce traître l'avoit fait sauver, et le curé de Suverdsio l'avoit reçu chez lui. Le roi envoya chercher cet ecclésiastique pour le récompenser; mais ayant appris qu'il étoit mort, il fit mettre une couronne de cuivre doré sur le haut de l'église

de cette paroisse, comme un monument de sa reconnoissance.

Toute la Suede se soumettoit également à son autorité, à l'exception de quelques places dans la province de Finlandie, dont les Danois étoient encore maîtres. Le roi fit partir les deux Fleming avec de bonnes troupes pour les en chasser. L'arrivée de ces deux seigneurs à la tête d'une armée victorieuse répandit la terreur parmi les Danois; on ne les eut pas plutôt sommés de rendre leurs places qu'ils en sortirent sans tirer un coup de mousquet: ils demanderent pour toute condition qu'on les fît conduire en Danemarck, et ils se trouverent bien heureux de rencontrer dans l'armée même des généraux suédois un asile contre le ressentiment et la fureur du peuple qui, malgré leur traité, vouloit les mettre en pieces, pour se venger des cruautés et des brigandages qu'ils avoient commis dans la province sous le regne de Christiern. (1524) Gustave fit conduire avec soin ces troupes en Danemarck; elles y publierent à leur retour ses conquêtes et son élection: leurs officiers exagérerent sa puissance, le nombre et la valeur de ses troupes, pour justifier le peu de résistance qu'ils avoient fait à ses armes.

L'archevêque Troll n'apprit qu'avec un

violent chagrin l'élévation de ce prince sur le trône de Suede : son élection sembloit lui interdire le retour dans son pays et dans sa dignité ; ce prélat étoit resté en Danemarck depuis la fuite de Christiern : il vivoit obscurément, méprisé des Danois, et oublié même de la cour, qui ne considere jamais les traîtres que dans le temps qu'elle les croit utiles et nécessaires. Comme ce prélat ne se pouvoit faire valoir que par de nouvelles trahisons, il dit au nouveau roi de Danemarck dans une audience qu'il eut de lui que la couronne de Suede lui appartenoit en qualité de fils de Christiern premier, et qu'il ne pouvoit sans s'attirer le mépris même des Danois la laisser plus long-temps sur la tête d'un usurpateur.

Il ajouta que le clergé du royaume conservoit toujours son ancienne inclination pour le Danemarck, et il l'assura qu'il ne manqueroit point de sujets parmi les Suédois sitôt qu'il voudroit seulement s'en déclarer roi. Frideric, ébloui de ces raisons qui flattoient également son intérêt et son ambition, se fit couronner par ce prélat à Copenhague en qualité de roi de Suede, comme si une couronne ne coûtoit que la cérémonie de se la faire mettre sur la tête; et ce prince dépêcha en même temps un ambassadeur au sénat de

ce royaume pour se plaindre de l'élection de Gustave comme faite au préjudice de ses droits et du traité de Calmar.

Les sénateurs de Suede ne vouloient pas que cet ambassadeur fût écouté; mais Gustave fut d'un avis contraire: il l'envoya recevoir, et le fit même traiter magnifiquement par ses officiers tant qu'il fut dans le royaume; il convoqua ensuite les états-généraux à Soderkiòping, moins à la vérité pour délibérer sur les propositions de cet ambassadeur que parcequ'il étoit bien assuré de faire confirmer en sa présence même son élection par tous les ordres du royaume. L'ambassadeur ayant été introduit dans l'assemblée (11 juin), fit un grand discours aux états pour leur prouver qu'ils ne pouvoient se dispenser de reconnoître son maître pour roi de Suede, suivant le traité de Calmar; il s'étendit ensuite avec exagération sur sa puissance et sur ses bonnes qualités; et il ajouta qu'ils devoient, à l'exemple des Norwégiens, se soumettre à la domination de ce prince, qui par là seroit plus en état de les protéger contre Christiern, qui se disposoit à rentrer dans les royaumes du nord avec toutes les forces de l'empereur.

Toute l'assemblée n'écouta cette harangue

qu'avec beaucoup d'indignation. L'orateur des états lui répondit succinctement et avec beaucoup de vigueur, que la Suede ne choisissoit plus ses rois parmi ses ennemis : que tout le royaume, redevable de son salut à Gustave, l'avoit élu pour roi, et que ce prince sauroit bien se maintenir sur le trône malgré les prétentions des Danois : il ajouta que l'union de Calmar avoit été presque aussitôt rompue que formée : que les Suédois, quoique peu unis entre eux par l'artifice de leurs ennemis, n'avoient pas laissé de soutenir la guerre avec avantage pendant plus d'un siecle, plutôt que de se soumettre à un traité si injuste et si odieux à toute la nation, et qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'à présent qu'ils étoient réunis sous un prince victorieux, ils reprissent volontairement des chaînes qui leur avoient coûté tant de sang.

Les états porterent encore plus loin le zele qu'ils avoient pour Gustave; ils déclarerent, en présence même de l'ambassadeur, l'archevêque Troll traître et ennemi de la patrie, pour avoir couronné Frideric; et dans la chaleur de leur zele pour Gustave, ils s'obligerent par un acte authentique (1) d'approuver

(1) Loccenius, lib. VI, p. 237.

tout ce que ce prince entreprendroit pour la conservation de sa dignité, sans qu'il fût obligé de convoquer les états-généraux, soit qu'il voulût faire la guerre ou la paix, et résolurent que ses ennemis seroient réputés ennemis de l'état et de toute la nation. Les Suédois, charmés de la valeur et des grandes qualités de Gustave, croyoient ne travailler que pour leur bonheur, en augmentant son pouvoir et ses droits; et ce prince habile, sous le titre apparent de défenseur de la liberté publique, s'acheminoit insensiblement à une autorité absolue.

Il retint encore quelques jours à sa cour l'ambassadeur de Danemarck avant que de le congédier: les principaux seigneurs du royaume le traiterent par son ordre tour-à-tour: il le fit inviter ensuite à une revue qu'il faisoit de ses troupes, en apparence pour lui faire honneur, mais en effet pour lui faire montre de sa puissance et de ses forces; il lui fit même des présents magnifiques quand il se retira; enfin il n'oublia rien pour le gagner, ou du moins pour le disposer à parler avantageusement de sa puissance et de sa grandeur. Il le fit accompagner par un envoyé qu'il dépêcha de son côté au roi de Danemarck pour demander à ce prince la liberté de la veuve

de l'administrateur, et des autres dames dont Christiern avoit fait mourir les maris.

Les Danois tenoient encore cette princesse et ces dames prisonnieres, et Gustave savoit bien qu'il ne pouvoit rien faire de plus agréable aux Suédois, ni même qui fût plus glorieux pour sa mémoire, que de procurer leur liberté. Ce ne fut pas cependant le seul motif du voyage de son envoyé. Christiern s'étoit retiré auprès de l'empereur son beau-frere. Ce prince n'étoit que trop puissant pour le rétablir dans les royaumes du nord, sur-tout s'il les trouvoit divisés : Gustave ordonna secrètement à son agent de reconnoître le caractere et les desseins de Frideric, et la disposition de son conseil, et de voir si on ne pourroit pas en venir à une paix solide entre les deux nations, et également nécessaire aux deux rois dans le commencement de leur regne, et d'une autorité naissante.

L'envoyé de Gustave, étant arrivé à la cour de Danemarck, demanda publiquement au roi la liberté de la princesse, et des autres dames suédoises : il eut ensuite une audience particuliere de Frideric : il se plaignit à ce prince, de la part du roi son maître, qu'il eût envoyé un ambassadeur en Suede sans lui en faire part, et sans le lui adresser : il lui dit que les rois

ses prédécesseurs, malgré leurs prétentions, en avoient toujours usé plus honnêtement pendant même les guerres passées: que ces princes n'avoient pas fait de difficulté de reconnoître la dignité des administrateurs, et de leur adresser les lettres et les ambassadeurs qu'ils envoyoient à toute la nation. Il lui dit ensuite avec beaucoup de fermeté qu'il devoit commencer à s'assurer du royaume dont il s'étoit emparé, avant que d'entreprendre de faire des conquêtes sur ses voisins; que le roi son maître ne songeoit point à s'agrandir ni à augmenter l'étendue de ses états, mais aussi que ses troupes et ses places étoient en si bon état, qu'il défioit ses ennemis de s'emparer d'un pouce de terre dans son royaume. Il lui fit même entendre habilement qu'il ne tenoit qu'à lui d'être reconnu par Christiern même pour roi de Suede; que ce prince uniquement appliqué à recouvrer le royaume de Danemarck, lui avoit fait offrir une cession de tous ses droits sur la Suede, pourvu qu'il voulût entrer dans une ligue contre les Danois, mais que Gustave avoit refusé d'avoir aucune liaison avec le meurtrier de son pere, et qu'il avoit déclaré qu'il étoit son ennemi indépendamment des intérêts de la couronne de Suede.

Frideric comprit bien par la fermeté de ce discours, et encore plus par le rapport de son ambassadeur, que Gustave étoit plus puissant que l'archevêque ne lui avoit voulu faire croire : il reconnut qu'il n'étoit pas temps de faire revivre d'anciennes prétentions, qui attireroient la guerre dans son pays ; il offrit à cet envoyé de convenir à l'amiable de tous ses différents avec Gustave, et de faire une ligue offensive et défensive avec lui contre Christiern, et pour gages de son estime et de son amitié il lui renvoya avec une escorte honorable la veuve de l'administrateur, et toutes les autres dames suédoises qui étoient prisonnieres en Danemarck depuis le massacre de Stockholm.

Gustave suivi de toute sa cour alla au-devant de la princesse veuve ; il la reçut avec toutes les marques de considération, qui étoient dues à sa naissance et à son mérite ; il la fit loger à Stockholm dans le château ; il lui fit reprendre le même rang qu'elle avoit dans le royaume du vivant de l'administrateur ; et il n'oublia rien des honneurs et des déférences extérieures qui pouvoient la consoler de ce que la souveraine puissance n'étoit plus dans sa maison : il fit rétablir toutes les dames de sa suite dans leurs biens, et il porta

ses soins encore plus loin. La plupart de ces dames étoient encore assez jeunes pour pouvoir passer à de secondes noces; mais presque tous les seigneurs de leur qualité avoient péri dans le massacre de Stockholm, ou se trouvoient déja mariés. L'usage, en Suede, interdisoit rigoureusement à une femme ou à une fille de qualité toute alliance avec une maison moins noble que la sienne : le roi leva en leur faveur cet obstacle; il leur permit de choisir tels maris qu'il leur plairoit; mais sous cette permission apparente il ne laissa pas de disposer habilement de leur choix en faveur des principaux officiers de son armée; il exhorta ces dames à préférer le mérite et le sang versé pour la patrie à un sang souvent inutile à l'état, quoique hérité par une longue suite d'illustres ancêtres; il s'assura par ces alliances des meilleures maisons du royaume, et il mit en même temps ses créatures, par ces sortes de récompenses, en état de faire plus de depense à la guerre, et de le mieux servir.

Quelque joie que ce prince eût témoignée à l'arrivée de la veuve de l'administrateur, le retour de cette princesse ne laissoit pas de lui causer une secrete inquiétude : elle avoit deux enfants fort jeunes du prince Sténon; et les Suédois conservoient une affection et un atta-

chement extraordinaire pour cette maison. Gustave prit ces jeunes princes auprès de lui sous prétexte de les faire élever dans le palais, et il résolut de marier la princesse leur mere à un homme qui ne fût pas capable de tirer à son préjudice aucun avantage de cette alliance, ni de troubler son regne et son gouvernement, Il lui présenta et il lui fit agréer Tureiohanson, premier sénateur, et grand maréchal du royaume: c'étoit un homme de bonne maison, qui avoit des biens considérables en Suede, et même jusqu'en Danemarck, mais sans valeur et sans courage, plein de vanité, entêté de sa naissance et de ses grands biens, peu estimé des gens de guerre, et qui n'avoit pour mérite que la considération de son nom, fort inférieure en ce temps-là parmi les Suédois à la réputation que donnoient les armes et le métier de la guerre.

Gustave résolut ensuite de travailler avec application à abaisser le clergé, qui lui étoit suspect et odieux par ses grands biens, et par le penchant qu'il conservoit toujours pour la domination danoise, pendant laquelle il avoit été en grande autorité. L'archevêque Troll persistoit dans sa rebellion et dans leur parti; c'étoit par son conseil et par son ministere que Frideric s'étoit fait couronner roi de

Suede, et ce prélat pour se faire valoir et pour se rendre nécessaire auprès de ce prince, entretenoit toujours de secretes intelligences avec le clergé de Suede. Le roi étoit bien résolu d'abaisser des gens qui par leur puissance et par leurs cabales avoient toujours troublé le gouvernement et combattu l'autorité du prince, quand ils n'en avoient pas été les ministres et les dépositaires : mais il ne se sentoit pas assez affermi pour entreprendre une affaire à laquelle les princes même les plus absolus ne doivent toucher que d'une main timide et délicate.

Il se contenta d'abord de faire remplir les bénéfices vacants ; il fit nommer aux évêchés de Strengnàz et de Westeràhs deux hommes qui lui étoient entièrement dévoués (1), et qui ne pouvoient avoir de crédit et de considération dans le royaume que par sa protection ; il fit dire ensuite aux chanoines d'Upsal, que vu la fuite et la condamnation de leur archevêque, il étoit à propos qu'ils lui nommassent un successeur : les chanoines, après les procédures requises, et toutes les sommations faites à ce prélat de revenir dans le royaume et de se justifier, procéderent sur son refus, comme

(1) Sommor, Petrus Magni.

sur une abdication volontaire, à une nouvelle élection. Le choix du chapitre, par la recommandation de la cour, qui n'étoit déja guere différente d'un ordre absolu, tomba sur Jean Magnus, Suédois de nation : il étoit savant dans la théologie scholastique, plein de piété, et d'une vie exemplaire, mais timide, peu habile, aimant la retraite et la solitude, sans liaison dans le royaume, et incapable d'entreprendre jamais rien contre le gouvernement.

(1525.) Gustave par ces différentes nominations crut avoir assuré le repos de l'état, qui n'étoit ordinairement troublé que par l'ambition des évêques, et il se flattoit que les peuples alloient jouir de la félicité de son regne, lorsque la régence de Lubeck l'engagea dans une affaire qui lui causa beaucoup de dépense et de chagrin.

Severin de Norbi s'étoit retiré, comme nous avons dit, dans l'isle de Gotlande, après la fuite et l'abdication de Christiern : il détestoit d'abord hautement la rébellion des Danois, et il protesta de faire la guerre indifféremment aux rois Frideric et Gustave qu'il traitoit d'usurpateurs : ses vaisseaux croisoient continuellement dans la mer Baltique, et ils y faisoient souvent des prises considérables : le succès qu'il avoit dans ses courses, la

richesse de ses prises, et la facilité d'amasser de grands biens par cette voie, lui firent attaquer ensuite tous les vaisseaux qu'il rencontroit de quelque nation qu'ils fussent : il donna même retraite dans le port de Visbi, capitale de l'isle, à plusieurs corsaires qui infestoient comme lui la mer Baltique. D'amiral de Danemarck il devint lui-même corsaire; il quitta le pavillon de Christiern, il prit la qualité de prince de Gotlande, il se disoit ami de Dieu, et ennemi de tout le monde, et il se vantoit insolemment de ne relever que de Dieu et du soleil.

Les marchands de Lubeck faisoient tout le commerce de la Suede à l'exclusion des autres nations, conformément au traité que la régence avoit fait avec le secrétaire de Gustave; les magistrats de cette ville avoient associé à leur privilege les villes anséatiques de Dantzik, de Hambourg, de Rostok, de Wismar, et de Lunebourg : Norbi et les autres corsaires ruinoient leur commerce; ils ne pouvoient mettre un vaisseau en mer qui ne fût enlevé. La régence de Lubeck, qui n'étoit la plupart composée que des principaux marchands de cette ville, intéressée dans ces pertes, eût bien voulu faire la guerre à Norbi, et le chasser de son isle; mais ces républicains craignoient la

dépense et le succès de la guerre : ils jeterent les yeux sur Gustave, et ils lui dépêcherent un de leurs principaux magistrats pour l'engager dans cette affaire, sous prétexte que l'isle de Gotlande étoit un ancien fief de la couronne de Suede. Ils choisirent pour cet ambassade un ancien consul de la ville, appelé Herman : c'étoit un homme fin et adroit, qui sous la simplicité et la candeur apparente d'un bon marchand cachoit une profonde dissimulation et toute la souplesse d'un habile négociateur.

Cet ambassadeur étant arrivé à Stockholm, félicita d'abord Gustave de la part de ses maîtres sur la gloire et sur la prospérité de son regne ; il lui fit ensuite des plaintes des brigandages de Norbi, il lui dit que la régence auroit déja porté ses armes dans la Gotlande, pour en chasser ce corsaire, si elle n'avoit été bien instruite que cette isle appartenoit à la couronne de Suede : que tout le nord étoit surpris qu'un prince victorieux, et aussi puissant que lui, souffrît que des corsaires en fissent leur retraite ; que les vaisseaux de ces pirates tenoient même la Suede comme assiégée ; qu'il étoit de sa gloire et de son intérêt de rendre la mer libre, s'il vouloit faire fleurir le commerce dans son royaume ; et sur-tout

qu'il lui étoit de conséquence de se rendre maître de cette isle, qui couvroit en partie toutes les côtes de Suede.

Gustave n'ignoroit pas les prétentions qu'il avoit sur cette isle, et combien même elle étoit à sa bienséance; mais il ne trouvoit pas à propos de s'engager dans une guerre étrangere, et de porter ses armes hors du royaume au commencement de son regne, et dans un temps où il pouvoit craindre quelque surprise et une descente dans ses états de la part de Christiern: d'ailleurs il n'avoit point de fonds pour fournir aux frais de cet armement; ni pour soutenir la guerre, si Norbi se défendoit plus long-temps qu'on ne croyoit, ou que le roi de Danemarck prît son parti, et s'intéressât dans cette affaire; il comprit même sans peine que ces villes marchandes ne le faisoient solliciter si puissamment d'entreprendre cette guerre, que pour la sûreté de leur négoce, et par l'avantage considérable qu'elles tiroient du commerce de la Suede.

Il répondit à l'ambassadeur de Lubeck, qu'il n'étoit pas d'humeur à courir indifféremment comme un aventurier à toutes sortes d'entreprises: que sa présence étoit nécessaire dans son royaume, et qu'il vouloit même laisser goûter à ses peuples la douceur de la paix

qu'il venoit de leur procurer par le succès de ses armes; il ajouta qu'il n'ignoroit pas les droits incontestables de la couronne de Suede sur l'isle de Gotlande: mais que le roi de Danemarck y avoit aussi quelques prétentions; que ce prince ne manqueroit pas de s'opposer à son entreprise; et qu'il vouloit terminer à l'amiable ce différent avec Frideric avant que d'en chasser Norbi et les autres corsaires.

L'ambassadeur sentit bien sous cette réponse que Gustave souffroit impatiemment que ses maîtres fissent seuls le commerce de son royaume, et sur-tout sans payer aucuns droits, et que ce prince habile vouloit à son tour tirer avantage du besoin qu'ils avoient de ses armes; il vit qu'il falloit faire quelques avances pour l'engager; il lui offrit de la part des villes anséatiques une flotte pour passer ses troupes dans l'isle; que la régence de Lubeck n'exigeroit de cinq ans le paiement des sommes qui lui étoient dues par la Suede; et qu'en cas qu'il ne se rendît pas maître de cette isle elle partageroit tous les frais de cette expédition: il ajouta que les villes anséatiques associées à celles de Lubeck tiendroient la mer avec une puissante flotte, pour empêcher les Danois de le troubler dans son entreprise, et que si le roi Frideric s'obstinoit

à lui disputer la propriété de cette isle, la régence se faisoit fort de lui procurer en mariage la princesse Dorothée, fille de ce prince avec toutes ses prétentions sur la Gotlande pour dot.

Herman publia à la cour et parmi le peuple les propositions plausibles qu'il faisoit au roi, afin d'intéresser les Suédois dans le succès de sa négociation; il insinua même adroitement à quelques sénateurs que si Gustave ne prenoit ce parti les villes anséatiques seroient contraintes d'avoir recours au roi de Danemarck, et de joindre leurs forces à celles de ce prince pour chasser les corsaires de cette isle; il gagna en même temps plusieurs marchands qui servoient de correspondants à ceux de Lubeck, et qui étoient intéressés comme eux dans les prises que faisoient les vaisseaux de Norbi. Cet habile négociateur se fit un parti dans le sénat et parmi le peuple de Stockholm dans un temps où les Suédois étoient encore en possession de dire leur avis sur des affaires d'état. La populace gagnée et prévenue par les émissaires de cet ambassadeur, et accoutumée pour ainsi dire par les victoires continuelles de Gustave à le croire invincible, crioit jusques aux portes du palais que c'étoit une honte à la Suede de

souffrir si long-temps les brigandages de ces pirates; qu'ils ruinoient tout le commerce du royaume, et qu'on ne pouvoit mettre une barque en mer qu'ils ne l'enlevassent souvent jusque sous le canon du château: il y eut même quelques seigneurs des principaux du royaume, qui, voyant que Gustave balançoit encore à entreprendre cette guerre, ne purent s'empêcher de lui dire que l'administrateur Suante n'auroit jamais souffert ces corsaires si près de ses états.

Gustave, irrité de ce reproche qui sembloit l'accuser de foiblesse et de lâcheté, leur répondit d'un ton plein de colere que ni ses amis, ni ses ennemis ne l'avoient jamais soupçonné de manquer de courage; qu'il se rendoit à leur avis et à leur empressement; mais cependant qu'il n'auguroit rien de bon de cette expédition: il signa le traité, l'ambassadeur y souscrivit de son côté en vertu d'un plein pouvoir dont il étoit chargé, et s'en retourna à Lubeck pour faire avancer la flotte des villes anséatiques, suivant qu'il en étoit convenu avec Gustave.

Ce ne furent cependant ni les murmures du peuple, ni les reproches de la noblesse, qui engagerent ce prince dans cette guerre: il avoit déja établi trop solidement son autorité

pour avoir rien à craindre du mécontentement de ses sujets ; la crainte seule que les villes anséatiques ne traitassent avec les Danois à son refus l'engagea dans cette entreprise : il savoit bien que Norbi ne pouvoit pas résister à toutes les forces de la Suede, quand il n'auroit rien à craindre d'ailleurs qui l'empêchât de porter ses armes dans l'isle de Gotlande; mais il n'auroit pas été si aisé d'en chasser les Danois, si une fois ils s'en étoient rendus maîtres. Il assembla dans cette vue une partie de ses troupes, il les fit filer sans bruit vers le port de Calmar, qui regarde l'isle de Gotlande; il fit même fondre tous les vases et les meubles d'argent du palais, afin de fournir aux frais de cette guerre, et se rendit à Calmar pour y recevoir les vaisseaux de Lubeck; il y fit embarquer ses troupes, et il donna le commandement et toute la conduite de cette entreprise à Bernard de Milen.

Ce général fit sa descente et débarqua sans peine à la tête de huit mille hommes : il se rendit maître de toute la Gotlande en moins de quinze jours, à l'exception de Visbi, capitale de l'isle, qui étoit la seule place fortifiée, et qu'il assiégea étroitement. Norbi surpris d'une attaque imprévue, et ne se sentant pas en état de résister à la puissance du roi de

Suede, arbora les armes de Frideric sur le haut de la ville, afin de commettre ces deux princes l'un contre l'autre, et il dépêcha en même temps une de ses créatures au roi de Danemarck, pour lui dire qu'il étoit prêt de le reconnoître pour son souverain s'il vouloit lui fournir du secours pour résister aux Suédois.

Frideric fut charmé de cette proposition : les conquêtes de Gustave lui donnoient de l'inquiétude, quand même il n'auroit pas regardé la Gotlande comme une dépendance de la couronne de Danemarck ; et il étoit de son intérêt, suivant la politique de tous les souverains, d'empêcher l'agrandissement d'un prince voisin : il eût bien voulu profiter de l'offre de Norbi, et lui envoyer du secours; mais la flotte de Lubeck et des autres villes anséatiques tenoit la mer, et il craignoit de s'engager en une guerre étrangere dans un temps où il avoit toujours lieu d'appréhender une descente de la part de Christiern, à qui l'empereur avoit accordé solennellement sa protection.

Il aima mieux tenter la voie de négociation; il dépêcha un ambassadeur à Lubeck, qui se plaignit des entreprises du roi de Suede, et qui pria la régence d'interposer sa mé-

diation pour faire retirer les troupes de ce prince d'une isle qui lui appartenoit. Frideric n'ignoroit pas le traité que cette ville avoit fait avec Gustave, mais il vouloit essayer de le faire rompre, et pour y réussir il fit représenter par son ambassadeur à la régence l'intérêt qu'elle avoit de ne pas souffrir que la Suede devînt plus puissante; que Gustave étoit un prince entreprenant, courageux, et plein d'ambition, qui ne mettroit point de bornes à ses conquêtes si ses voisins ne s'unissoient de bonne heure pour lui résister: que l'isle de Gotlande appartenoit légitimement à la couronne de Danemarck, et que Norbi n'en étoit en possession que parceque le roi Christiern second lui en avoit confié le gouvernement; et que ce gouverneur étant rentré dans son devoir, il ne pouvoit se dispenser de le secourir comme son sujet, et de défendre cette isle comme un domaine de sa couronne; que cependant il remettroit volontiers tous ses droits au jugement des villes anséatiques, plutôt que de renouveler la guerre dans le nord, et qu'il consentiroit même que la Gotlande fût mise en sequestre entre les mains de la régence de Lubeck jusqu'au jugement définitif de cette affaire.

La régence fut éblouie d'une proposition

si plausible : elle se voyoit à couvert par là des pirateries de Norbi, et exempte en même temps de tenir une flotte en mer pour couvrir les conquêtes du roi de Suede ; et d'ailleurs le sequestre la flattoit extrêmement : elle aimoit beaucoup mieux faire les frais d'entretenir une garnison dans l'isle de Gotlande, que d'en voir Gustave en possession, qui s'en seroit peut-être servi un jour pour troubler leur commerce, et pour se rendre plus redoutable dans la mer Baltique. Les magistrats de cette ville firent un traité secret avec l'ambassadeur de Frideric, par lequel ils s'engageoient de laisser passer le secours qu'il voudroit jeter dans Visbi, et ils convinrent qu'il enverroit ensuite un ambassadeur à Gustave pour se plaindre de son invasion dans l'isle de Gotlande, et que cet ambassadeur seroit suivi de ceux des villes anséatiques qui offriroient leur médiation, avec protestation de se déclarer contre celui de ces princes qui la refuseroit.

Le roi de Danemarck fit embarquer des troupes, qui, par la connivence de ceux de Lubeck, entrerent sans peine dans Visbi ; il fit partir un ambassadeur pour Stockholm, qui se plaignit à Gustave de la part du roi son maître, qu'il eût assiégé une place qui lui appartenoit, sans lui avoir auparavant dé-

claré la guerre : en même temps arriverent les ambassadeurs des villes anséatiques, qui proposerent une treve entre les deux partis ; ils demanderent une entrevue des deux rois à Malmogen ; ils offrirent d'y intervenir comme médiateurs de la part de leurs maîtres, et ils exigerent cette entrevue d'une maniere qui ne laissoit que ce parti-là à prendre, ou celui d'une guerre ouverte et déclarée.

Gustave, surpris de l'apparence d'une ligue formée contre lui, fut contraint de consentir à la treve et à cette entrevue. Frideric, qui étoit maître de la ville de Malmogen, lui envoya pour sa sûreté quatre sénateurs, et six autres seigneurs de Danemarck des plus considérables du royaume, qui devoient demeurer en otage à Stockholm durant la conférence des deux rois. Gustave eût bien voulu se défendre de cette démarche ; mais la crainte de s'attirer une ligue aussi puissante que celle des villes anséatiques l'y détermina ; et d'ailleurs le desir et l'espérance de se faire reconnoître par les Danois mêmes dans cette conférence pour souverain légitime de Suede, l'emporterent sur la crainte de quelque infidélité. Il se rendit à Malmogen, accompagné du grand maréchal Tureiohanson, et de deux autres sénateurs, après avoir pris de nou-

veau un sauf-conduit de Frideric et la caution des villes anséatiques pour sa sûreté, si cependant il y en peut jamais avoir pour un roi qui passe dans le royaume et sous la puissance de ses ennemis.

(Septembre). On traita dans l'assemblée des prétentions réciproques des deux couronnes sur l'isle de Gotlande; l'affaire fut agitée de part et d'autre avec beaucoup de chaleur; chaque parti produisit de différents titres. Bildius, grand-maître de la maison du roi de Danemarck, et Tureiohanson pour Gustave, soutinrent chacun les droits de leurs maîtres; mais le grand maréchal trahit la cause et les intérêts de la couronne de Suede dans la suite de la conférence: ce seigneur ne regardoit qu'avec une secrete envie le bonheur et la puissance de Gustave, et il avoit peine à souffrir pour maître un homme que peu de temps auparavant il avoit vu son égal. Il se laissa gagner par Frideric, dont il relevoit à cause des grands biens qu'il avoit en Danemarck: ce prince le fit menacer de l'en dépouiller s'il s'obstinoit trop opiniâtrément contre le grand maître. Tureiohanson depuis cette menace ne se défendit que foiblement; il feignit même un rhume et une toux violente pour se dispenser de parler. Gustave à son défaut ne laissa

pas de montrer avec beaucoup de force et d'éloquence que cette isle avoit toujours fait partie du royaume de Suede, et que les Danois n'y étoient entrés qu'à la faveur du traité de Calmar, et qu'en qualité de rois de Suede; que personne n'ignoroit que le roi Albert l'avoit engagée aux chevaliers teutoniques pour la somme de vingt mille nobles à la rose; que la reine Marguerite avoit mis un impôt particulier sur la Suede pour la retirer; que le roi Eric, son neveu et son successeur, s'y étoit retiré après son abdication, et que ce prince l'avoit livrée aux Danois au préjudice de la couronne de Suede. Gustave par la force de ses raisons réduisoit les Danois au silence; mais les ambassadeurs des villes anséatiques, qui ne vouloient pas qu'on décidât rien sur cette affaire, en renvoyerent le jugement à la régence de Lubeck sous prétexte de terminer à l'amiable ce différent : ils vouloient même que le roi de Suede fît retirer ses troupes, et que la ville de Lubeck mît garnison dans Visbi, suivant le traité secret qu'ils avoient fait avec l'ambassadeur de Frideric; mais Gustave s'y opposa avec fermeté; il protesta qu'il romproit plutôt la conférence et la paix que d'abandonner ses conquêtes : et le roi de Danemarck, qui n'avoit proposé le

séquestre que pour leurrer ceux de Lubeck, et qui d'ailleurs avoit jeté une bonne garnison dans Visbi, consentit sans peine que chacun demeurât dans l'état où il se trouvoit jusqu'au jugement définitif de la régence.

Ces deux princes, malgré leurs différents, ne laisserent pas de se donner des marques réciproques d'estime et de considération : ils firent même une ligue offensive et défensive contre Christiern; un intérêt commun les unit dans cette occasion, on ne parla point du traité de Calmar : les deux rois se promirent une amitié sincere, quoique leurs royaumes fussent pour ainsi dire ennemis. Gustave prit ensuite congé de Frideric, et en sortant de Malmogen rencontra l'ambassadeur de Lubeck (1) qui l'avoit engagé dans l'entreprise de Gotlande. Ce prince irrité de la perfidie de ceux de Lubeck, naturellement fier et plein de feu, l'arrêta et lui demanda avec un ton irrité ce qu'étoient devenus le traité et les promesses magnifiques de ses maîtres; il mit en même temps la main à son poignard comme pour le tuer; mais un des sénateurs qui l'accompagnoient se jeta au-devant, et l'ambassadeur s'enfuit. Gustave rentra sur ses terres

(1) Herman.

et dans son royaume, et dit à ceux qui le suivoient qu'il n'en sortiroit jamais qu'à la tête d'une armée.

Quelques sénateurs, et ceux des officiers de son armée qui avoient le plus de part à sa confiance prirent cette occasion pour le conjurer de ne plus différer la cérémonie de son couronnement; ils lui dirent qu'il étoit bien difficile que le succès de ses armes et l'éclat de ses victoires n'excitassent la jalousie de ses voisins, et peut-être même l'envie secrete des principaux de ses sujets: que les uns et les autres ne le souhaitoient ni si heureux ni si puissant; que plusieurs seigneurs suédois avoient encore peine à le regarder comme leur roi, sous prétexte qu'il n'avoit pas été couronné: ils lui dirent que c'étoit une cérémonie absolument nécessaire pour consacrer sa royauté, et même pour faire perdre à ses envieux et à ses ennemis secrets l'espérance qu'il pût jamais arriver aucun changement dans sa fortune.

Gustave n'ignoroit pas combien cette cérémonie étoit essentielle dans un royaume électif; mais cependant il ne pouvoit s'y résoudre qu'il n'eût auparavant fait réussir des desseins secrets qu'il croyoit nécessaires au bonheur de son regne et à l'établissement de son

autorité. Il étoit à la vérité reconnu pour roi, il avoit la disposition des troupes et des armées; mais il se voyoit sans fonds pour soutenir la guerre; le domaine étoit aliéné ou usurpé; l'usage des impôts passoit pour tyrannique; le peuple étoit réduit à une extrême misere, et la noblesse épuisée par la longueur de la guerre; le clergé au contraire étoit riche et puissant, et les évêques sur-tout s'étoient rendus maîtres des principales forteresses, et d'une partie même du domaine et des droits de la couronne; il savoit que ces prélats exigeoient toujours du prince avec grand soin le jour de son couronnement des serments solennels de les conserver dans tous leurs privileges; et bien loin de prêter ce serment, il étoit résolu de révoquer tous ces privileges, qu'il regardoit comme des concessions forcées, et comme autant d'usurpations sur les droits du souverain.

Il remercia cependant fort obligeamment ces seigneurs du zele qu'ils faisoient paroître pour ses intérêts; mais il leur dit que la cérémonie de son couronnement ne se pouvoit faire sans de grandes dépenses, et que l'état avoit des besoins plus pressants, et auxquels il falloit pourvoir incessamment; qu'il apprenoit que le parti et les forces de Christiern

grossissoient tous les jours; que l'empereur paroissoit résolu de remettre lui-même ce prince en possession de ses états; qu'il étoit incertain si ces princes feroient leur desçente en Suede ou en Danemarck, et qu'on avoit également besoin d'une armée de terre et de mer pour s'opposer à leurs entreprises; qu'il n'avoit cependant aucun fonds pour faire ces levées et l'armement nécessaire; qu'on n'ignoroit point qu'il avoit engagé tous les biens de sa maison pour chasser les Danois du royaume; qu'il venoit même de faire fondre jusqu'à l'argenterie de la couronne au sujet de l'entreprise de Gotlande, qu'on croyoit si nécessaire pour la sûreté et pour la liberté du commerce; qu'au reste il ne pouvoit comprendre comment dans la misere du peuple et dans la pauvreté de la noblesse, épuisée par de si longues guerres, on pourroit dorénavant ne pas demander du secours au clergé, qui possédoit lui seul plus de la moitié des biens du royaume, et qui se faisoit peut-être encore un mérite secret auprès de Christiern de ne pas contribuer à la défense de l'état. Il ne voulut pas alors s'expliquer plus clairement, et il se contenta en les quittant de leur dire que c'étoit à ses amis et à ceux principalement qui l'avoient porté sur le trône à lui

procurer l'autorité nécessaire pour s'y maintenir avec gloire, au lieu de le flatter du spectacle d'une vaine cérémonie.

Ce prince s'ouvrit ensuite plus particulièrement au chancelier Larz Anderson: c'étoit un homme d'une naissance obscure, mais plein d'ambition, d'un génie élevé et de beaucoup d'étendue, habile et éloquent, hardi dans le conseil, fertile en expédients, et toujours rempli de grands desseins: il étoit entré d'abord dans l'ordre ecclésiastique; ses amis et sa capacité lui avoient procuré la dignité d'archidiacre dans l'église de Strengnàz, et il eut même quelques voix dans une élection pour l'épiscopat; mais trouvant ce chemin long et pénible pour s'élever, il se jeta dans les affaires, et s'attacha à la cour, où il ne fut pas long-temps sans se faire connoître et estimer de Gustave. Ce prince le trouvant savant dans les lois du pays, et l'esprit aigri contre le clergé de l'exclusion qu'il avoit eue pour l'épiscopat, résolut de se servir de lui dans le dessein où il étoit d'abaisser un corps qui lui étoit suspect et redoutable: il lui donna beaucoup de part dans sa confiance, et il l'éleva même à la dignité de chancelier. Gustave, se voyant pressé de se faire couronner, lui dit qu'il ne se croiroit jamais vérita-

blement roi qu'il ne fût maître de toutes les forteresses des évêques, et qu'il n'eût réuni à son domaine les biens et les droits de la couronne que ses prédécesseurs en avoient aliénés en faveur des religieux et du clergé; mais il lui avoua en même temps qu'il craignoit que cette entreprise ne causât de nouveaux troubles dans l'état, et que les Suédois, prévenus par le clergé, ne lui fissent un crime de religion de toucher à des biens que le peuple appeloit consacrés à Dieu, quoiqu'en effet ils ne fussent consacrés qu'à des gens oisifs, remplis de luxe et de vanité, et toujours prêts à sacrifier le bien de l'état à leur ambition.

Anderson, qui étoit imbu des nouvelles opinions de Luther, et qui peut-être ne prenoit les religions différentes que pour des opinions de philosophie, entreprit en courtisan habile, et aux dépens de sa conscience et de la religion, de confirmer son maître dans un dessein qu'il appercevoit lui être agréable. Il lui dit qu'il ne devoit pas se faire un scrupule de prendre dans les biens ecclésiastiques les secours nécessaires pour défendre le royaume, quand même le clergé auroit acquis ces biens par des fondations et des legs pieux; que l'église ne renfermoit pas les seuls ecclésiasti-

ques, mais tout le corps des fideles; qu'on n'ignoroit pas que dans la primitive église, et dans ces temps heureux où le nom d'église étoit commun à toute l'assemblée des chrétiens, les peuples étoient tous ensemble maîtres des biens qui s'appellent à présent ecclésiastiques, et qu'ils employoient ces biens à l'utilité commune, et sur-tout au soulagement des pauvres; que les ecclésiastiques s'étoient ensuite approprié le nom d'église pour pouvoir sous ce titre se rendre maîtres plus facilement de ces biens dont tout au plus ils n'étoient que les dispensateurs et les économes; que les biens du reste des chrétiens ne devoient pas être moins considérés comme biens de l'église que les biens du clergé; que ce corps ne faisoit certainement que la plus petite partie de l'église, et qu'il devoit contribuer au bien de l'état à proportion qu'il en tiroit d'utilité.

Qu'il convenoit cependant qu'il falloit des prétextes plus plausibles même que le bien de l'état pour empêcher que les peuples, à qui le clergé et les religieux font toujours regarder les entreprises sur leur temporel comme autant d'attentats sur la religion, ne pussent remuer; que pour les guérir de leurs prétentions il devoit profiter de la réforme de Luther qui

commençoit à faire beaucoup de progrès dans le royaume; qu'à la faveur de cette doctrine, qui attaquoit également la puissance temporelle et les richesses excessives du clergé, il pourroit dans la suite s'emparer des forteresses des évêques, et réunir à son domaine tous les biens que ses prédécesseurs en avoient aliénés avec plus de zele que d'habileté.

Que le pape Léon X avoit à la vérité condamné Luther, mais qu'on savoit bien que ce docteur célebre n'étoit odieux à la cour de Rome que parcequ'il avoit été assez hardi pour en reprendre publiquement les abus et la corruption; qu'après tout ses opinions, qui pouvoient passer pour indifférentes à l'égard des autres nations tant que l'église ne se seroit pas expliquée dans un concile général, étoient cependant de la derniere importance pour l'établissement de son autorité en Suede et pour le succès de ses desseins.

Que les peuples, prévenus par les docteurs luthériens, verroient avec plaisir dépouiller le clergé et les moines de leurs grands biens, sur-tout si on prenoit soin en même temps de diminuer les charges et les impôts; qu'il n'y avoit qu'à rendre aux gentilshommes les terres qui venoient de la fondation de leurs peres, et

qu'ils ne seroient pas tentés de s'opposer à une doctrine qui feroit rentrer de si grands biens dans leurs maisons; que la plupart des religieux regardoient leurs couvents, tout magnifiques qu'ils étoient, comme d'affreuses prisons, et qu'il y en auroit plusieurs qui en sortiroient avec plaisir pour embrasser une religion qui les remettroit dans tous les droits de la société civile; que les ecclésiastiques du second ordre seroient ravis d'être dispensés des vœux du célibat, et que la plupart quitteroient avec plaisir un concubinage scandaleux pour un mariage légitime; que les évêques seuls, comme plus puissants et plus intéressés dans ce changement, pourroient s'y opposer, mais qu'heureusement on n'étoit plus au regne du roi Canutson, et qu'il n'y avoit plus d'évêques en Suede en état de faire la guerre à leur souverain; qu'il ne savoit pas même s'il ne lui seroit pas avantageux que ces prélats persistassent opiniâtrément dans l'ancienne religion; qu'ils étoient en petit nombre dans le royaume; qu'il seroit aisé, sous différents prétextes, de s'en défaire et de les bannir, au lieu que, s'ils embrassoient le luthéranisme, ils pourroient prétendre en se mariant de sécularisier leurs évêchés, et de les ériger en

principautés séculieres, ce qui le priveroit du principal fruit qu'il espéroit tirer de l'établissement du luthéranisme dans son royaume.

Qu'après tout l'archevêque Jean Magnus, Primat du royaume, étoit un homme timide, irrésolu, sans alliance et sans crédit en Suede, et qui se tiendroit bienheureux d'obtenir aux dépens d'une partie de ses biens la liberté de n'être pas de la religion dominante; que les nouveaux évêques de Strenguàz et de Westeràhs, à qui il venoit de procurer ces deux riches bénéfices, n'avoient ni naissance ni assez de crédit parmi leurs peuples pour oser résister à ses volontés; que les évêques de Wexiò et d'Abo ne savoient guere de quoi il étoit question entre les catholiques romains et les luthériens, et qu'il étoit bien assuré qu'ils avoient peu d'envie de s'en instruire; que ces bons prélats étoient sans aucune littérature; qu'ils ne seroient sensibles qu'à la diminution de leurs revenus, mais qu'ils avoient donné trop de prise sur eux par leur conduite peu réguliere pour s'opposer aux projets du souverain, et qu'ils prendroient sans peine tous les partis qu'on leur proposeroit, hors celui de quitter leurs plaisirs; qu'ainsi il ne restoit presque que les évêques de Linkiòping et de Skara qui pussent traverser ses desseins; que c'étoient à la

vérité deux hommes entêtés de leur dignité, jaloux de leurs moindres droits, opiniâtres, toujours enclins au parti des Danois, malgré les cruautés de Christiern, et qui se feroient surtout un mérite aux yeux du peuple de la défense de la religion, mais qu'il seroit aisé, quand le luthéranisme auroit été reçu une fois dans les états à la pluralité des voix, de faire un crime d'état à ces évêques de leur résistance, et de les bannir ensuite du royaume avec tous ceux qui paroîtroient les plus attachés à l'ancienne religion; qu'après tout il n'ignoroit pas que les commencements des regnes et des empires n'étoient jamais sans de grandes difficultés, mais qu'il savoit bien aussi que les princes mêmes que les peuples ne souffroient d'abord qu'avec peine pour maîtres, en étoient à la fin considérés comme peres de la patrie.

Gustave goûta sans peine des raisons qui étoient conformes au plan secret qu'il avoit formé pour assurer sa domination. Ce prince, voyant bien que le crédit de l'empereur empêcheroit toujours le pape de se déclarer en sa faveur, crut qu'il étoit à propos de ruiner son autorité en Suede, et que rien n'y étoit plus propre que le luthéranisme. Il se laissa aisément prévenir en faveur de ces nouvelles opinions, qu'il ne regardoit peut-être même que

comme l'effet de quelques disputes de théologiens, et il se persuada en même temps qu'il pouvoit justement embrasser le parti qui se trouvoit le plus favorable à l'établissement de l'autorité royale, que la plupart des souverains ne distinguent jamais ou ne veulent jamais distinguer du bien de l'état.

Ce prince se seroit volontiers déclaré en faveur du luthéranisme; mais ce n'étoit pas assez pour l'entier succès de ses desseins qu'il changeât de religion; il auroit même été dangereux qu'il en eût changé si promptement: il falloit, dans le commencement d'une autorité naissante, que ce changement commençât par le peuple, et que le prince ne parût ensuite embrasser cette doctrine que par conformité et même par complaisance pour ses sujets: mais tous les Suédois n'avoient pas le même penchant pour les nouvelles opinions que ce prince, ni un intérêt si pressant à changer de religion. Gustave comprit bien que ce changement ne seroit pas l'ouvrage d'une seule année, il prévit même de grandes difficultés dans l'exécution de ce dessein.

Il n'ignoroit pas qu'il y auroit un grand nombre de seigneurs dans le royaume, et même dans sa cour, qui s'opposeroient à son

entreprise, et qui se détacheroient de ses intérêts au moindre signe qu'il feroit paroître de vouloir abolir l'ancienne religion. Mais d'un autre côté ce prince ne pouvoit se résoudre à se voir chargé du soin et de la défense de l'état pendant que les meilleures forteresses, les droits de la couronne, et la plus grande partie des biens du royaume, étoient entre les mains de gens qui ne s'en servoient souvent que pour combattre l'autorité souveraine, et pour favoriser les ennemis de la nation. Il semble qu'il aima mieux s'exposer à une guerre civile, et hasarder même sa couronne, que de régner avec tant de dépendance, ou plutôt il se vit si puissant et si révéré des peuples qu'il ne douta pas qu'il ne pût sans péril réunir à son domaine une partie des biens du clergé sous le prétexte spécieux d'une réforme et du bien de l'état.

Gustave se conduisit dans un dessein si important et dans une affaire si délicate en homme habile et en grand politique; il cacha avec un soin extrême ses sentiments sur les nouvelles opinions de Luther, mais en même temps il donna un ordre secret au chancelier Anderson de protéger comme à son insu Olaüs Pétri et les autres docteurs luthériens, et même d'en

curés et en faveur du peuple, afin d'intéresser les séculiers contre le clergé, et pour accoutumer insensiblement les peuples à voir dépouiller les ecclésiastiques de la plupart de leurs droits.

Les curés dans ce royaume tiroient, pour ainsi dire, tribut de certains péchés publics: ils exigeoient avec beaucoup de rigueur des amendes considérables de ceux qui alloient à la chasse ou à la pêche pendant le service divin, ou qui avoient abusé de leurs fiancées avant la célébration solennelle du sacrement de mariage (1). Le roi rendit une déclaration qui abolissoit ce droit, et qui défendoit aux curés d'exiger dans la suite ces sortes d'impôts; ce prince fit publier une autre déclaration qui leur défendoit d'employer contre leurs ennemis particuliers ou contre leurs créanciers les foudres de l'église. Les évêques et leurs officiaux avoient fort étendu la juridiction ecclésiastique; ils tiroient à eux toutes les affaires du royaume sur le moindre rapport qu'elles avoient à la religion; un serment fait dans un traité, l'intervention souvent mendiée d'un ecclésiastique, la moindre dispute sur un contrat de mariage, faisoient sortir

(1) Loccenius, Puffendorf.

une affaire des tribunaux ordinaires, ce qui rendoit le clergé puissant et redoutable. Gustave cassa absolument cette juridiction sous prétexte que la discussion des procès ne convenoit pas avec la fonction ordinaire des ecclésiastiques, et il ordonna par la même déclaration au clergé de se pourvoir pour ses propres affaires devant les juges séculiers, à qui il renvoya la connoissance et le jugement de tous les procès.

Enfin il rendit une derniere déclaration contre les évêques, qui leur défendoit expressément de s'approprier avantage les biens et la succession des ecclésiastiques de leurs dioceses au préjudice de leurs légitimes héritiers, et il ordonna à ces prélats de représenter devant le sénat les titres en vertu desquels ils exigeoient les droits d'amende et de confiscation. Ce prince faisoit succéder ces déclarations l'une à l'autre, et elles ne paroissoient qu'à proportion du progrès que faisoit le luthéranisme. La conduite du roi excitoit la curiosité et attiroit l'attention de tous les Suédois; chacun en parloit suivant son intérêt ou son inclination. Les seigneurs et les gentilshommes, sans se mettre fort en peine de la doctrine nouvelle qu'on leur prêchoit, savoient bon gré à Gustave d'affoiblir la puissance du

clergé qui leur étoit odieuse, et quelques uns même des plus considérables du royaume se déclaroient déja hautement pour les luthériens, dans la vue de se ressaisir, à la faveur de cette doctrine, des biens que leurs ancêtres avoient donnés pour la fondation de tant de riches monasteres dont le royaume étoit rempli.

Ceux même d'entre le peuple qui avoient quelque connoissance des affaires du monde n'étoient pas fâchés que la puissance du clergé fût modérée, ou du moins qu'on abolît une partie de tant d'extorsions dont on disoit que l'invention venoit de la cour de Rome, et que l'on couvroit du nom de dixmes, d'indulgences, et d'aumônes, et ils voyoient sur-tout avec plaisir que le prince mettoit ordre aux vexations que les officiaux et les autres ministres des évêques faisoient dans tout le royaume sous le nom spécieux de correction et de jugement ecclésiastique.

Mais le clergé et les religieux souffroient impatiemment qu'on donnât atteinte à leur autorité, ou qu'on les troublât dans la possession de leurs privileges. Le roi, sans s'embarrasser de leur mécontentement, mit ses troupes en quartier d'hiver sur leurs terres, ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'avoit osé en-

treprendre, et il fit même loger la cavalerie jusque dans les abbayes et dans les monasteres, sous prétexte que les paysans étoient ruinés, mais en effet pour contenir les moines par la présence et par la terreur de ses soldats. Ses officiers de justice mirent en cause et attaquerent ensuite par son ordre les chartreux du riche monastere de Griphysholme qui reconnoissoient les ancêtres de ce prince pour leurs fondateurs: on obligea ces religieux de justifier la donation ou l'acquisition des grands biens dont ils jouissoient. Les chartreux, se trouvant dépourvus de titres, eurent recours à la prescription; ils représenterent qu'ils tenoient la plupart de leurs biens de la piété des seigneurs de Wasa, mais qu'ils en avoient perdu les titres pendant la confusion et le désordre des guerres civiles. Le roi, sans s'arrêter à la prescription, fit réunir à son domaine particulier les biens de ce monastere qui venoient de sa maison; il chassa même ces moines de leur couvent sous prétexte qu'il étoit bâti sur ses terres; peut-être y avoit-il du ressentiment de ce qu'ils avoient refusé de le recevoir dans leur maison pendant la persécution de Christiern; peut-être aussi que c'étoit pour pressentir le goût du peuple, et pour faire naître en même temps dans l'esprit de la

noblesse le dessein de rentrer à son exemple dans les fondations de leurs peres.

Les docteurs luthériens, pour faire leur cour, disoient hautement aux principaux seigneurs du royaume qu'ils étoient trop longtemps les dupes du clergé et des moines; que le purgatoire leur coûtoit les biens les plus solides de leurs maisons; qu'à la faveur de cette pieuse fraude les moines sur-tout leur avoient enlevé ces grandes terres dont ils jouissoient si mollement; qu'ils devoient rentrer dans leur ancien patrimoine comme dans un bien usurpé, sans s'effrayer d'un feu imaginaire, et sans se laisser persuader que les prieres ni le chant de quelques moines fussent capables d'en adoucir la rigueur, quand même il y auroit un purgatoire.

Olaüs publia en même temps une version suédoise du Nouveau Testament, et cette version n'étoit qu'une traduction de celle que Luther venoit de faire imprimer en allemand. Les disciples d'Olaüs recommandoient la lecture de cet ouvrage dans leurs sermons; ils en vantoient la nécessité et le mérite, et ils répandirent avec grand soin ce livre dans tout le royaume, dans la vue que le peuple, et particulièrement les femmes, seroient ravies de pouvoir juger par elles-mêmes des différents

de la religion, et qu'elles se laisseroient bien plutôt prendre à l'autorité de quelques passages traduits conformément à la doctrine qu'on leur prêchoit qu'elles ne songeroient à révoquer en doute la fidélité de la traduction.

Les évêques de Suede ne douterent point que la version d'Olaüs ne partît de la même main qui venoit d'attaquer leurs privileges: ils apperçurent qu'on n'attaquoit la religion que pour ruiner ensuite leurs dignités; ils voyoient dans la conduite du roi une suite de projets et de desseins auxquels il leur paroissoit bien difficile de s'opposer. Cependant, comme ce prince cachoit avec soin son penchant pour le luthéranisme, et qu'il faisoit toujours à l'extérieur profession de la religion catholique, ces prélats crurent qu'ils ne pouvoient sans l'offenser témoigner qu'ils le soupçonnassent d'être ennemi de la religion.

Ils jugerent qu'ils devoient dissimuler comme lui, mais ils allerent le trouver en corps pour le prier d'agréer qu'on fît le procès à Olaüs et à ses sectateurs comme à des hérétiques notoires. L'archevêque d'Upsal, qui portoit la parole, lui représenta que la traduction de ce docteur n'étoit qu'une copie de celle de Luther, condamnée par le saint-siege et par les plus fameuses universités de l'Europe; il lui

remontra ensuite en peu de mots, et avec beaucoup de respect et de modération, que ses dernieres déclarations ne pouvoient lui avoir été inspirées que par les ennemis de la religion; qu'elles violoient les immunités de l'église et même les privileges de la nation : il le pria, au nom du clergé du royaume, de vouloir les révoquer, et il l'exhorta, dans des termes également touchants et respectueux, de se rendre le protecteur de la religion et de ses ministres.

Le roi lui répondit que le clergé s'étant emparé des droits et du domaine de la couronne pendant les guerres civiles, il ne devoit pas trouver mauvais que ses officiers en fissent une recherche exacte; qu'il ne redemandoit que les biens usurpés ou injustement aliénés : à l'égard d'Olaüs, il lui dit avec une indifférence apparente qu'il étoit prêt à le lui abandonner comme tous ses autres sujets qui seroient convaincus d'hérésie; mais qu'il ne pouvoit lui refuser la justice de l'entendre avant que de le condamner: il ajouta qu'on lui avoit toujours parlé avantageusement de la conduite et des mœurs de cet ecclesiastique; que l'envie et la jalousie de ses confreres pouvoient avoir beaucoup de part dans les accusations qu'on intentoit contre lui, et que ce n'étoit pas d'aujourd'hui que la plu-

part des théologiens traitoient indifféremment d'hérétiques tous ceux qui n'étoient pas de leur sentiment, souvent sur des questions frivoles de scholastique peu importantes à la religion.

L'archevêque fut également surpris et fâché que le roi ne regardât l'affaire d'Olaüs que comme une querelle de théologiens oisifs et entêtés; il lui offrit avec chaleur de convaincre cet ecclésiastique en présence de sa majesté et de tout le sénat de plusieurs erreurs très dangereuses, sans songer que de pareils témoins sont toujours les juges des conférences auxquelles ils assistent. Le roi, qui étoit bien aise d'accoutumer par son exemple ses sujets à examiner la religion, accepta aussitôt la proposition de l'archevêque, et on convint que cette conférence se feroit à Upsal.

(2 mars.) Le roi s'y rendit accompagné du sénat, et suivi de toute sa cour: Olaüs parut dans l'assemblée avec toute la confiance que lui donnoit la protection secrete du prince; les évêques refuserent d'entrer en conférence avec lui sous prétexte de leur dignité, qui les rendoit ses juges, et peut-être aussi dans la crainte de se commettre avec un homme savant et éloquent: ces prélats lui opposerent un théologien célebre appelé Gallus.

Le roi ordonna qu'on écrivit les actes de

cette conférence (1). Les deux docteurs disputerent long-temps sur le purgatoire, les indulgences, la communion sous les deux especes, le célibat des prêtres, et sur la puissance temporelle et les dignités du clergé, sans pouvoir cependant convenir entre eux de la nature des preuves dont ils devoient se servir : le docteur catholique employoit indifféremment l'autorité de l'écriture sainte, la tradition, les peres et les conciles; mais Olaüs se renfermoit obstinément dans l'autorité seule de l'écriture sainte, et il vouloit obliger son adversaire à lui prouver les dogmes et même la discipline de l'église par autant de passages formels du Nouveau Testament.

Il lui demandoit entre autres choses avec beaucoup de véhémence qu'il lui montrât dans l'évangile, et qu'il lui prouvât par l'exemple des apôtres que les évêques pouvoient posséder des principautés et des dignités séculieres, et se servir, comme ils faisoient tous les jours, des foudres de l'église contre leurs ennemis, et pour des intérêts purement temporels. Les courtisans, qui sont toujours de la religion du prince, applaudissoient tout haut à Olaüs. Quelques

(1) Bazius, Historia ecclesiastica suecana.

sénateurs demanderent à Gallus s'il étoit possible que l'écriture sainte ne renfermât pas toutes les preuves nécessaires pour soutenir sa confession de foi : le docteur catholique leur répondit qu'il ne pouvoit abandonner les preuves qu'il tiroit de la tradition en matiere de discipline sans trahir la cause qu'il défendoit, mais que quand même il n'emploieroit que l'autorité de l'écriture sainte, il ne consentiroit jamais que son adversaire se servît d'une traduction aussi infidele que la sienne.

Olaüs alloit répondre pour défendre sa traduction, et il l'auroit assurément mal défendue; il ne lui auroit pas été aisé de justifier les fautes qu'il avoit commises dans cet ouvrage après son maitre : mais le roi, craignant que Gallus ne le convainquît d'avoir corrompu le texte sacré pour l'ajuster à ses opinions, termina tout d'un coup leur dispute et la conférence; il pria l'archevêque de faire de son côté une traduction du Nouveau Testament, pour la confronter avec celle d'Olaüs : il l'assura qu'il la liroit avec plaisir; il lui représenta, pour l'engager à y travailler, que cet ouvrage seroit d'autant plus utile dans le royaume que la plupart des curés en Suede entendoient peu la langue latine, et qu'ils étoient exposés tous les jours à don-

ner de mauvaises explications au texte sacré pour ne le pouvoir pas lire dans leur langue naturelle : il ajouta à ces raisons quelques caresses qu'il fit en particulier à ce prélat; et il le congédia en l'assurant qu'il ne souffriroit point qu'il se passât rien dans le royaume au sujet de la religion, sans son conseil et sans sa participation.

L'archevêque, ébloui par ces raisons spécieuses et par les caresses du prince, convoqua à Stockholm les six évêques ses suffragants, et les principaux du clergé séculier et régulier; il leur représenta la nécessité de faire promptement une traduction du Nouveau Testament, pour l'opposer à celle d'Olaüs : il leur dit que le roi le souhaitoit; que c'étoit un moyen infaillible de plaire à ce prince, et de le retenir dans leur communion. L'évêque de Linkiòping s'opposa avec beaucoup de chaleur à l'entreprise de cet ouvrage; il représenta à l'assemblée que Jésus-Christ avoit laissé l'interprétation de l'écriture sainte aux évêques et aux docteurs de son église, afin que les ignorants et les gens simples n'eussent pas occasion d'en disputer; qu'une traduction au contraire dans la conjoncture présente ne serviroit qu'à augmenter le progrès que faisoit le luthéranisme dans

le royaume; que le peuple à la faveur de ce livre voudroit s'ériger en juge de controverses ; que l'église et la religion ne souffroient point d'examen : qu'il n'avoit jamais approuvé la conférence d'Upsal : qu'il falloit commencer par excommunier Olaüs et ses sectateurs ; que l'évêque de Strengnàz qui étoit son supérieur devoit le faire arrêter et lui faire faire son procès, ou l'envoyer à Rome, et que ces sortes d'hérétiques ne devoient se convaincre que par le fer et par le feu.

L'archevêque, malgré ces remontrances, ne trouva pas à propos de refuser au roi une chose si juste, et à laquelle même il s'étoit engagé en quelque maniere dans la conférence d'Upsal : il persévéra dans ce dessein malgré toutes les oppositions de l'evêque de Linkiòping, qui lui reprocha en pleine assemblée qu'il perdroit la religion par son excès de complaisance pour la cour.

Le clergé séculier et les religieux partagerent entre eux tout l'ouvrage, afin qu'il fût plutôt achevé(1) : les premiers se chargerent de la traduction des quatre Evangélistes, des Actes des Apôtres, et des Epîtres de S. Paul : les religieux mendiants entreprirent de tra-

(1) Puffendorf.

duire les Epîtres de S. Pierre, de S. Jean, de S. Jacques et de S. Judes; et on confia aux chartreux la traduction de l'Apocalypse.

Olaüs, fier du succès qu'il se vantoit d'avoir remporté dans la conférence d'Upsal, en publia les actes qu'il fit imprimer d'une maniere qui lui étoit avantageuse; il se maria ensuite publiquement, quoiqu'il fût prêtre, pour autoriser par un exemple peu difficile la doctrine qu'il prêchoit. Plusieurs de ses confreres l'imiterent sans peine, et ils prirent publiquement la qualité de luthériens comme une sauve-garde pour se défendre contre leurs supérieurs, et pour soutenir ces mariages scandaleux. La plupart des seigneurs faisoient prêcher des ministres dans leurs châteaux, les uns par curiosité, et touchés simplement de leur éloquence, d'autres par complaisance pour le prince, et peut-être aussi dans la vue de s'approprier les terres de l'église qui se trouvoient à leur bienséance.

Gustave apperçut avec beaucoup de joie une révolution si prompte dans la religion : ce prince, qui ne faisoit éclater ses desseins qu'à proportion que le luthéranisme faisoit des progrès, crut alors qu'il pouvoit sans péril se rendre maître d'une partie des biens du clergé : il convoqua dans cette vue le sé-

nat à Stockholm sur des avis qu'il se faisoit donner de temps en temps, et qu'il faisoit répandre adroitement dans tout le royaume que l'empereur se disposoit à marcher lui-même avec toutes les forces de l'empire pour rétablir le roi Christiern.

Les sénateurs ne furent pas plutôt arrivés à Stockholm qu'il les pria de travailler incessamment à mettre le royaume en état de n'être pas surpris par les ennemis. Ces seigneurs qui tenoient la plupart leur fortune et leurs dignités de ce prince devinerent sans peine ses intentions, et ils lui répondirent conformément à ses vues que le peuple étoit épuisé par les guerres que la Suede soutenoit depuis si long-temps; que d'ailleurs les négociants de Lubeck et des autres villes anséatiques ruinoient absolument le royaume par le privilege qu'ils avoient extorqué de faire seuls le commerce de la Suede, et même sans payer aucuns droits; qu'il ne devoit pas espérer de faire entrer de l'argent dans son épargne, à moins que d'ouvrir indifféremment tous les ports du royaume aux marchands des autres nations, mais qu'il falloit payer la ville de Lubeck avant que d'abolir les privileges qu'on avoit été forcé de lui accorder, et qui tenoient

lieu d'intérêt pour l'argent et le secours que la régence de cette ville avoit prêtés contre les Danois : on convint également dans le sénat de la nécessité et en même temps de l'impuissance de satisfaire cette ville.

Le roi, sous prétexte de soulager le peuple, fit proposer par son chancelier de prendre pour l'entretien et pour la subsistance des troupes les deux tiers des dixmes qui appartenoient la plupart aux évêques ou à de riches abbés ; et ce ministre adroit insinua en même temps qu'on pourroit se servir de l'argenterie superflue des églises, et même des cloches inutiles pour payer la régence de Lubeck, et il représenta que par ce moyen on aboliroit tout d'un coup des privileges qui ruinoient également le prince et ses sujets.

L'autorité et la puissance de Gustave étoient déja si solidement établies, que les délibérations du sénat n'étoient presque plus qu'une vaine cérémonie ; tous les sénateurs approuverent avec beaucoup de soumission cet expédient ; on en dressa un arrêt solennel : le roi nomma des commissaires qui s'emparerent dans toutes les provinces de l'argenterie et des cloches qu'ils trouverent inutiles et superflues dans les églises, et ils mirent en

même temps dans des greniers publics les dixmes et les grains destinés pour la subsistance des troupes.

Cette ordonnance du sénat fut un coup de foudre qui surprit et qui accabla les évêques et le clergé ; ils virent qu'on avoit mis sur le trône un prince puissant et habile, ennemi de leur autorité, mais qui savoit cacher sa haine et ses desseins, sous le prétexte toujours plausible du bien de l'état : l'archevêque d'Upsal lui porta ses plaintes, et il lui dit que ses officiers exerçoient des brigandages dans toutes les églises du royaume, qu'à peine on auroit pu craindre des hérétiques et des fanatiques les plus emportés.

Gustave, qui par une action de si grand éclat s'étoit laissé voir pour ainsi dire à découvert, lui répondit avec beaucoup de hauteur que les biens qu'il avoit fait saisir seroient plus utilement employés à la défense de l'état que pour entretenir le faste et l'orgueil de la plupart des ecclésiastiques; et là-dessus il le congédia sans lui vouloir donner une plus longue audience.

Cette réponse et la conduite violente des officiers de ce prince irriterent au dernier point la plupart des catholiques zélés du royaume : les ecclésiastiques, et sur-tout les

religieux, se déchaînerent horriblement contre lui; ils semerent parmi le peuple des libelles injurieux, où ils le traitoient publiquement d'hérétique et d'excommunié; quelques uns même, plus mutins et plus emportés, proposoient de révoquer son élection. Le petit peuple, qu'on gouverne toujours quand on le sait prendre par la religion, entra avec ardeur dans leur ressentiment, les paysans surtout souffroient impatiemment qu'on enlevât leurs cloches et les croix d'argent de leurs églises, qui faisoient souvent la partie la plus essentielle de leur culte; ces paysans naturellement féroces, prévenus par leurs curés, regardoient cette conduite du prince comme un attentat sur la religion et sur leur liberté; quelques uns prirent les armes, poursuivirent les commissaires, et enleverent leurs cloches qu'ils rapporterent comme en triomphe dans leurs villages.

Il se faisoit tous les ans en cette saison une foire considérable proche d'Upsal, où il se trouvoit une affluence extraordinaire de peuple de toutes les provinces circonvoisines: c'étoit comme une espece d'états pour les paysans: ils y traitoient de leur négoce, des intérêts de chaque province, et sur-tout des différents qu'ils pouvoient avoir au sujet de

la conservation de leur liberté et de leurs privileges. Les mécontents résolurent de profiter de cette assemblée pour exciter quelque révolte; ils firent secrètement disposer les principaux de ces paysans à demander hautement la révocation du dernier arrêt du sénat au sujet des dixmes et des cloches de leurs églises.

Gustave n'ignoroit rien de leurs desseins ; l'argent qu'il répandoit libéralement faisoit qu'il ne manquoit jamais de ces gens qui courent après les secrets , et dont l'intérêt et le gain sont de connoître sans être connus : il apprit par ces espions que les paysans prévenus par les moines et par le clergé se disposoient à prendre les armes à la foire d'Upsal, si on ne restituoit aux églises de leurs villages les cloches qu'on en avoit enlevées.

Le roi prévint les mécontents ; il se rendit lui-même à cette foire à la tête d'un corps de cavalerie: son arrivée imprévue surprit et fit trembler les plus mutins : il leur parla d'abord avec un certain air de grandeur et d'autorité, et en prince qui a droit de commander et qui sait se faire obeir; il leur demanda fièrement qui les avoit chargés du soin du gouvernement pour vouloir se mêler de censurer les délibérations du sénat , et s'ils avoient ou-

blié que les évêques et tout le clergé étoient plus ennemis de leur patrie que les Danois mêmes : il leur dit ensuite, comme pour les gagner et pour les intéresser dans sa conduite, qu'il n'avoit en vue que leur soulagement par l'arrêt qu'il avoit rendu avec le sénat au sujet des dixmes, que dans le besoin pressant de payer ceux de Lubeck on avoit mieux aimé tirer quelque secours du clergé que de les accabler par de nouveaux impôts. Gustave se flattoit de les adoucir et de les faire entrer dans ses sentiments par ce discours ; mais la populace s'étant récriée avec férocité qu'ils ne souffriroient jamais qu'on changeât la religion, ni qu'on enlevât leurs cloches et l'argenterie de leurs églises, le roi, irrité de leur audace, commanda à ses troupes de faire feu sur les mutins. Ces paysans, effrayés de la contenance des cavaliers qui avoient la carabine couchée en joue, se jeterent à genoux et lui demanderent pardon. Gustave fit arrêter les plus mutins; les autres se cacherent dans la multitude, ou s'échapperent par leur obscurité : l'assemblée se dissipa en un instant, et chacun se retira avec précipitation, plein de respect et de crainte pour un prince qui savoit si bien se faire obéir.

Gustave n'eut pas plutôt dissipé par sa pré-

tune et son élévation ; que ce prince violent ne le regardoit jamais qu'avec des yeux pleins de fureur ; que plus d'une fois il avoit mis la main à son poignard pour le tuer ; que la princesse sa mere, qui craignoit à tous moments pour sa vie, lui avoit conseillé de se retirer.

Là-dessus il demandoit d'une maniere touchante si un traitement si inhumain étoit la récompense de la vie que l'administateur avoit perdue pour la défense de la patrie : au seul nom de Sténon ce fourbe fondoit en larmes.

Il se jetoit à genoux et il conjuroit ces paysans de prier Dieu pour l'ame du prince son pere, et de dire chacun un *Pater* à son intention pendant qu'il leur étoit encore permis de croire au purgatoire : il se déchaînoit après cela contre la conduite de Gustave ; il le traitoit d'hérétique et d'usurpateur : il disoit qu'il avoit renoncé à la foi de ses peres ; il lui faisoit même un crime parmi ces paysans jaloux de leurs coutumes de s'habiller plus magnifiquement que ses prédécesseurs : il publioit qu'il avoit quitté la foi catholique, et jusqu'aux habits de la nation, et qu'il vouloit forcer tous les Suédois à l'imiter dans son changement.

qu'un enfant fort jeune que le roi élevoit auprès de lui, et dont ce prince prenoit autant de soin que s'il eût été son propre fils.

Cette lettre fit tout l'effet que Gustave en pouvoit espérer: les paysans désabusés abandonnerent leur prince imaginaire. Hans craignant qu'on ne le livrât à Gustave, se sauva en Norwege: il y trouva une nouvelle protection; l'archevêque de Drontheim, à la recommandation des évêques de Suede, le reçut chez lui et le traita publiquement comme prince de Suede: cet imposteur leva de nouvelles troupes dans ce royaume par le crédit de ce prélat; il fut même assez adroit pour persuader à une femme de la premiere qualité de Norwege que la couronne de Suede lui appartenoit, et il lui promit d'élever un jour sa fille à la dignité de reine. Cette dame éblouie de la vision d'une couronne, fit prendre les armes à ses vassaux en sa faveur: elle lui fournit beaucoup d'argent pour commencer la guerre, et elle lui donna une chaîne d'or d'un poids considérable, comme des marques et des gages de l'alliance qu'elle vouloit contracter avec lui.

Gustave ayant appris que le faux Sténon se disposoit à rentrer dans le royaume, fit avancer aussitôt un corps de cavalerie pour

lui en defendre l'entrée ; il écrivit en même temps au roi de Danemarck pour se plaindre de la retraite qu'il donnoit dans ses états à un fourbe, et il protesta qu'il iroit le chercher lui-même jusque dans le fond de la Norwege à la tête de son armée, si on ne le chassoit promptement de ce royaume.

Frideric ne regardoit qu'avec une secrete jalousie l'union des Suédois et la prospérité du regne de Gustave : ce prince habile et politique n'auroit pas été fâché que le faux Sténon eût fait renaitre la guerre civile en Suede ; mais craignant de s'attirer de nouvelles affaires dans une conjoncture où il appréhendoit à tout moment une descente de la part de Christiern, il fit commander à Hans de sortir incessamment de ses éats. Ce malheureux se voyant chassé de la Norwege, passa à Rostock. Gustave l'envoya demander aussitôt aux magistrats de cette ville, avec menaces de faire arrêter leurs vaisseaux qui se trouvoient dans ses ports, s'ils ne lui livroient cet imposteur. Les magistrats de Rostock, qui n'avoient aucun intérêt de protéger ce malheureux lui firent couper la tête ; et par cette exécution ils dissiperent l'inquiétude de Gustave, et ruinerent l'espérance des mécontents.

Quoique le clergé ni les religieux n'eussent

pas paru publiquement dans cette affaire, le roi étoit cependant bien persuadé qu'ils n'auroient pas manqué de se déclarer si le dessein de cet imposteur avoit réussi : il savoit qu'ils étoient ses plus dangereux ennemis, et qu'il n'y avoit que la considération de sa puissance qui les empêchât d'éclater. Les évêques faisoient agir les curés et les ecclésiastiques du second ordre pour retenir les peuples dans l'ancienne religion : ils n'ignoroient pas qu'ils perdroient la plus grande partie de leurs biens par l'établissement du luthéranisme ; des motifs aussi pressants que l'intérêt et la religion mettoient en mouvement tout le clergé ; les moines, et sur-tout les religieux mendiants, couroient toutes les provinces sous prétexte des quêtes qu'ils étoient obligés de faire pour leur subsistance, mais en effet pour fomenter le mécontentement des peuples : ils s'assuroient de leurs amis, ils faisoient agir leurs dévotes ; ils cabaloient dans tous les villages, et parloient d'une maniere peu respectueuse du prince ; comme si le zele qu'ils affectoient de faire paroître pour la défense de la foi catholique eût justifié cet esprit de rebellion.

Le roi craignant que le clergé et ces religieux ne causassent enfin quelque révolte dangereuse, résolut de gagner les évêques,

et sur-tout les chefs et les supérieurs des maisons religieuses, et d'éloigner ceux qui ne se rendroient pas à ses volontés. La plupart des supérieurs des mendiants étoient Allemands et étrangers, tous docteurs dans les principales universités d'Allemagne, que leurs généraux envoyoient pour visiter et pour gouverner les monasteres de Suede. Le roi rendit une déclaration qui défendoit à ces étrangers de se mêler du gouvernement des religieux suédois, sous prétexte qu'étant sujets de l'empereur et des princes ennemis de la nation, ils portoient leurs religieux, et même les peuples à la révolte : on les obligea de sortir incessamment du royaume, et le roi mit en leur place des religieux dévoués à la cour.

(1527.) Ce prince rendit une autre déclaration pour réprimer les visites et les voyages trop fréquents des religieux : il ne leur permit de sortir de leurs monasteres que deux fois l'an, et il ne leur accorda que quinze jours chaque fois pour recueillir les aumônes qu'ils recevoient de la piété et de la libéralité de ses peuples. Le roi s'adressa ensuite aux évêques de Strengnàz et de Westeràhs, dont il étoit bien assuré; il les assura que toute sa conduite n'avoit pour but que de faire observer la pure

parole de Dieu dans son royaume, et d'en bannir les superstitions qu'un esprit d'intérêt avoit introduites dans l'exercice de la religion : il pria ces prélats de lui remettre de bonne grace les forteresses dont ils étoient maîtres : il leur promit en échange de leur faire des biens considérables en particulier, et d'élever leurs maisons aux premieres dignités du royaume. Le roi ne leur eut pas plutôt témoigné de l'affection et de la confiance qu'ils lui promirent de se soumettre aveuglément à ses volontés, soit que ces prélats crussent qu'il suffisoit de ne point professer l'erreur, ou qu'ils craignissent de s'attirer l'indignation du prince.

L'archevêque d'Upsal fut plus ferme ; les promesses ni les menaces de Gustave ne purent jamais l'ébranler : on saisit son temporel, on persécuta sa famille, on le tint même quelque temps en prison dans un couvent de Stockholm, sous prétexte qu'il étoit complice de la révolte du faux Sténon ; enfin on n'oublia aucune de ces persécutions indirectes que les princes savent si bien employer pour réduire des sujets opiniâtres, ou trop fermes dans leurs sentiments.

Ce prélat fut toujours inébranlable : il dit à ceux qui le sollicitoient de se rendre aux

volontés du roi, qu'il n'avoit point recherché la dignité d'archevêque; que Gustave s'étoit intéressé à son élection, et qu'il ne pouvoit croire que ce prince prétendît exiger pour reconnoissance qu'il trahît indignement sa dignité et son ministere. Gustave ne le pouvant gagner s'en défit habilement, sous le prétexte honorable d'une ambassade: on lui ordonna de partir incessamment pour la Pologne, et le roi lui fit dire qu'il recevroit ses ordres et ses dépêches à Dantzick. L'archevêque comprit bien qu'il falloit sortir du royaume et abandonner sa dignité; il obéit cependant avec beaucoup de soumission, et se rendit à Dantzick avec Olaüs Magnus son frere : il y resta quelque temps pour attendre ses dépêches et les ordres de la cour; mais ne recevant aucunes nouvelles de Gustave, et apprenant que le luthéranisme faisoit tous les jours de nouveaux progrès dans le royaume, il se rendit à Rome pour implorer le secours du pape (1), et pour l'avertir du péril que couroit la religion sous le regne d'un prince aussi habile et aussi puissant.

Mais le pape n'étoit guere en état de faire attention ni de donner ordre aux affaires de

(1) Clément VII.

l'église de Suede. Ce pontife qui avoit une passion violente pour l'élévation et la grandeur de sa famille, étoit entré l'année précédente (1) dans une ligue que François Premier, roi de France, les républiques de Venise et de Florence, et les Suisses, avoient faite contre l'empereur Charles-Quint. Le but des confédérés étoit de faire délivrer les enfants de France qui étoient en otage en Espagne depuis le retour du roi, de revendiquer le royaume de Naples au saint-siege, de maintenir Sforce dans le duché de Milan, et de défendre la liberté de l'Italie, en un mot de s'opposer à la puissance de l'empereur, qui devenoit formidable à toute l'Europe depuis la bataille de Pavie.

Ce prince irrité contre le pape, qu'il accusoit d'avoir été l'auteur de cette ligue, lui fit une guerre sanglante; et, ce qui fut plus sensible à ce pontife que la guerre même, il fit exhorter les cardinaux de convoquer un concile légitime pour le bien de l'église, qui avoit également besoin, à ce qu'il disoit, de réforme dans son chef et dans ses membres. Clément avoit un éloignement extrême pour un concile; il craignoit la réformation de la puissance pa-

(1) 21 mai 1526.

pale, mais il craignoit encore plus pour sa personne même et pour sa dignité.

Ce pontife avoit toujours passé pour fils naturel de Julien de Médicis, jusqu'à ce que le pape Léon X, qui étoit de cette maison, le déclara légitime, sur le rapport du frere de sa mere et de quelques religieux qui déposerent qu'il y avoit eu une promesse de mariage; témoignage un peu suspect dans une affaire si délicate. Il est bien vrai qu'il n'y avoit pas de loi qui exclût positivement les bâtards du pontificat; mais c'étoit néanmoins l'opinion commune qu'une dignité si sainte et si éminente n'étoit pas compatible avec ce défaut; et Clément appréhendoit justement que l'empereur ne fît valoir ce prétexte dans un concile, et qu'il ne lui donnât par son autorité une apparence de justice et de religion.

Il savoit de plus que ce prince étoit maître d'un billet qu'il avoit donné dans le conclave au cardinal Colonne pour acheter sa voix, et il se voyoit par là en danger d'être déposé comme Balthasar Cossa, appelé durant son pontificat Jean XXIII, d'autant plus que le pape Jules II avoit fait une bulle rigoureuse qui cassoit absolument toute élection simoniaque, en sorte même qu'un consentement

postérieur des cardinaux ne pût jamais la valider.

Mais Charles-Quint en vouloit moins à sa personne qu'aux principautés qui étoient attachées à sa dignité; il ne le menaçoit d'un concile et il n'en demandoit avec tant d'éclat la convocation que pour lui susciter de nouveaux ennemis, et pour le réduire à la fin à dépendre de sa volonté. Ce prince eût bien voulu disposer des terres de l'église, qui lui étoient nécessaires dans la conjoncture de la guerre pour la communication du Milanez avec le royaume de Naples: la ligue que le pape venoit de faire avec ses ennemis lui fournit un prétexte spécieux pour s'en emparer.

Il fit entrer son armée sur les terres de l'église: ses troupes assiégerent et prirent d'assaut la ville de Rome; elles y exercerent des cruautés qu'à peine on eût pu craindre des Turcs: le massacre et le pillage durerent plusieurs jours; on viola les filles dans les bras de leurs meres et jusqu'au pied des autels; les monuments des apôtres et les reliques des saints furent profanés par l'avarice et l'insolence des soldats; on jeta dans des cachots affreux les cardinaux et les prélats de la cour de Rome, et on leur donnoit à tous

moments mille frayeurs d'une mort infâme, pour les contraindre de livrer les trésors de l'église ; le pape même fut arrêté et mis prisonnier dans le château Saint-Ange par les capitaines de l'empereur; et ce prince, qui affectoit le titre religieux de catholique, vouloit le faire emmener jusqu'en Espagne, comme il en avoit usé à l'égard de François Premier, roi de France, afin de triompher presque en même temps des deux plus grandes puissances de l'Europe, l'une spirituelle, et l'autre temporelle.

Gustave apprit avec une secrete joie la guerre que l'empereur faisoit au pape et la prison de ce pontife: il résolut de se servir de cet exemple et de cette conjoncture pour donner le dernier coup à la dignité des évêques de son royaume ; il étoit d'ailleurs si puissant qu'il ne craignoit aucune révolte: il avoit un nombre considérable de troupes sur pied qui le rendoient également redoutable à ses ennemis et à ses sujets ; la plupart des officiers étoient étrangers ou luthériens, et ils étoient tous également attachés à sa personne et à sa fortune : le sénat n'étoit composé que de ses créatures, et les Danois étoient devenus ses alliés.

Pendant que tout le monde redoutoit sa

puissance ou révéroit sa grandeur, il fit dessein de retirer des mains des évêques toutes les forteresses qui étoient dépendantes de leurs évêchés, de faire faire en même temps une recherche exacte des biens que le clergé et les religieux avoient acquis ou usurpés depuis la défense du roi Canutson, et sur-tout il résolut de faire confirmer par les états-généraux du royaume toutes ses déclarations et l'arrêt que le sénat avoit rendu contre le clergé au sujet des dixmes.

Il convoqua dans cette vue les états-généraux à Westeràhs : il employa son autorité dans les provinces pour faire elire des nonces et des députés qui lui fussent agréables; il fit dire secrètement à un nombre d officiers de guerre de s'y trouver sous prétexte de solliciter le paiement des troupes, et il s'y rendit ensuite accompagné de tous les sénateurs, et suivi d'une foule de courtisans qui marquoit sa puissance et qui servoit en même temps à l'entretenir.

Ce prince commença à faire paroître ses intentions dans un repas où se trouverent les évêques, les sénateurs, les députés des provinces, et tous les membres des états. Les officiers de sa maison changerent à table le rang ordinaire des séances : on donna les premieres

places aux sénateurs séculiers au préjudice des évêques qui étoient en possession de les occuper, et on donna la même préférence aux gentilshommes, qui furent placés au-dessus des députés ecclésiastiques du second ordre; le roi, par ce changement, vouloit commettre les évêques avec les sénateurs, et intéresser la noblesse dans le dessein qu'il avoit d'abaisser le clergé.

Les évêques et les autres députés ecclésiastiques se retirerent à la sortie de table chagrins et inquiets d'un tel changement: ils sortirent avec précipitation de la salle du festin et du château, et ils furent s'enfermer dans l'église de Saint-Egide. Quand ces prélats et ces ecclésiastiques se virent seuls, et qu'ils se crurent en sûreté, ils se demanderent reciproquement quelle pouvoit être la cause de l'injustice et de l'affront que le roi leur avoit faitssi publiquement.

L'évêque de Linkiòping, qui présidoit à l'assemblée en qualité de premier suffragant de l'archevêque d'Upsal, prit la parole: il leur dit qu'ils savoient par leur propre expérience que ce prince ne faisoit jamais rien de public sans des vues secretes et sans des desseins particuliers; que ce changement injurieux à leur ordre n'étoit que le signal et le commencement

de plus grandes persécutions; que les déclarations du roi, les arrêts du sénat, les entreprises des officiers du prince, ses armées et sa puissance, leur annonçoient la perte de leur liberté et de la meilleure partie de leurs biens; que Gustave, sous le spécieux titre de défenseur de la patrie, usurpoit une autorité absolue et indépendante des lois; qu'il vouloit s'emparer de leurs châteaux et de leurs forteresses; qu'il les priveroit ensuite de la part qu'ils avoient eu depuis si long-temps dans le gouvernement, et que peut-être la religion même ne seroit pas en sûreté dans cet état s'ils ne se déterminoient à résister courageusement aux luthériens.

L'évêque de Strengnàz (1), qui étoit gagné par la cour, lui répondit qu'on ne pouvoit à la vérité veiller avec trop de soin à la défense de la religion; mais en même temps il insinua qu'on ne devoit pas irriter par un zele à contretemps un prince puissant, et qui d'ailleurs avoit si bien mérité de l'état: il ajouta qu'il étoit même d'avis que le clergé contribuât d'une partie de ses biens à la défense du royaume, et il déclara qu'il remettroit volontiers sa forteresse entre les mains du roi, qui la sau-

(1) Sommer.

roit mieux conserver et défendre contre les ennemis de la nation que ne pouvoit faire une personne de profession ecclésiastique.

L'évêque de Linkiòping ne put entendre ce discours sans indignation : il lui demanda d'un ton plein de zele et de colere s'il prétendoit pouvoir disposer des biens de son église comme de son patrimoine en faveur d'un prince hérétique, ou du moins qui favorisoit ouvertement l'hérésie : il lui reprocha même qu'il parloit plutôt en politique et en homme de cour que comme un véritable évêque. Il adoucit ensuite ce qu'un discours si véhément pouvoit avoir d'offensant ; il le conjura dans les termes les plus pressants de demeurer uni avec ses confreres, et d'agir de concert avec eux pour la défense de leurs biens et de leurs dignités : il exhorta toute l'assemblée d'imiter leur archevêque, qui avoit également résisté aux menaces et aux caresses de la cour : il ajouta que c'étoit dans ces occasions qu'ils devoient se souvenir du serment qu'ils avoient fait à leur sacre de maintenir et de défendre au péril de leur vie la religion et les droits de leurs églises. Enfin il n'oublia rien pour tâcher de réveiller en eux toute la vigueur épiscopale, et pour leur persuader qu'une disgrace causee

par une fermeté apostolique leur seroit plus glorieuse que toute la faveur de la cour.

Ce discours, prononcé avec ardeur, entraîna les trois autres évêques et tous les ecclésiastiques de l'assemblée : on résolut de défendre constamment dans les états les biens et les droits de l'église. Les évêques de Strengnàz et de Westerâhs, quoique gagnés par la cour, n'oserent s'opposer à un avis qui paroissoit si généreux; peut-être même que ces deux prélats n'étoient pas fâchés que leurs confreres entreprissent à leur péril de défendre leurs dignités. Ces six évêques firent entre eux un serment solennel de soutenir courageusement les biens et les privileges du clergé contre les entreprises du roi : ils en dresserent un acte qu'ils souscrivirent et qu'ils firent signer à tous les ecclésiastiques de l'assemblée, et ils cacherent ensuite cette protestation dans un tombeau de l'église même où ils se trouvoient, de peur qu'elle ne tombât entre les mains du prince.

L'évêque de Linkiòping, non content de ces mesures, s'assura secrètement du grand maréchal Tureiohanson. Ce seigneur, par sa naissance et par sa dignité, ne voyoit que le roi au-dessus de lui dans le royaume, mais ces avantages étoient balancés par son peu de mé-

rite et par une vanité excessive; il ne parloit que de sa naissance, et, sans courage et sans valeur, il croyoit que le public devoit trouver toutes ces vertus dans la noblesse de son origine. La priere que lui fit l'évêque de Linkiöping d'accorder sa protection au clergé fut un titre pour l'obtenir; Tureiohanson, ébloui de se voir à la tête d'un parti, lui promit de maintenir hautement les intérêts de la religion et de ses ministres. Ce prélat gagna encore quelques seigneurs de la Gothie occidentale et plusieurs députés du corps des paysans qui s'unirent pour résister aux entreprises des luthériens.

Les états s'assemblerent le lendemain. Le chancelier en fit l'ouverture par un discours pressant sur les besoins de l'état: il représenta à l'assemblée, de la part du roi, qu'il n'y avoit aucun fonds établi pour payer les troupes; que la plupart des places frontieres avoient besoin d'être fortifiées; qu'il y avoit peu de vaisseaux dans les ports, et que les arsenaux étoient fort dépourvus: il n'oublia pas de leur faire peur des desseins et des armes du roi Christiern; il rappela le souvenir de toutes les cruautés que ce prince avoit exercées dans le royaume; il peignit avec les couleurs les plus tristes et les plus touchantes l'état affreux

et l'extrême misere où la Suede étoit réduite sous sa domination; le sénat massacré, le pillage, les assassinats publics, l'incendie, le viol, et tous les crimes les plus énormes, autorisés par un prince qui ne daignoit pas même chercher des prétextes à ses crimes; le crédit et les récompenses des traîtres, encore plus insupportables que leurs trahisons; en un mot tout le royaume en proie à des ennemis irréconciliables, ou à des Suédois perfides et révoltés encore plus cruels que ces ennemis.

Il leur dit que, dans un état si déplorable, le roi seul avoit formé le généreux dessein de délivrer sa patrie; qu'il s'étoit exposé pour cela aux plus grands dangers; qu'il n'avoit jamais ménagé son bien ni sa vie pour leur défense; qu'on n'ignoroit pas qu'il avoit engagé toutes les terres de sa maison pour soutenir la guerre contre les Danois; que la Suede avoit enfin triomphé de ses ennemis par la valeur et la bonne conduite de ce prince; mais que ces mêmes ennemis si cruels étoient près de rentrer dans le royaume avec toutes les forces de l'empereur, si on ne se mettoit de bonne heure en état de leur résister; il ajouta que le domaine de la couronne étoit si diminué par les usurpations du clergé qu'à peine les revenus suffisoient-ils pour l'entretien de

la maison du prince; que les gentilshommes se trouvoient également ruinés par les fondations indiscretes de leurs prédécesseurs; qu'on n'ignoroit pas que l'église de Suede possédoit seule plus de biens que le roi et que tous les autres états du royaume ensemble; que les évêques avoient toujours fait servir la religion à leurs intérêts et à l'établissement de leur autorité; qu'ils s'étoient rendus maîtres, par des moyens peu légitimes, des meilleurs fiefs et des principales forteresses; que ces prélats, devenus par la suite des temps plus riches et plus puissants même que leurs souverains, s'étoient souvent révoltés contre ses princes; qu'on savoit qu'ils avoient causé par leur ambition toutes les guerres civiles et étrangeres qui avoient désolé la Suede tour-à-tour depuis pres de six vingts ans; que plus d'une fois ils avoient appelé l'ennemi dans le royaume, qu'ils l'avoient introduit dans leurs forteresses, et qu'ils n'avoient jamais épargné ni trahison ni perfidie pour faire réussir leurs révoltes.

Que le sénat, qui connoissoit les besoins de l'état, et combien la puissance excessive et les grandes richesses des évêques étoient préjudiciables au repos de la Suede, avoit judicieusement ordonné qu'on emploieroit les deux

tiers des dixmes pour l'entretien et la subsistance des troupes; que le roi demandoit aux états que les déclarations qu'il avoit rendues, et l'arrêt du sénat, qui n'avoit pour but que le soulagement du peuple, fussent confirmés; que les ecclésiastiques et les religieux rendissent incessamment, soit au domaine du prince ou à la noblesse, et à tous les particuliers, les terres et les biens qu'ils prétendoient leur avoir été donnés depuis le regne et la défense du roi Canutson (1); qu'ils fussent obligés de contribuer comme les séculiers à l'entretien des troupes a proportion de leur ancien domaine et de leurs acquisitions; que les évêques n'usurpassent plus la succession de leurs ecclésiastiques, ce qui ruinoit insensiblement les meilleures familles du royaume; que ces prélats renonçassent aux droits d'amende et de confiscation; qu'ils fussent condamnés à remettre incessamment entre les mains du prince leurs forteresses, qui ne servoient souvent qu'à donner retraite aux séditieux et aux révoltés, et enfin qu'on exclût pour toujours ces prélats du sénat, sans qu'il leur fût jamais permis dans la suite de se mêler du gouvernement.

---

(1) En 1452.

Le chancelier n'eut pas plutôt cesse de parler que l'évêque de Linkiòping prit la parole. Il dit qu'il n'étoit pas surpris qu'on proposât si hautement de s'emparer des biens de l'église, puisqu'on autorisoit les luthériens qui attaquoient la religion même; qu'il déclaroit aux états qu'il étoit résolu avec tout le clergé du royaume de défendre constamment la foi et la religion catholique, et qu'ils ne consentiroient jamais de céder de leurs biens, ni de relâcher de leurs droits et de leurs privileges sans un ordre exprès du pape qu'ils reconnoissoient pour souverain dispensateur de tous les biens de l'église, comme il étoit le juge infaillible sur les questions de foi et en matiere de religion.

Le roi, surpris de la fermeté de cet évêque, se tourna vers les sénateurs et du côté de la noblesse comme pour engager quelque seigneur à répondre à ce prélat. Tureiohanson se leva aussitôt, et, au lieu d'entrer dans l'intention et dans les intérêts du prince, il lui dit fièrement qu'on ne pouvoit trop louer le zele de l'évêque de Linkiòping, et qu'il souhaitoit que tous les Suédois défendissent avec autant de courage la foi catholique et la liberté de la nation. Les évêques et tout le clergé applaudirent hautement à ce discours, et ils furent

soutenus par plusieurs députés de la Gothie occidentale, qui plaignoient secrètement la perte de l'ancienne religion, mais qui n'avoient osé, par la crainte du roi, dire librement leur avis.

Gustave, surpris et irrité du discours de Tureiohanson et des applaudissements qu'il avoit reçus, se plaignit du peu de respect et de l'ingratitude des Suédois. Il leur reprocha qu'ils n'avoient jamais su se passer de rois ni en souffrir quand ils les avoient une fois élus: il leur dit qu'il n'ignoroit pas que ses déclarations contre le clergé et l'arrêt du sénat au sujet des dixmes lui avoient fait plus d'ennemis dans le royaume qu'il n'en avoit parmi les nations voisines ennemies et jalouses du bonheur de la Suede: il ajouta qu'il étoit bien instruit qu'il y en avoit plusieurs dans l'assemblée qui, suivant le proverbe suédois, voudroient lui avoir vu le fer d'une hache enfoncé dans la tête, quoique personne ne fût assez hardi pour en oser prendre le manche; qu'ils se trompoient fort s'ils se persuadoient qu'il fût monté sur le trône comme sur un théâtre, pour y représenter seulement le personnage de roi; il leur déclara qu'il vouloit être obéi, et que, dans la conjoncture présente, il avoit besoin d'une autorité absolue pour résister aux entreprises

et aux desseins de l'empereur et du roi Christiern.

Que si l'obéissance et la soumission qu'il exigeoit leur paroissoient injustes, il étoit près de renoncer à son élection; qu'il demandoit seulement qu'on le dédommageât des dépenses qu'il avoit faites pour la défense de l'état depuis qu'il étoit chargé du gouvernement, et qu'après cela il les laisseroit jouir tranquillement du fruit de ses victoires, et qu'il donnoit sa parole de sortir du royaume et de n'y mettre le pied de sa vie. La douleur et la colere lui firent verser quelques larmes malgré lui en finissant ces mots. Il sortit brusquement de l'assemblée, et il se retira dans le château suivi des principaux officiers de ses troupes qui le pressoient de se rendre maître absolu du gouvernement, et qui lui offrirent d'exécuter ses ordres sans attendre les délibérations ni le consentement des états.

Le chancelier resta dans l'assemblée pour empêcher qu'on n'y prît en l'absence du roi des résolutions contraires à ses intérêts; mais on ne décida rien ce jour-là. Les sénateurs séculiers et les principaux seigneurs, effrayés de la colere et de la retraite de Gustave, se leverent aussi-tôt, comme s'ils eussent craint d'être vus avec des gens qui n'étoient pas de

l'avis du prince: les évêques au contraire, tout le clergé, la plupart des seigneurs de la Gothie occidentale, et toute la populace de Westeràhs, reconduisirent Thureiohanson comme en triomphe jusqu'à son logis.

Ce seigneur, ébloui de leurs applaudissements, ne pouvoit cacher la joie qu'il avoit de se voir à la tête d'un parti qu'il croyoit formidable au roi. Il se flattoit de régner dans les états et d'en prescrire à son gré toutes les délibérations; il rentra dans sa maison au son des trompettes et au bruit des tambours et des timballes, fier et content du succès qu'il croyoit avoir remporté, sans songer que les favoris du peuple ne durent pas long-temps, et qu'il est toujours dangereux pour un grand seigneur de sortir avec avantage d'une affaire où il semble que l'autorité du prince a été peu considérée.

Les états se rassemblerent le lendemain. On employa la journée entiere en des contestations réciproques: Olaüs Petri fit un nouveau défi au docteur Gallus, mais leur dispute n'eut point de suite, parceque celui-ci vouloit traiter les matieres controversées en latin et d'une maniere scholastique, et qu'Olaüs s'opiniâtroit à parler suédois comme une langue également entendue de tous les députés des états.

L'assemblée étoit partagée en deux partis : les uns défendoient les biens et les privileges du clergé avec d'autant plus d'ardeur qu'ils étoient persuadés que la conservation de l'ancienne religion en dépendoit, et les autres, qui regardoient les opinions de Luther comme une chose indifférente tant que l'église ne se seroit pas expliquée dans un concile général, vouloient qu'on se soumît sans restriction à la volonté du roi.

Le chancelier représentoit incessamment aux principaux députés que les royaumes ne se devoient pas gouverner par les maximes des prêtres et des moines, qui ont des intérêts différents de ceux de l'état, et qui reconnoissent même un prince étranger pour souverain dans la personne du pape; que, selon l'exigence des temps et du bien public, le salut de l'état devoit être la premiere de toutes les lois, et que toutes les autres constitutions humaines n'étant faites que pour l'entretien et la conservation de la société civile, le prince et le souverain magistrat devoit être maître de les changer suivant le besoin et la disposition de chaque nation; que la plupart des ecclésiastiques et des moines tiroient à eux tous les biens du royaume sous différents prétextes de dévotion; que les évêques, par la qualité qu'ils

prenoient d'uniques héritiers des prêtres, ruinoient tous les jours les meilleures familles; que ces prélats, à titre de succession, d'amende, ou de confiscation, s'emparoient insensiblement de tous les biens de l'état, et qu'ils mettoient ensuite tant d'usurpations différentes à couvert de toutes recherches sous le nom de biens d'église, qu'ils épouvantoient par le fantôme de l'excommunication ceux qui pourroient justement se plaindre de leurs injustices, et qu'ils appeloient hautement hérésie une opinion condamnée comme hérétique par le pape, qu'ils ne regardoient cependant comme infaillible que lorsque l'infaillibilité étoit conforme à leurs intérêts.

Le chancelier, par de semblables discours, et même par des voies d'autant plus sûres qu'elles étoient cachées, ramena insensiblement la plupart des députés dans le parti du roi: on gagna même plusieurs ecclésiastiques, sous prétexte qu'on ne vouloit point toucher à la religion, et qu'il ne s'agissoit que d'une affaire purement temporelle; on leur fit peur de la puissance et du ressentiment du prince dans le même temps qu'on leur insinuoit qu'une résistance trop opiniâtre n'étoit pas éloignée d'une rebellion et du crime de lèze-majesté.

Gustave étoit déja assuré de la meilleure partie de l'assemblée, que Tureiohanson se flattoit encore de la puissance de son parti: il ne parloit que de faire brûler tous les hérétiques, et il demandoit sur-tout avec beaucoup d'instance que les états fissent une loi qui déclarât les luthériens incapables de parvenir à la couronne, dans la vue de donner une exclusion formelle à Gustave, et d'avoir un titre pour s'opposer à la cérémonie de son couronnement (1). L'affaire fut agitée avec beaucoup de chaleur dans l'assemblée; chacun parloit selon son intérêt ou son inclination, lorsque l'évêque de Strengnàz, qui étoit gagné secrètement par la cour, demanda la liberté de parler.

Ce prélat n'eut pas plutôt obtenu audience qu'il représenta aux états qu'il étoit surpris qu'il y eût des gens dans l'assemblée qui osassent traiter si publiquement de l'abdication du roi presque en présence de ce prince et sous le canon de son château: il leur dit qu'une affaire de cette importance ne se décidoit pas par cabale et à la pluralité des voix; qu'on en voyoit plusieurs dans les états qui se signaloient dans l'assemblée comme dans un champ

(1) Loccenius, lib. VI, p. 270.

de bataille, qui auroient peut-être bien de la peine à soutenir seulement les regards et la présence de Gustave s'il avoit les armes à la main : il leur demanda quelles forces ils avoient à opposer à ce prince, qui étoit maître de toutes les troupes, et en cas même qu'il voulût bien abdiquer, s'ils avoient les fonds nécessaires pour le dédommager des frais immenses qu'il avoit faits pour la défense de l'état.

Il ajouta qu'il n'étoit pas si aisé de compter avec un grand capitaine qui étoit à la tête d'une armée considérable, et qui retiendroit même la souveraine puissance tant qu'il lui plairoit, comme pour gages de paiement; que d'ailleurs ils se trompoient grossièrement s'ils se flattoient que la Suede, sous un autre prince ou sous une autre forme de gouvernement, pût résister long-temps à tant d'ennemis dont elle étoit environnée; que tous les gens habiles savoient bien que la puissance et les forces du royaume étoient bien plus dans la personne du roi que dans sa dignité; que ce prince ne feroit aucune démarche pour descendre du trône qui ne servît en même temps pour y faire monter les rois de Danemarck Christiern ou Frideric; que la crainte seule de son courage et de sa valeur tenoit en respect tous les ennemis de la nation.

Ce prélat dit encore que quoique le roi parût peu favorable au clergé, cependant la force de la vérité et l'affection sincere qu'il avoit pour le bien de l'état l'obligeoient d'avouer que le salut du royaume étoit attaché à la personne de ce prince; qu'il convenoit qu'on ne pouvoit trop louer le zele du grand maréchal, et que tout le clergé et les religieux lui avoient d'étroites obligations, mais qu'on n'ignoroit pas aussi qu'un zele trop outré causoit souvent de grands malheurs, et qu'il croyoit qu'il étoit plus à propos d'abandonner quelques droits et de relâcher de leurs privileges dans une conjoncture où cela étoit si nécessaire pour la défense de l'état, que d'irriter, par trop d'attachement à leur intérêt, un prince également puissant et nécessaire; qu'au reste il n'étoit pas permis de soupçonner le roi d'avoir changé de religion parcequ'il ne faisoit pas brûler tous ceux qui s'obstinoient à prier Dieu en suédois et dans leur langue naturelle; que ce prince s'étoit expliqué plus d'une fois de vouloir persister dans la religion de ses peres; qu'après tout l'on étoit obligé d'avouer que les moines avoient introduit dans l'église, sous l'apparence de dévotion, plusieurs superstitions qui défiguroient entièrement le christianisme; que le roi, avec le secours des

plus habiles gens de son royaume, pouvoit corriger ces abus sans qu'on pût l'accuser de toucher à la religion, comme il pouvoit justement s'affranchir de la cour de Rome sans cependant se séparer de l'église romaine.

Le discours de ce prélat fit d'autant plus d'effet dans les états qu'il étoit moins attendu d'une personne de son caractere : les évêques et tout le clergé en frémissoient d'indignation, mais presque toute l'assemblée lui applaudit hautement : il sembloit que le discours de cet évêque eût dissipé tout d'un coup l'enchantement qui les avoit tenus si long-temps opposés aux intentions du roi : on se reprochoit l'absence de ce prince comme un crime et un grand malheur ; on se pressa de lui donner la satisfaction qu'il demandoit, pour avoir celle de le voir plutôt à la tête des états ; on dressa aussitôt une déclaration conforme à ses intentions, malgré les clameurs et toutes les oppositions du clergé ; on fit même entendre au grand maréchal qu'il n'étoit pas sûr pour lui de faire tant de bruit dans l'assemblée (1). Les députés des paysans, qui croyoient qu'il ne s'agissoit que d'une affaire purement temporelle, jurerent hautement

(1) Puffendorf.

qu'ils mettroient en pieces le premier qui s'opposeroit aux intentions du roi. Tureiohanson et les seigneurs de la Gothie occidentale, épouvantés de ces menaces, prirent le parti de se taire et de se retirer.

Les états ordonnerent enfin par un acte solennel que les évêques remettroient incessamment entre les mains des officiers du roi leurs forteresses, et qu'ils congédieroient les troupes et les garnisons qu'ils entretenoient; que ces prélats ne pourroient plus être admis dans le sénat, parceque cela les empêchoit de vaquer à leur ministere; qu'ils ne priveroient plus les héritiers légitimes des ecclésiatiques de leurs successions; qu'ils ne s'appliqueroient plus les amendes ni les confiscations qui étoient des droits de la couronne; qu'on emploieroit l'argenterie superflue des églises et les cloches inutiles pour payer la régence de Lubeck; qu'on réuniroit au domaine du prince tous les biens ecclésiastiques que le clergé avoit acquis par des fondations faites depuis la recherche et la défense du roi Canutson; que la noblesse pourroit retirer les biens qu'elle avoit engagés à l'église, en payant le prix de l'engagement; que les deux tiers des dixmes dont jouissoient la plupart des évêques et des abbés seroient mis en sé-

questre pour la subsistance des troupes, tant que l'on pourroit craindre la guerre dans le royaume ; et que dans la paix on emploieroit ces biens à l'établissement et pour l'entretien des écoles publiques, et pour fonder des hôpitaux dans toutes les provinces : qu'on puniroit rigoureusement ceux d'entre le clergé qui entreprendroient d'excommunier quelqu'un pour des intérêts purement temporels ; que les magistrats réprimeroient les courses vagabondes des religieux mendiants, et que le roi disposeroit selon son bon plaisir de tous les privileges du clergé. Le chancelier fit insinuer habilement dans la même déclaration qu'on établiroit dans toutes les églises considérables des hommes savants et vertueux qui expliqueroient au peuple la pure parole de Dieu; ce qui signifioit, dans le langage de ce temps-là, qu'on autorisoit la prédication du luthéranisme.

Cette déclaration ne fut pas plutôt dressée que tous les députés la signerent; les évêques même peu unis entre eux, les uns gagnés par la cour, et les autres intimidés, furent contraints d'y souscrire, quoiqu'ils vissent bien qu'ils signoient peut-être l'abdication de leurs dignités, et même un article contraire à la religion catholique: les états prierent le chan-

celier et le docteur Olaüs Petri de vouloir bien la porter au roi, et ils les chargerent d'assurer ce prince qu'il ne trouveroit jamais dans les états aucun obstacle à ses volontés.

Gustave les ayant amenés au point qu'il souhaitoit se rendit dans l'assemblée: il fit remercier les députés par le chancelier de ce qu'enfin ils avoient pris des résolutions utiles et conformes aux besoins du royaume; il les fit assurer qu'on ménageroit le peuple dans la suite avec de grands égards, et qu'il espéroit qu'avec le secours seul qu'ils venoient de lui accorder la Suede n'auroit rien à craindre de ses ennemis; il congédia ensuite l'assemblée après avoir assuré de sa reconnoissance ceux d'entre les députés qui avoient porté ses intérêts avec le plus de chaleur dans les états.

Gustave par cette déclaration se trouva maître, pour ainsi dire, de la religion et des biens de l'église: il partit à la tête d'un corps de cavalerie pour faire exécuter lui-même l'ordonnance des états; il parcourut successivement toutes les provinces du royaume, accompagné d'Olaüs Petri et de plusieurs autres docteurs luthériens qu'il faisoit prêcher en sa présence dans les principales églises; il se faisoit apporter en même temps les titres

de tous les biens ecclésiastiques, qu'il réunissoit sur-le-champ à son domaine; et il restituoit aux anciens propriétaires ou à leurs héritiers les biens qui venoient des fondations faites depuis le regne du roi Canutson; il retira par ce moyen plus des deux tiers des revenus du clergé et des religieux, et on compta jusqu'à treize mille terres ou fermes considérables dont il s'empara: il en réunit une partie à son domaine, et des autres il en gratifia ses créatures et les principaux capitaines de son armée; il tira en même temps de grandes sommes de toute l'argenterie des églises qu'il fit fondre, et dont il remplit le trésor public.

Le voyage que ce prince venoit de faire dans les provinces acheva de ruiner la religion catholique: on faisoit ouvertement la guerre aux religieux et au clergé dans la vue que la religion tomberoit d'elle-même par la fuite ou par le changement de ses ministres. On ne manquoit point de prétexte dans un temps même où il n'en falloit point pour chasser de leurs bénéfices ceux qui vouloient persévérer dans l'ancienne religion.

La plupart des curés et des autres bénéficiers professerent publiquement le luthéranisme pour conserver au moins leurs maisons et une partie de leurs bénéfices; il n'en coûta

à plusieurs d'entre eux que de se marier et d'introduire dans leurs églises le service divin en langue vulgaire, ce qui étoit la marque la plus assurée qu'on avoit embrassé le luthéranisme. L'évêque de Linkiòping se retira en Pologne; les autres prélats, cachés dans leurs maisons, n'osoient presque faire aucunes fonctions de leur ministere, de peur de s'attirer de nouvelles persécutions; ils attendoient servilement ce que le prince ordonneroit de leurs personnes et de leurs dignités, toujours prêts à lui obéir, et plus inquiets du changement qu'il faisoit dans le temporel de leurs églises que dans la religion. Il n'y eut que l'évêque de Skara qui, peu versé dans les matieres controversées entre les théologiens des deux partis, résolut de défendre les armes à la main sa dignité et les biens de son église : il engagea dans son dessein Tureiohanson et plusieurs seigneurs de la Gothie occidentale, qui tâcherent de faire soulever la province; mais les paysans, prévenus d'estime et de respect pour le roi, refuserent de prendre les armes, et l'évêque se vit même abandonné par tout son chapitre, qui faisoit paroître beaucoup de penchant pour les nouvelles opinions.

La plupart des moines abandonnerent leurs

couvents, les uns par libertinage, et les autres pour n'avoir plus de subsistance réglée : ceux qui persévérerent dans la religion se retirerent parmi les Dalécarliens, qui s'étoient déclarés ouvertement contre le luthéranisme, et ils porterent chez ces peuples leurs plaintes et leur misere. C'est, comme j'ai déja dit, une province éloignée au nord de la Suede, peuplée d'habitants grossiers et ignorants, zélés cependant pour l'ancienne religion, à demi-sauvages, accoutumés à une vie dure, et par là propres à la guerre, mais incapables de discipline. Toute la province étoit remplie d'ecclésiastiques, de religieux, de séculiers, de vieillards, et même de femmes chargées de petits enfants, qui avoient abandonné leurs maisons, et qui erroient dans ces montagnes, plutôt que d'embrasser le luthéranisme. Les Dalécarliens, touchés de leurs plaintes, et irrités à leur tour de voir de nouveaux pasteurs dans leurs églises, ou que les anciens changeassent les cérémonies ordinaires, prirent les armes avec beaucoup de fureur ; les prêtres et les moines se joignirent à eux, et tous les catholiques et les mécontents se jeterent dans le même parti, les uns par zele pour l'ancienne religion et pour défendre les biens de l'église, et les autres par ressen-

timent contre le roi, et pour n'avoir pas eu la part qu'ils prétendoient dans ces dépouilles ecclésiastiques.

L'évêque de Skara, ayant appris les mouvements de la Dalécarlie, se rendit secrètement dans cette province et dans l'armée des rebelles; il étoit accompagné du grand maréchal, et de plusieurs gentilshommes de la Gothie occidentale, qui s'étoient engagés de ne point mettre les armes bas qu'ils n'eussent obtenu le rétablissement de la religion: ils furent reçus avec de grandes acclamations par les Dalécarliens, qui déférerent le commandement de toutes leurs troupes à Tureiohanson: ce seigneur avoit trois enfants; les deux aînés étoient auprès du roi, et le troisieme étoit grand prévôt de l'église d'Upsal; celui-ci ayant appris que son pere étoit à la tête des rebelles, répandoit dans toute l'Uplandie des manifestes contre le roi, dans lesquels il exhortoit les peuples à prendre les armes pour venger les injures faites aux autels; il se mit lui-même à la tête de quelques troupes, dans la vue d'engager les peuples par son exemple à se soulever: le grand maréchal écrivit à ses deux autres enfants de se dérober secrètement de la cour, et de joindre leur frere, ou de se rendre auprès de lui avec

ce qu'ils pourroient lui amener de leurs amis. Ces deux jeunes seigneurs n'apprirent qu'avec beaucoup d'inquiétude et de chagrin la révolte de leur pere; ils se voyoient réduits à se déclarer contre lui ou contre leur souverain, et il falloit qu'ils choisissent entre deux devoirs qui leur paroissoient également indispensables.

La fidélité pour leur souverain l'emporta sur ce qu'ils devoient à leur pere, et même à la religion: ils jugerent que dans une affaire d'état ils devoient se tenir unis à l'autorité souveraine, et que la différence de culte n'étoit pas un sujet suffisant pour se dispenser de l'obéissance qu'on devoit à son prince légitime: ils crurent même qu'en s'attachant au service et au parti du roi ils pourroient obtenir la grace de leur pere, et qu'il étoit plus à propos de se mettre en état par leur fidélité de faire pardonner un crime d'état que de s'en rendre coupables dans l'espérance d'une meilleure fortune. Ces deux jeunes seigneurs porterent leurs lettres au roi, et ils protesterent qu'ils étoient prêts à exposer leurs vies pour son service. Gustave les reçut fort bien et leur promit de l'emploi; il fit semblant de n'être pas surpris de ces nouvelles et de n'en rien appréhender, il ne fit même en apparence

aucun mouvement pour se mettre en état de combattre les révoltés : il disoit qu'il vouloit éviter de prendre les armes pour n'être pas obligé de faire combattre ses sujets les uns contre les autres, et qu'il espéroit sans cela dissiper cette révolte par la douceur.

Cependant il ne perdoit point de temps pour faire filer secrètement ses troupes par différents endroits sur les frontieres de cette province, afin d'être tout d'un coup en état d'obliger les mutins à rentrer dans leur devoir par la crainte d'être punis : d'ailleurs sur les premieres nouvelles de la révolte il avoit envoyé quelques personnes de la cour qui avoient des habitudes parmi les mécontents, et qui étoient connus des Dalécarliens, avec ordre de tâcher de ramener les uns et les autres à leur devoir par la douceur. Ses agents s'adresserent d'abord à l'évêque de Skara, au grand maréchal, et aux autres mécontents qui s'étoient joints aux Dalécarliens ; ils tâcherent de gagner les principaux par des offres avantageuses ; mais ils ne rencontrerent que de l'opiniâtreté dans ceux qui avoient quelque mérite ; et ceux qui vouloient bien traiter avoient si peu de considération dans le parti et tant de prétentions qu'ils ne crurent pas les devoir acheter si cher : ils réussi-

rent mieux auprès des Dalécarliens; ils obligerent ces paysans d'envoyer des députés à la cour, sur l'espérance dont ils les flatterent que Gustave ne refuseroit rien à des gens à qui il devoit toute sa gloire et sa couronne, mais en effet pour les amuser, afin qu'ils se tinssent moins sur leurs gardes.

Les députés des Dalécarliens, séduits par les manieres timides en apparence dont le roi dissimuloit leur révolte, crurent prescrire à leur gré toutes les conditions du traité; ils demanderent avec beaucoup de hauteur, au nom de leur province et de tous les catholiques du royaume, que le luthéranisme fût puni en Suede comme un crime capital; que l'on cassât le mariage des prêtres et des moines; qu'on restituât les cloches et l'argenterie des églises; qu'on fît brûler sans distinction et sans égards pour personne tous ceux qui seroient convaincus d'avoir mangé de la viande dans des jours défendus; que le roi s'engageât, suivant l'exemple de ses prédécesseurs, à ne passer jamais la riviere de Brunebeq, qui sépare leur province de la Westmanie, sans leur avoir donné des otages pour la sûreté de leurs privileges, et sur-tout que ce prince et ses courtisans reprissent l'ancienne maniere de s'habiller sans emprunter davan-

tage les modes et les parures des étrangers.

Gustave flatta ces députés de l'espérance d'obtenir une partie de leurs demandes, pendant qu'il se disposoit toujours secrètement à les surprendre avec toutes ses forces. Il n'eut pas plutôt appris que ses troupes étoient arrivées à une journée du rendez-vous qu'il leur avoit marqué, qu'il renvoya les députés, et il leur ordonna de dire à leurs compatriotes qu'il ne savoit point composer avec ses sujets, et qu'ils eussent à se trouver en armes dans la plaine de Tuna pour y recevoir la bataille qu'il étoit résolu de leur présenter à la tête de son armée, ou qu'ils chassassent les mécontents de leur province, et qu'ils vinssent désarmés lui demander pardon; sinon qu'il mettroit tout dans leurs villages à feu et à sang.

Il partit en même temps en poste pour se rendre à la tête de ses troupes. Les Dalécarliens et les mécontents furent également surpris de la diligence et de la résolution de ce prince : au seul bruit de l'approche du roi la terreur et la défiance se répandirent dans leur armée. Tureiohanson et ceux de son parti craignoient que les Dalécarliens ne fussent gagnés secrètement, et qu'ils n'eussent fait leur paix en particulier aux dépens de leurs

têtes, et ces paysans appréhendoient réciproquement d'être abandonnés de ces seigneurs; ils s'observoient mutuellement, et la crainte d'être ennemis les rendit insensiblement ennemis.

L'évêque de Skara et Tureiohanson, ne se croyant pas en sûreté dans le camp des Dalécarliens, se sauverent secrètement en Norwege, d'où ils se rendirent dans les Pays-Bas auprès de Christiern; les autres mécontents, épouvantés de leur fuite, se dissiperent chacun de leur côté. Les Dalécarliens, se voyant sans chefs, prirent le parti d'obéir et de se soumettre: ils passerent dans la plaine de Tuna, où Gustave les attendoit à la tête de son armée: ce prince les fit envelopper par sa cavalerie; il commanda en même temps qu'on lui nommât les chefs de la révolte: les paysans, saisis de frayeur, ne les eurent pas plutôt indiqués que ce prince leur fit couper la tête sur-le-champ, afin d'arrêter, par un exemple et une sévérité nécessaires, l'humeur séditieuse et inconstante de ces peuples. C'est ainsi que par un artifice innocent et une vigilance louable il sut appaiser une grande révolte sans qu'il en coûtât de sang à ses sujets, et sans diminuer les forces de l'état.

Ce furent les derniers efforts d'une liberté

effrénée et tumultueuse, qui alloit céder la place à une autorité d'autant plus pacifique qu'elle fut plus absolue. Tout ploya depuis sous la puissance du prince; tout le monde embrassa le luthéranisme, les uns par intérêt et pour faire leur cour, les autres portés par aversion pour la vie toute séculiere des ecclésiastiques. Les docteurs luthériens en gagnerent quelques uns en leur persuadant que les opinions de leur maître qu'on traitoit injustement de nouveautés n'étoient autre chose que le christianisme des premiers siecles, dégagé de toutes les superstitions des moines; et il y en eut plusieurs qui tâcherent de se le faire accroire pour n'être pas obligés de quitter leurs biens et leur pays.

Gustave, voyant que la plus grande partie des Suédois avoient changé de religion, se déclara enfin lui-même luthérien : il choisit Olaüs Petri pour pasteur de l'église de Stockholm, et il nomma à l'archevêché d'Upsal son frere Laurent Petri; il fit épouser à ce nouveau prélat une demoiselle de ses parentes, afin que l'honneur de son alliance adoucît aux yeux du peuple ce qu'un mariage si extraordinaire pouvoit encore avoir de scandaleux, peut-être aussi dans la vue qu'une alliance aussi illustre lui tînt lieu de com-

pensation pour les grands biens qu'il avoit détachés de ce riche bénéfice. (1528, 12 janvier.) Le roi se fit couronner quelque temps après par ce prélat: la cérémonie s'en fit à Upsal avec toutes les solennités requises, et ce prince fit en même temps chevaliers tous les sénateurs et les principaux seigneurs de la cour.

Toute la Suede étoit luthérienne; le roi, les sénateurs, les évêques, et toute la noblesse, faisoient profession publique de cette doctrine; mais comme la plupart des curés de la campagne, et les ecclésiastiques du second ordre n'avoient pris ce parti que par contrainte ou par foiblesse, on voyoit dans plusieurs églises du royaume un mélange bizarre de cérémonie catholique et de prieres luthériennes, des prêtres et des curés mariés disoient encore la messe en plusieurs endroits suivant le rituel et la liturgie romaine; on administroit le sacrement de baptême avec toutes les prieres et les exorcismes que l'église a établis, et on enterroit encore les morts avec les mêmes prieres qu'on emploie pour demander à Dieu le soulagement des ames des fideles, quoique la doctrine du purgatoire fût condamnée par les luthériens.

Le roi voulant établir dans son royaume un

culte uniforme, si nécessaire pour la paix d'un état, sur-tout dans une monarchie, convoqua une assemblée générale de tout le clergé du royaume en forme de concile national.

(1529). L'assemblée se tint à OErebro (1), capitale de la Néricie, et le chancelier Larz-Anderson y présida de la part du roi : les évêques, les docteurs, et les pasteurs des principales églises composerent ce concile luthérien ; ils reconnurent la confession d'Ausbourg pour regle de leur foi ; ils renoncerent solennellement à l'obéissance qu'ils devoient au chef de l'église ; ils ordonnerent qu'on aboliroit entièrement le culte de l'église romaine ; ils défendirent qu'on fît à l'avenir aucune priere pour les morts ; ils emprunterent des églises luthériennes d'Allemagne la maniere d'administrer le baptême et la cene ; ils déclarerent le mariage des prêtres légitime ; ils proscrivirent le célibat et les vœux des religieux ; ils approuverent de nouveau l'ordonnance des états de Westeràhs, qui les avoit dépouillés de leurs privileges, et de la plupart de leurs biens ; et les ecclésiastiques qui firent ces réglements étoient presque les mêmes qui

(1) Loccenius, lib. VI, p. 276. Bazius, Historia ecclesiastica Suec.

un an auparavant avoient fait paroître tant de zele pour la défense de la religion : tant il est vrai qu'il n'y a quasi personne qui résiste long-temps à la crainte de la persécution ou à l'espérance de la faveur !

Ils eurent cependant beaucoup de peine a abolir la pratique de l'église romaine dans l'administration des sacrements : le peuple et les femmes snr-tout souffroient impatiemment qn'on eût retranché les cérémonies du baptême et les prieres pour les morts ; on entendoit des plaintes et des murmures sur cela dans tout le royaume : la plupart des femmes, par un excès de crainte qui venoit peut-être autant de tempérament que de vertu, appréhendoient que, faute de l'usage du sel et des exorcismes ordinaires, leurs enfants ne fussent pas bien baptisés ; et un reste de foi sur l'article du purgatoire excitoit en elles une inquiétude pour leurs parents décédés que toute l'éloquence des pasteurs luthériens ne pouvoit calmer.

Gustave, craignant que les plaintes et le mécontentement du peuple ne causassent une nouvelle révolte, ordonna aux pasteurs et aux ministres luthériens d'user de condescendance pour ceux qui demandoient avec opiniâtreté les anciennes cérémonies, et de n'établir les

nouvelles qu'autant qu'ils y trouveroient de disposition dans l'esprit des peuples.

(1530.) Ce prince ayant terminé l'affaire de la religion, en entreprit une autre qui ne devoit pas faire entrer moins d'argent dans ses coffres. La plupart des provinces de Suede étoient autrefois remplies de vastes forêts. Les rois Olaüs Tratælia, Braut-Amund (1), et quelques uns de leurs successeurs en firent défricher la plus grande partie; ils donnerent ces nouvelles terres à titre de fief à la noblesse, à condition de payer une certaine redevance à la couronne; les seigneurs et les gentilshommes s'étoient exemptés insensiblement et à la faveur des guerres civiles de payer ces anciens droits, et une longue prescription en avoit aboli entièrement l'usage. Le roi fit revivre ces droits; il demanda à la noblesse qu'elle abandonnât les fiefs, ou qu'elle se soumît d'en payer les redevances. Les demandes et les prétentions de ce prince étoient peu différentes des lois et des ordres les plus absolus. La noblesse, effrayée de cette recherche, demanda à composer: les principaux de chaque province traiterent avec le chancelier; ils convinrent de payer au roi dix marcs d'ar-

(1) En 824 et 891.

gent pour chaque fief, et comme on l'appeloit en ce temps-là pour chaque terre tributaire de la couronne.

Tout succédoit à ce prince selon ses desirs, et au-delà même de ses espérances. Le changement qu'il venoit de faire dans la religion lui paroissoit la plus heureuse et la plus importante affaire de son regne; il lui sembloit qu'il avoit conquis la Suede une seconde fois sur le clergé, qui ne lui étoit pas moins redoutable que les Danois. De tous ses ennemis il n'y avoit plus que Christiern qui lui donnât de l'inquiétude.

Ce prince étoit toujours retiré en Flandres, d'où il sollicitoit continuellement l'empereur son beau-frere de contribuer à son rétablissement. Gustave entretenoit auprès de lui des espions qui l'avertirent que ce prince faisoit des levées de troupes dans toute la Hollande. Ces nouvelles lui firent croire qu'on alloit enfin voir éclore les menaces et le dessein d'une descente dans les royaumes du nord, et que la Suede et le Danemarck alloient devenir le théâtre de la guerre. Il en donna avis aussitôt au roi Frideric, et il songea en même temps à se fortifier contre la maison d'Autriche par quelque alliance considérable: il crut que les princes luthériens d'Allemagne, jaloux

et inquiets de la puissance de l'empereur, seroient plus disposés à entrer dans ses intérêts par la conformité de religion. Dans cette vue il fit demander en mariage la fille aînée du duc de Saxe-Lawenbourg: le duc, charmé de la valeur et de la réputation de Gustave, lui accorda avec plaisir la princesse sa fille; il la fit conduire avec une escorte nombreuse à Lubeck. Gustave l'y envoya prendre (1531, 24 septembre) avec toute sa flotte, qui l'emmena heureusement à Stockholm, où le mariage se célébra avec toute la joie et la magnificence ordinaires en pareilles fêtes. Le roi fit passer en même temps auprès du duc de Saxe, son beau-pere, le fils du défunt administrateur, sous prétexte de le faire voyager, mais en effet pour ôter de devant les yeux des Suédois un jeune prince à qui il sembloit que la couronne appartenoit, et dont la présence excitoit la compassion des plus modérés, et pouvoit servir de prétexte aux mécontents.

A peine les cérémonies des noces de Gustave étoient achevées qu'il apprit que Christiern faisoit enfin embarquer secrètement beaucoup de troupes dans un port de Hollande. Il dépêcha un nouveau courier au roi de Danemarck, comme ils en étoient convenus, et

il se rendit en même temps à la tête de son armée pour observer les ennemis, et pour empêcher les mécontents et les catholiques de favoriser la descente de ce prince.

L'empereur l'avoit toujours flatté de l'espérance de le rétablir lui-même dans ses états à la tête de toutes les forces de l'empire; mais la guerre presque continuelle qu'il avoit avec la France ne lui permettoit guere de songer à cette expédition. Christiern, rebuté de ne voir nul effet de ses promesses, et ennuyé sur-tout de représenter si long-temps dans un pays étranger le triste personnage de roi sans couronne, résolut de tenter avec quelques troupes qu'il avoit ramassées de rentrer dans ses états.

Tureiohanson, toujours brave dans les conseils, ne cessoit d'exhorter ce prince à faire quelques entreprises sur la Suede : il lui représentoit, pour le flatter et pour se rendre nécessaire, que tous les Suédois, au désespoir du changement de religion, lui tendoient les mains, et soupiroient après son rétablissement; qu'il ne demandoit lui-même que trois mille hommes de cavalerie pour débarquer en Suede, et qu'il étoit sûr que la premiere messe qu'il feroit dire dans son camp attireroit tous les mécontents, et jusqu'aux soldats

de Gustave ; que ce prince si habile en apparence et si grand politique venoit de signer son abdication dans l'assemblée ecclésiastique d'OErebro, où l'on avoit aboli entièrement la religion catholique ; qu'excepté un petit nombre de courtisans, et quelques officiers de guerre à qui il avoit fait part des dépouilles du clergé, tout le reste de la nation détestoit sa tyrannie et le changement de religion ; il ajouta qu'il s'étoit défait de la cavalerie étrangere, et que son infanterie n'étoit composée que des milices ordinaires, qui passeroient en foule sous ses enseignes sitôt qu'il auroit fait publier qu'il ne revenoit en Suede que pour rétablir la religion et le clergé.

Christiern, ébloui de ces raisons, se détermina à tenter le sort des armes. Il avoit environ dix mille hommes, tous aventuriers de différentes nations, qu'il avoit ramassés pendant sa retraite dans les Pays-Bas ; il en chargea trente vaisseaux, et partit d'un port de Hollande dans le dessein de faire sa descente en Norwege. Il y avoit peu de troupes dans ce royaume, qui semble être assez défendu par la stérilité du terroir, et par les rochers et les montagnes dont presque tout le pays est couvert. Ce prince savoit qu'il y étoit moins

attendu que dans les deux autres royaumes du nord : il espéroit entrer ensuite dans la Suede par la Gothie occidentale, ou par la Dalécarlie, et il se flattoit que les paysans, irrités du supplice de leurs compatriotes, prendroient de nouveau les armes, et se déclareroient en sa faveur.

(1532). Ce prince fut battu pendant sa route d'une horrible tempête, qui écarta toute sa flotte, et qui fit périr quelques vaisseaux : il pensa lui-même faire naufrage proche les côtes de Norwege ; ce ne fut qu'avec des peines infinies qu'il gagna le golfe de Bahus avec le reste de sa flotte ; il débarqua ses troupes sans trouver personne qui s'opposât à sa descente. Il avoit fait dessein de passer dans la Gothie occidentale, où il espéroit faire subsister ses troupes plus aisément que dans la Norwege ; mais ayant appris que Gustave avoit fait avancer un corps considérable de cavalerie pour lui défendre l'entrée de cette province, il fut contraint de tourner du côté du nord, et vers la Dalécarlie. Il assiégea Opslo qui se trouvoit sur son chemin. Cette ville, n'étant point en état de faire résistance, lui ouvrit ses portes ; il força ensuite le château de Carlostat, et se rendit maître quelques jours après de Konghell. Ces petits suc-

cès attirerent dans son armée quantité de paysans norwégiens, qui ne prirent les armes que dans l'espérance de piller les frontieres de Suede. L'archevêque Troll se rendit auprès de lui à la tête de quelques troupes qu'il avoit levées dans le Brandebourg. Christiern n'étoit guere plus catholique que Gustave; mais il avoit intérêt de le paroître parceque son ennemi s'étoit déclaré luthérien, et il ne pouvoit espérer de le chasser et de se rétablir que par le moyen du clergé et des catholiques. Il fit publier une amnistie générale en forme de manifeste, que les émissaires de l'archevêque répandirent avec soin dans toute la Suede: il protestoit dans cet écrit qu'il ne revenoit principalement dans le royaume que pour défendre la religion: ses créatures publioient que l'adversité l'avoit heureusement corrigé; qu'il étoit devenu doux, affable, bienfaisant, et sur-tout qu'il avoit repris en Flandres et auprès de la maison d'Autriche un attachement inviolable pour la religion catholique.

Ces discours et son manifeste attirerent dans son parti, et jusque dans son armée, plusieurs catholiques suédois, et entre autres quelques Dalécarliens qui l'inviterent de passer dans leur province. Ces paysans souf-

froient impatiemment qu'on eût changé les cérémonies de l'église, et sur-tout ils ne pouvoient s'accoutumer à entendre chanter les louanges divines en leur langue : ils offrirent à Christiern de prendre les armes, et de se soulever en sa faveur sitôt qu'il entreroit dans leur province, pourvu que de son côté il voulût s'engager à faire brûler tous les luthériens quand il seroit rétabli sur le trône.

Christiern eût bien souhaité de pouvoir passer dans la Dalécarlie, mais il en fut empêché par la neige qui couvroit toutes les montagnes qui séparent cette province du royaume de Norwege; cependant, comme il ne vouloit pas laisser ses troupes inutiles, il s'avança du côté d'Aggerhuns, qu'il assiégea malgré la rigueur de l'hiver. Magnus Gyllinstiern, seigneur danois et vice-roi de Norwege, se jeta dans cette place. Christiern employa inutilement les promesses et les menaces pour le gagner: ce seigneur fut inébranlable. Il dépêcha plusieurs couriers l'un sur l'autre au roi Frideric pour lui donner avis de la descente de son ennemi : il lui fit savoir que ce prince avoit beaucoup de peine à recouvrer des vivres, et il l'assura que le froid seul et la neige défendoient si bien Agger-

huns, qu'il se voyoit en état d'attendre tranquillement plus de quatre mois le secours de Danemarck.

Frideric fit embarquer des troupes sur sa flotte sitôt que la mer fut dégagée des glaces; il donna la conduite de cette armée à Canut Gyllinstiern, élu évêque d'Odensée en Fionie, et à Eric Gyllenstiern, tous deux freres du vice-roi de Norwege. Frideric fit choix de ces deux seigneurs comme plus intéressés à la défense de leur frere, et dans la vue qu'ils feroient de puissants efforts pour l'empêcher de tomber entre les mains d'un prince qui, malgré la foi de tous les traités, faisoit ordinairement peu de quartier à ses ennemis.

Gustave de son côté fit plusieurs détachements de son armée pour couvrir toute la frontiere de Suede; il ordonna aux commandants de ses troupes d'observer les mouvements de Christiern, et d'agir de concert avec les généraux de Frideric; il fit passer un nombre considérable de troupes dans la Dalécarlie pour empêcher les paysans de remuer, et il se tint lui-même à la tête de son armée pour contenir les catholiques et les mécontents dans l'obéissance. Les deux freres Gyllinstiern ayant monté la flotte de Frideric mirent à la voile; ils tinrent leur route du

côté de la Norwege, dans le dessein de combattre la flotte de Christiern : ils trouverent les vaisseaux de ce prince dans le golfe de Bahus; ils les attaquerent, et après un combat qui dura un jour entier ils les brûlerent tous sans qu'il en échappât un seul; ils mirent ensuite à terre les troupes de débarquement, qui marcherent en même temps au secours du vice-roi.

Christiern, ayant appris la perte de ses vaisseaux et la descente des Danois, leva le siege d'Aggerhuns: il voulut encore tenter d'entrer en Suede par la Gothie occidentale; mais il trouva en son chemin trois mille chevaux suédois qui s'opposerent à son passage; il se vit alors pressé par les Danois et par les Suédois qui agissoient de concert, et qui s'avançoient pour le combattre. Il se jeta dans la petite ville de Konghell, et il s'y retrancha, plutôt pour différer sa perte de quelques jours que dans l'espérance de se sauver : il se trouva investi de tous côtés, enfermé dans des montagnes affreuses et encore couvertes de neiges; il n'avoit ni vivres ni provisions, et la faim le pressoit encore plus que ses ennemis. Les malheurs de ce prince lui aigrirent l'esprit, qui n'étoit que trop susceptible de colere et d'emportement; il soupçonna Tureiohanson,

qui lui avoit dit en Flandres que Gustave avoit peu de cavalerie, de s'entendre avec ce prince; et le regardant avec des yeux pleins de fureur, et qui sembloient lui annoncer la mort, il lui demanda si c'étoient des escadrons de femmes suédoises que toutes les troupes qu'on voyoit répandues du côté de la Gothie. Le grand maréchal vouloit lui répondre et se justifier, mais il lui commanda de se retirer, et on trouva le lendemain dans les rues de Konghell ce seigneur qui nageoit dans son sang, et qu'on avoit égorgé la nuit, apparemment par les ordres secrets de Christiern.

Cependant ce malheureux prince se trouvoit pressé de plus en plus par la faim; ses ennemis occupoient tous les passages, et ils s'y étoient retranchés d'une maniere qu'on ne pouvoit pas même les contraindre d'en venir à un combat. La faim combattoit pour eux, et dans un état si misérable Christiern ne pouvoit pas même espérer la triste consolation de mourir l'épée à la main. La plupart de ses troupes périrent de misere; ses soldats, pressés par la faim, désertoient même à sa vue; il n'y avoit plus ni ordre ni commandement: la mort qui paroissoit inévitable fit abandonner un prince qu'on n'aimoit pas, et qu'on

ne craignoit plus; plusieurs officiers de son armée passerent dans le camp des Danois, et ils se trouverent bien heureux qu'on voulût leur donner du pain pour prix de leur liberté.

L'évêque d'Odensée, touché de compassion pour un prince qui avoit été autrefois son souverain, lui fit proposer une entrevue. Christiern s'étant trouvé au lieu de la conférence, ce prélat l'exhorta de se rendre plutôt que de périr de faim et de misere: il lui dit qu'il pouvoit encore faire un accommodement utile avec le roi son oncle, et qu'il y avoit assez de souverainetés dans la maison royale d'Oldenbourg pour qu'ils pussent faire entre eux un traité également avantageux aux deux partis; il l'exhorta de venir à Copenhague; il lui représenta que l'état malheureux de sa fortune toucheroit infailliblement Frideric; que dans une entrevue la force du sang agiroit sur le cœur de ce prince; et il l'assura en même temps qu'en cas qu'il n'en pût obtenir des conditions honorables et conformes à sa naissance et à sa premiere dignité, il s'engageoit à le ramener lui-même en Norwege, et jusque dans Konghell, dont il reconnoissoit qu'il étoit encore maître, ou qu'il le feroit conduire en toute sûreté jusque sur les terres de l'empereur.

Christiern, flatté par ce discours et pressé par ses soldats, traita avec ce prélat et avec ses deux freres qui commandoient les troupes de Frideric. Il en obtint un sauf-conduit et des vivres pour l'archevêque Troll et pour tous ceux qui avoient suivi son parti. Il se remit entre les mains de l'évêque d'Odensée : ce prélat demeura encore quelque temps en Norwege pour rétablir le calme dans ce royaume : il en partit avec Christiern, auquel il renouvela les assurances d'une sûreté inviolable ; mais ce prélat s'étoit engagé à des conditions délicates, et qui passoient sa commission et ses pouvoirs : il ne savoit pas qu'un prince ne pardonne guere les entreprises qu'on fait sur sa couronne, et qu'un usurpateur hasarde beaucoup en laissant la vie et la liberté à un prince qu'il a dépouillé.

Christiern ne fut pas plutôt arrivé à Copenhague que le roi Frideric l'envoya arrêter par le capitaine de ses gardes. Il fut conduit dans le château de Sonderbourg malgré les protestations de l'évêque d'Odensée : il y fut enfermé pendant quatorze ans. Christiern troisieme, son cousin germain, fils et successeur de Frideric, adoucit un peu la rigueur de sa captivité ; il en coûta à ce malheureux

prince une renonciation expresse aux couronnes de Danemarck, de Suede et de Norwege : on lui permit après qu'il eut signé cet acte de sortir pour prendre le plaisir de la chasse ou de la pêche. Christiern troisieme lui assigna les revenus du château de Kallundborg, et de l'isle de Scebygaard pour son entretien, et il lui donna le château de Koldinger pour sa demeure; il y fut traité en prince jusqu'à sa mort (en 1556) par un seigneur danois qui sous la qualité de gouverneur du château veilloit cependant à sa conduite, et devoit répondre de sa personne.

L'archevêque Troll, unique et malheureux confident de ce prince, se retira à Lubeck à la faveur du sauf-conduit qu'il avoit obtenu de l'évêque d'Odensée. Il y forma quelque temps après une ligue avec la régence de cette ville et le prince Christophle d'Oldenbourg, cadet de cette maison (1535). Le but des confédérés étoit de délivrer Christiern second, qui étoit encore dans le château de Sonderbourg. Ce prélat leva des troupes, et prit lui-même les armes, parmi lesquelles il n'avoit déja que trop profané la sainteté de son caractere. Il fut blessé et pris dans un combat qui se donna dans la Fionie entre les troupes

de Christiern troisieme et celles de Lubeck, et il fut conduit à Sleswich en Holsace, où il mourut de ses blessures.

Gustave, heureusement délivré de tous ses ennemis, régna dans la suite sans inquiétude, et avec autant d'autorité que s'il fût né sur le trône. Tous les princes de l'Europe qui n'étoient pas dépendants de la maison d'Autriche lui donnerent des marques éclatantes de l'estime qu'ils faisoient de son mérite et de sa valeur. (1542) François premier, roi de France, nonobstant la différence de religion, lui envoya l'ordre de S.-Michel, le seul qui fût établi dans ce temps-là en France; il se fit même une ligue défensive entre ces deux princes contre l'empereur et la maison d'Autriche, et ils s'engagerent par leur traité à s'assister mutuellement, en cas de guerre, de six mille hommes soudoyés, et même de vingt-cinq mille hommes et de cinquante vaisseaux, si le prince attaqué et en guerre le requéroit, à condition d'en payer l'entretien et la dépense. Gustave fut le premier roi de Suede qui fit connoître de quel poids ce royaume pouvoit être dans les affaires générales de l'Europe. Les princes de la ligue de Smalkade l'inviterent de s'unir avec eux pour la défense commune de leur religion, et ils

se trouverent heureux et honorés d'avoir un si grand roi dans leur parti.

Il ne manquoit au bonheur de ce prince que de voir sa couronne, qui étoit élective, assurée à ses enfants et à sa postérité. C'étoit une affaire d'autant plus difficile que la noblesse étoit infiniment jalouse de ce droit, et qu'elle n'ignoroit pas que la succession héréditaire entrainoit la puissance absolue, et ruineroit insensiblement tous les privileges de la nation.

Le roi ne laissa pas de convoquer les états-géneraux à Westeràhs dans la vue d'y faire abolir le droit et l'usage de l'élection. Ce prince habile représenta à toute l'assemblée es services que sa maison avoit rendus à la uede, et en même temps il fit souvenir les léputés de tous les malheurs que les brigues t les différents partis avoient causés dans le oncours des élections. Il ne se trouva personne dans les états qui osât s'opposer à ses lesseins. Les chefs des premieres maisons et es anciens sénateurs avoient péri dans le massacre de Stockholm, et les jeunes seigneurs étoient nés depuis son regne, et accoutumés à une obéissance aveugle; il ne paroissoit plus aucune trace de la premiere liberté, et de la forme de l'ancien gouverne-

ment. Les députés consentirent avec beaucoup de soumission à supprimer le droit d'élection en faveur du prince Eric et des autres princes ses enfants et leurs successeurs tant en ligne directe que collatérale.

(1544.) On fit un acte solemnel de cette renonciation, qui fut appelée l'union héréditaire, et qui assura la couronne et la puissance absolue à ses enfants et à ses successeurs. Christiern III, roi de Danemarck, n'apprit cette nouvelle qu'avec beaucoup de chagrin et de jalousie. Les Danois conservoient toujours leurs anciennes prétentions sur la Suede; l'union héréditaire ruinoit absolument l'union de Calmar. Christiern écartela dans son écu les trois couronnes, qui sont les armes particulieres de Suede, comme une protestation publique de ses droits, et sous prétexte apparemment que la reine Marguerite de Waldemar avoit régné sur les trois royaumes du nord, quoique peut-être par une pareille raison les rois de Suede eussent pris ces trois couronnes pour armes, puisqu'on les trouvoit dans l'écu et les sceaux des rois S. Eric et Birger second, dès le milieu du douzieme siecle.

Gustave envoya des ambassadeurs à Christiern pour se plaindre de cette entreprise;

mais il ne put rien obtenir de ce jeune prince ambitieux, fier de quelques avantages qu'il avoit remportés sur les villes anséatiques, et entêté sur-tout de ses anciennes prétentions. Le roi se trouvant avancé en âge, affoibli et cassé par les fatigues de la guerre, dissimula son ressentiment; il ne trouva pas à propos de s'engager dans une nouvelle guerre, ni de commettre sa fortune et celle de ses enfants dans un temps où il conservoit son autorité plutôt par sa réputation que par ses armes; il savoit combien vaines étoient des prétentions sans jouissance contre la possession actuelle où il étoit de la couronne, et qu'il venoit d'assurer à sa postérité par un acte solennel. (1546) Il mit adroitement l'affaire en négociation; et les deux rois convinrent par un traité fait à Bròmsebrò d'en surseoir la décision jusqu'à cinquante ans.

Gustave ayant établi une paix solide dans ses états, ne songea plus qu'à y faire fleurir le commerce; il reçut indifféremment dans ses ports les vaisseaux marchands des François et des Hollandois, pour se tirer de la dépendance de la ville de Lubeck, qui s'étoit emparée de tout le négoce de la Suede; ce prince fit ensuite construire plusieurs citadelles sur les frontieres de son royaume, et il

bâtit en différents endroits des maisons royales avec une magnificence peu connue auparavant des Suédois : il ne séjournoit guere cependant dans un même endroit ; il parcouroit successivement toutes les provinces ; il étoit toujours accompagné d'une cour nombreuse, qui excitoit la curiosité et l'admiration des peuples, et qui servoit à les accoutumer par son exemple à révérer l'autorité du prince ; il signoit lui-même les ordres et les dépêches ; toutes les affaires alloient directement à lui ; il écoutoit tout le monde avec bonté, et rendoit justice avec exactitude, et même avec beaucoup de sévérité ; religion, finances, bâtiments, et jusqu'aux différents et aux procès de sa noblesse, tout lui étoit rapporté : il gouvernoit dans la paix sans ministre, comme il avoit fait la guerre sans généraux ; il régnoit lui seul sans favori, et même sans maîtresse, n'ayant pour objet que sa gloire et que la félicité et le repos de ses sujets. Il songea peu de temps avant sa mort à marier le prince Eric, son fils aîné, et à fortifier sa maison par quelque alliance considérable ; il jeta les yeux sur Elisabeth, reine d'Angleterre, que les plus grands princes de l'Europe recherchoient avec empressement : cette habile princesse leur donnoit

tour-à-tour des espérances selon son inclination et les différents intérêts de son état; mais il parut par sa conduite qu'elle avoit pris une résolution secrete de n'en épouser jamais aucun.

Gustave lui envoya des ambassadeurs pour lui proposer une alliance étroite entre les deux nations, et le chef de l'ambassade étoit chargé de pressentir le goût et les inclinations de la reine au sujet de ce mariage. Denis Beuré, gouverneur du prince, avoit obtenu cette commission; il étoit François de naissance, mais calviniste zélé, et qui se flattoit à la faveur de ce mariage, sous le regne d'Eric, de pouvoir un jour établir le calvinisme en Suede.

La reine reçut avec des marques extérieures de bienveillance tout ce qu'il lui proposa de la part du roi son maître au sujet du commerce et de l'alliance entre les deux nations: elle s'expliqua même d'une maniere favorable, quoiqu'en termes généraux, au sujet du prince Eric. L'ambassadeur ayant pris pour des engagements effectifs tout ce que cette princesse avoit dit d'obligeant du fils de son maître, s'en retourna promptement à Stockholm comme s'il eût consommé sa négociation; il assura le roi à son retour qu'il ne

manquoit que la présence du prince pour achever cette grande affaire, et qu'il ne doutoit pas que sa bonne mine et son mérite ne déterminassent la reine en sa faveur. Le prince Eric, prévenu par son gouverneur, sollicitoit instamment le roi son pere de consentir qu'il passât en Angleterre ; mais Gustave, jaloux de la gloire de sa maison, ne vouloit point exposer l'héritier présomptif de sa couronne à un refus, ni consentir qu'il sortît du royaume qu'il n'y eût des articles signés.

Peut-être même qu'une raison encore plus importante, quoique plus secrete, l'obligea à rejeter ce voyage. Le prince Eric étoit né avec beaucoup de graces de la nature, le visage et le port majestueux, un air d'empire et d'autorité, du feu et de l'ardeur dans toutes ses manieres, et certaine impétuosité que le peuple prend volontiers pour de la valeur et du courage ; mais ces avantages et ces graces extérieures étoient effacés par des défauts secrets, que le roi son pere connoissoit, et qu'il ne vouloit pas que les Anglais pénétrassent : ce prince avoit hérité de la reine sa mere une espece de transport dans la tête, et un égarement de sa raison qui lui prenoit par accès et qui se tournoit toujours du côté de

la fureur; cette maladie lui avoit laissé une impression de chagrin qui se répandoit sur tous ceux qui l'approchoient, et dans sa meilleure santé il faisoit paroître une dureté de cœur et une férocité dans ses mœurs qui faisoit craindre sa domination avant même qu'il fût désigné et réconnu pour successeur du roi son pere.

Ces raisons avoient plus d'une fois fait naître la pensée à Gustave de laisser sa couronne à son second fils, prince généreux, bienfaisant, et qui par ses caresses et ses manieres pleines de bonté s'étoit fait des créatures dévouées de tous ceux qui devoient être les sujets de son frere; mais le roi craignant d'exciter par cette préférence une guerre civile dans sa famille et dans le royaume, résolut de régler sa succession selon l'ordre de la naissance: cependant pour contenter le prince Eric, à qui son gouverneur avoit inspiré une passion violente pour le mariage d'Angleterre, il consentit à la fin que le prince Jean, son second fils, passât à Londres sous prétexte de voyager, et qu'il tâchât de tirer un aveu et des paroles positives de la reine.

Ce jeune prince, étant arrivé à la cour d'Angleterre, fut reçu d'Elisabeth avec beaucoup de démonstrations de joie; elle le traita

magnifiquement, elle l'invita à des parties de chasse, et le mit de tous ses plaisirs; enfin cette habile et adroite princesse, qui faisoit servir ces projets différents de mariage à ses intérêts et à sa politique, n'oublia rien pour éblouir ce jeune prince, et pour lui faire comprendre que sa présence et les propositions dont il étoit chargé lui étoient également agréables; mais elle se défendit d'entrer plus particulièrement en matiere sur ce qu'elle disoit que l'état présent de ses affaires ne lui permettoit pas de conclure ce mariage aussitôt qu'elle l'eût pu souhaiter; prétexte ordinaire dont elle amusoit tous les princes qui s'attachoient à elle, et qu'elle souffroit volontiers pour amants, mais qu'elle ne pouvoit se résoudre d'accepter pour maris.

Le retour du prince Jean en Suede fit comprendre aisément au roi que le prince Eric son fils aîné ne seroit pas plus heureux à la poursuite de ce mariage que le roi d'Espagne (1), le duc d'Alençon, l'archiduc, le comte de Leycestre, mylord Courtenay, et tant d'autres que cette princesse flattoit de cette espérance tour-à-tour, et souvent en

(1) Philippe II.

même temps. Mais le prince Eric, entêté et prévenu par son gouverneur, crut que sa présence triompheroit de tous les obstacles; il accusa même le prince son frere d'avoir traversé cette affaire par jalousie de son élévation, et peut-être par des vues d'intérêt: il fit agir par prieres et par menaces tous les sénateurs et les ministres du roi son pere pour obtenir la liberté de faire ce voyage. Gustave craignant que cet esprit farouche et indomtable ne partît sans son consentement, ou qu'il ne causât quelques troubles dans le royaume, lui permit enfin de passer en Angleterre, et il nomma les personnes qui le devoient suivre et accompagner.

Il fit ensuite son testament et le partage des princes ses enfants; il laissa sa couronne au prince Eric; il donna le duché de Finlandie au duc Jean, la Gothie orientale à Magnus, et la Sudermanie à Charles: ces princes devoient posséder ces provinces à titre de principaute, quoique toujours relevantes de la couronne de Suede pour la foi et hommage.

Le prince Eric ne vit ce partage qu'avec beaucoup de jalousie et un violent chagrin: il fut sur le point de prendre les armes pour en demander la révocation; mais la crainte de

Gustave, qui étoit le roi de ses enfants comme du reste de ses sujets, l'empêcha d'éclater; il dissimula son ressentiment dans la résolution de se faire justice lui-même quand il seroit dépositaire de la souveraine puissance. Il se disposoit à partir pour l'Angleterre lorsqu'il fut retenu dans le port d'Elfsbourg par les nouvelles de la mort du roi son pere.

Ce prince se sentit attaqué à Stockholm d'une fievre interne qui le consuma insensiblement. Il ne relâcha rien pour cela de son travail et de son application; il voulut régner jusqu'au dernier moment de sa vie. Peu d'heures avant que de mourir il envoya querir le secrétaire d'état, Eric Sténon, auquel il dicta des mémoires qui concernoient les plus secretes affaires du royaume; il fit venir ensuite les princes ses enfants; il leur recommanda l'union entre eux, et l'obéissance au prince Eric, qui alloit devenir leur souverain; il leur donna sa bénédiction, et les fit retirer aussitôt de peur de s'attendrir parmi les larmes de toute sa famille: il congédia même ses médecins, qui dans cette extrémité le flattoient encore de l'espérance de recouvrer sa santé; il voulut employer les derniers moments de sa vie à penser uniquement à Dieu.

(1560, 29 septembre.) Il mourut tranquillement entre les bras des officiers de sa chambre, âgé de soixante-dix ans. Son corps fut porté à Upsal, et ses obseques y furent célébrées par des éloges publics, par les larmes de tous ses sujets, et par le souvenir de toutes les grandes actions dont sa vie avoit été remplie.

Ce prince ne dut la couronne de Suede qu'à sa valeur : il régna avec une autorité aussi absolue que s'il fût né sur le trône; il disposa à son gré de la religion, des lois, et des biens de ses sujets, et cependant il mourut adoré du peuple, et révéré par la noblesse. On peut reprocher justement à la mémoire de ce grand homme le malheur d'avoir introduit le luthéranisme dans son royaume, quoique peut-être il ne prétendît d'abord que réformer quelques abus du clergé, et tout au plus appliquer aux besoins pressants de l'état une partie des grands biens des évêques ; mais les suites funestes de cette entreprise ne permettent point d'excuser un prince qui d'ailleurs mérite de si justes louanges. Il laissa son royaume en paix avec tous ses voisins, fortifié par l'alliance de la France, et enrichi par le commerce de toutes les nations de l'Europe, le domaine royal

beaucoup augmenté, son épargne remplie, ses arsenaux fournis abondamment, une flotte considérable dans ses ports, les places frontieres fortifiées ; en un mot la Suede redoutable à ses ennemis, et en état de se faire considérer par ses alliés.

FIN LES RÉVOLUTIONS DE SUEDE.

ABRÉGÉ
CHRONOLOGIQUE
DE L'HISTOIRE DE SUEDE.

Toutes les nations ont eu des historiens qui ont parlé de l'antiquité de leur origine avec tant d'exagération et de partialité, que l'on ne peut guere s'assurer sur ce qu'en disent les auteurs des anciennes chroniques, et les relations de ces temps si éloignés. La moindre convenance de nom a suffi à la plupart de ces écrivains anciens ou modernes, pour choisir à leur gré parmi les héros de l'antiquité, et jusque dans les premiers hommes, tel fondateur qu'il leur a plu donner à leur patrie. Entre ces historiens zélés pour l'honneur de leur pays ceux qui nous ont donné un corps entier de l'histoire de Suede ont, ce me semble, renchéri sur tous les écrivains des autres nations. Ils assurent que la Suede est la plus ancienne monarchie, non seulement du nord, mais même de toute l'Europe. Selon ces auteurs, ou trop crédules, ou passionnés, Magog, petit-fils de Noé, passa de

la Scythie dans la Finlandie, et de là, en faisant le tour du golfe bothnique dans la Gothie, où il établit son fils Gethar ou Gog, que ces historiens reconnoissent pour le premier prince des Goths, et pour la tige de leurs rois. Je n'entreprends point de décider ici cette fameuse question, si la Suede est la patrie originaire, ou seulement une colonie des anciens Goths : l'une et l'autre opinion a ses partisans; mais je suis persuadé qu'on auroit bien de la peine à nous prouver quels ont été les premiers habitants de ce royaume, de quelle contrée ils y sont passés, et dans quel temps ils s'y sont établis. Il ne seroit pas moins difficile de prouver que la Suede ait eu des rois presque aussitôt que des habitants, comme ces anciens chroniqueurs semblent le supposer : il est assez vraisemblable que les peres et les chefs de famille ont été les premiers princes de la terre. Les hommes ne se sont point déterminés tout d'un coup à choisir l'état monarchique, et ce n'a été apparemment qu'après avoir éprouvé assez long-temps les incommodités d'une liberté tumultueuse qu'ils se sont réunis sous l'obéissance d'un souverain.

Mais quand même quelque vieux manuscrit auroit conservé fidèlement les noms de plu-

sieurs seigneurs qui ont dominé en Suede, qui nous a dit qu'ils étoient rois, ou simplement princes de quelque contrée particuliere, et peut-être seulement juges et capitaines chacun dans leur canton? Il se peut même fort bien que la plupart de ces chefs, dont on a conservé les noms, soient contemporains, et qu'ils aient gouverné en même temps différentes provinces, mais que les historiens les aient placés successivement dans leurs ouvrages, afin d'avoir une plus longue suite de rois pour remplir le vuide de leur chronologie: on sait cependant que l'histoire de Suede ne nous fournit d'époque fixe et suivie que vers le milieu du douzieme siecle; avant ce temps-là on ne trouve presque par-tout qu'obscurité, que confusion, que faits mêlés de fables, et embellis d'un faux merveilleux, le tout tiré de vieilles légendes ou d'anciennes chansons en vers héroïques, qui faisoient toute l'histoire de ces temps-là.

Dans ces siecles reculés les princes et les héros sont toujours géants ou d'insignes magiciens, qui signalent leurs forces et leur prétendu pouvoir par des brigandages et des cruautés inouies contre leurs ennemis; on ne connoissoit encore ni justice ni honnêteté: ces vertus même n'avoient pas de nom parmi

ces peuples barbares; la force décidoit de tout; les plus violents étoient les plus estimés, et un prince auroit été déshonoré qui auroit épousé une princesse qu'il n'auroit pas ravie: une bête sauvage tuée à la vue de tout le peuple, ou un ennemi surpris et assassiné dans sa maison, en faisoient un héros pendant sa vie, et souvent un Dieu après sa mort.

Je ne laisserai pas de donner tous les noms de ces anciens rois comme je les ai recueillis des auteurs suédois. Je commencerai par le roi Eric premier, qui régnoit, si on les en croit, deux mille ans avant la naissance de Jésus-Christ: je marquerai la chronologie telle que ces écrivains la supposent; mais je n'assurerai rien jusqu'à ce que je descende à des temps moins éloignés, où la vérité commence à se faire connoître avec un peu de sûreté et d'exactitude.

HISTOIRE
FABULEUSE
DE SUEDE.

(An du monde 1849.) ÉRIC I.

La naissance de ce prince nous est entièrement inconnue; on n'est pas plus instruit des moyens dont il se servit pour se rendre maître de son pays, ni de ce qui se passa sous son gouvernement. Quelques auteurs rapportent qu'il envoya des colonies considérables dans les isles de la Chersonese cimbrique, qui font aujourd'hui partie du royanme de Danemarck. Les historiens danois ne conviennent pas du fait; apparemment que cette prétendue colonie a été supposée par quelque écrivain suédois, pour attribuer à sa nation l'honneur de l'antiquité, et même quelque supériorité sur ses voisins.

(2200.) UDDO. ALO. OTHEN. CHARLES I.
BIORN GETHAR. GYLFO.

Nous n'avons rien du regne de ces princes, et la fable même nous manque; on a conservé seulement leurs noms: quelques auteurs les

appellent juges; on ne sait pas même s'ils ont gouverné en même temps ou successivement différentes provinces de ce royaume.

Intervalle de 400 ans, où la fable ne fournit pas même de noms.

(2600.) OTHIN, OU ODIN L'ANCIEN.

Fameux magicien, disposoit à son gré des vents, prenoit telle forme de bête sauvage qu'il vouloit, et n'ignoroit rien de ce qui se passoit dans les lieux les plus éloignés, par le moyen de deux démons domestiques qui lui en rendoient compte. Cette réputation le fit redouter par ses ennemis, et révérer de ses sujets, qui après sa mort le mirent au nombre de leurs dieux. Les contes de sorciers et de magiciens étoient aisément crus dans des pays et dans des siecles où régnoit l'ignorance.

(2637.) HUMBLUS, OU HUMELUS.

Si on en croit les historiens suédois, ce prince établit son fils aîné, appelé Dan, dans la Chersonese cimbrique, à qui il donna le nom de Danemarck. Norus, son second fils, passa par son ordre dans les provinces du nord, où il fonda le royaume de Norwege. Il n'est pas difficile d'appercevoir que la convenance du nom de Dan avec Danemarck, et

de Norus avec Norwege a donné lieu à cette histoire.

(2712.) SIGTRUG, OU SICTRUG.

On ne sait ce que devint la postérité d'Humblus; l'histoire n'en dit rien : les auteurs suédois marquent seulement que Sigtrug s'empara de la souveraine puissance. Il paroît que la forme du gouvernement n'étoit pas encore déterminée dans ce royaume : apparemment que la couronne n'étoit héréditaire que quand les enfants du roi se trouvoient assez puissants après sa mort pour se maintenir en sa place, et ils ne l'occupoient même qu'après s'être signalés dans quelque entreprise hardie et extraordinaire.

(2821.) SUIBDAGER, OU SUIGDAGER.

Roi de Norwege, conquit le Danemarck sur Gram, roi de ce pays. Les Suédois, charmés de sa valeur, et peut-être intimidés par sa puissance, le reconnurent pour leur souverain; et par cette élection il se vit en même temps maître absolu des trois royaumes du nord. L'histoire marque ce prince pour le premier étranger à qui les Suédois aient déféré leur couronne.

(2891.) HASMUND, OU AMUND.

Fils et successeur de Suibdager, périt dans une bataille qu'il donna contre les Danois.

(2939.) UFFO.

Fils et successeur de Hasmund, fit la guerre avec avantage contre les Danois. Hading, roi de Danemarck, sous prétexte d'une entrevue pour traiter de la paix, l'attira dans un endroit où il le fit assassiner.

(2983.) HUNING, OU HUDING.

Frere et successeur d'Uffo, après une guerre sanglante qu'il fit au roi de Danemarck pour venger la mort de son frere, passa tout d'un coup d'une haine violente contre son ennemi à une amitié extrême : ces deux princes firent entre eux une paix solennelle, et jurerent même de ne se point survivre. Huning, sur un faux bruit, apprend quelque temps après que Hading son ami avoit été assassiné par sa propre fille : il songe aussitôt à dégager sa parole et à mourir ; il assemble ses amis et les principaux de ses sujets ; il leur fait un repas magnifique, à la fin duquel il se jeta tout ivre dans une cuve d'hydromel, où il se noya. Hading apprend avec douleur sa

mort; mais ne voulant pas paroître moins généreux, il se pend lui-même courageusement à la vue de tout son peuple, si on en croit les anciennes chroniques, ou plutôt les chroniques des anciens évènements.

(3031.) REGNER.

Fils et successeur de Huning, fut reconnu pour roi de Suede malgré les oppositions de Torilla, sa belle mere. Ce prince gouverna ses sujets avec beaucoup d'équité et de modération; mais ces vertus pacifiques n'étoient pas du goût de ses sujets, gens féroces et barbares : il n'en fut pas estimé parcequ'il ne ravagea pas les terres de ses voisins, et peut-être parcequ'il ne fit pas assassiner ses ennemis particuliers.

(3060.) HOTHEBROD.

Fils et successeur de Regner, prince belliqueux et entreprenant, porta ses armes avec succès contre les Finlandois, Russes, Esthoniens, et Curlandiens; il attaqua ensuite Roé, roi de Danemarck, qu'il tua à la tête de son armée. Cette victoire lui facilita la conquête de ce royaume; mais sa domination dura peu de temps; Helgo, frere de Roé fit soulever les Danois, défit et tua Hothe-

brod, et par cette victoire chassa les Suédois de Danemarck. Ces prétendues conquêtes de royaumes n'étoient proprement en ce temps-là que des incursions que le victorieux faisoit sur le pays ennemi; il n'y avoit point de places fortes où l'on mît des garnisons pour contenir les vaincus, les vainqueurs se retiroient après s'être chargés de butin, et les vaincus reprenoient bientôt les armes, et nommoient un nouveau roi ou capitaine pour les commander.

(3125.) ATTILA I.

Fils et successeur de Hothebrod, épousa la mere de Rool, roi de Danemarck: ce mariage, qui devoit produire la paix entre les deux royaumes, et une intelligence parfaite entre ces deux princes, ne servit qu'à rallumer la guerre avec plus de fureur que jamais: la reine de Suede s'empara des trésors du roi son mari, et se retira auprès de son fils le roi de Danemarck. Attila, pour se venger de cette perfidie, porte ses armes en Danemarck; Rool est défait et tué par un des généraux du roi de Suede, qui établit son frere Hother, roi de Danemarck.

(3174.) HOTHER.

Roi de Suede et de Danemarck, triompha des Danois qui s'étoient révoltés à l'instigation de Balder, prince de cette nation; il porta ensuite ses armes contre les Russes, et mourut dans cette expédition.

(3252.) RODERIC.

Se rend célebre par ses conquêtes, et venge la mort du roi son pere par la défaite des Russes fin'andois, Vuendes, et Sclaves, qu'il soumit à son empire.

(3336.) ATTILA II.

Fils et successeur de Roderic, se battit en combat singulier a la tête de son armée contre Frowin, général des troupes de Wuermund, roi de Danemarck. Attila tua son ennemi. Frowin laissa deux enfants, qui étant devenus grands passerent en Suede, et allerent offrir leurs services à Attila, comme des aventuriers qui cherchoient de l'emploi : ils furent reçus dans la maison du prince, qu'ils assassinerent ensuite pour venger la mort de leur pere.

(3351.) BOTVUILD. CHARLES II. GRIMMER. TORDON. GOTHARD. ADOLPHE. ALGOT. ÉRIC II. LINDORM.

La chronologie fabuleuse marque seulement les noms de ces neuf princes, sans nous raconter rien de leurs exploits ni de la durée de leur regne.

(3916.) ALARIC.

Sous le regne de ce prince la monarchie suédoise paroît partagée en deux royaumes : Alaric régnoit en Suede, et Gestiblinde dans les deux Gothies ; ce partage et la proximité de deux nations féroces causerent entre elles des guerres sanglantes. Alaric, selon la coutume de ce temps-là, fit appeler en duel Gestiblinde. Ce prince à cause de son âge avancé refusa le combat, mais il substitua en sa place Eric, prince de Norwege, qui étoit venu à son secours : les deux champions se battirent avec toute la fureur et l'opiniâtreté de gens qui veulent vaincre ou mourir. Alaric succomba sous les armes de son ennemi, il fut tué dans le combat. Gestiblinde, pour reconnoître la valeur d'Eric, lui fit déférer la couronne de Suede, et il le designa en même temps pour son successeur au royaume de

Gothie; ainsi peu de temps après ces deux couronnes furent réunies sur la tête de ce prince.

(3931.) ÉRIC LE SAGE, 3e du nom.

Ce prince vécut dans une profonde paix, et ne s'appliqua qu'à faire régner les lois et la justice : ses sujets, charmés de la douceur de son gouvernement, lui donnerent le nom de sage, et il le préféra à celui de brave ou de courageux qu'il avoit justement mérité par la valeur qu'il avoit fait paroître dans son combat contre le roi Alaric.

(An de Jésus-Christ 43.) HALDAN I.

Fils et successeur d'Eric le Sage, se signale dans les guerres de Norwege, rétablit Fricdelef, roi de Danemarck, sur le trône de ses peres, dont il avoit été chassé par un usurpateur. Ce prince étant de retour en Suede à la tête d'une armée victorieuse, voulut établir sa volonté seule pour regle du gouvernement : ses sujets se révolterent, les soldats de son armée et ses capitaines l'abandonnerent, et il fut tué enfin par les mécontents.

(100.) SIVARD, ou SIGUARD I.

Fils de Haldan, fut reconnu pour son successeur, à condition de ne rechercher personne

au sujet de la mort du roi son pere. Sous le regne de ce prince les Goths se séparerent encore une fois de la monarchie suédoise : ils élurent pour leur roi un prince de la maison de leurs anciens rois, appelé Charles. Ce prince pour se maintenir sur le trône fit alliance avec le roi de Danemarck, appelé Harald, et lui donna sa fille en mariage. Sivard, pour traverser cette alliance ou pour se fortifier d'une pareille, donna sa fille Ulvilda à Frothon, frere du roi de Danemarck, qui par la réputation de sa valeur avoit plus de crédit parmi les Danois que le roi son frere par sa dignité. Les deux freres se brouillerent au sujet de ces alliances : la guerre civile s'alluma en Danemarck ; les plus braves se rangerent du côté de Frothon : il livra bataille au roi son frere, le défit et le tua de sa propre main dans la chaleur du combat. Le roi Harad laissa deux enfants, Haldan et Harald. Ces deux jeunes princes ne respiroient que la vengeance de la mort de leur pere ; ils surprirent Frothon dans sa maison, le brûlerent vif, et lapiderent la reine Ulvilda. Cette furieuse vengeance, qui passoit parmi ces peuples barbares pour un acte de la plus haute générosité, fit accourir tous les Danois sous leurs enseignes : ils passerent en Suede, don-

nerent bataille au roi Sivard, taillerent en pieces ses troupes, et le tuerent dans le combat.

(169.) ÉRIC IV.

Les deux freres victorieux partagerent entre eux leurs conquêtes; Harald prit pour lui le Danemarck, et Haldan resta en Suede; mais les Suédois lui opposerent Eric, petit-fils de Sivard: cela excita une nouvelle guerre civile. Eric fut victorieux quatre fois sur terre; mais Harald étant venu au secours de son frere avec une grosse flotte, Eric fut défait dans un combat naval, et il se précipita dans la mer plutôt que de se rendre à ses ennemis.

(181.) HALDAN II.

Fut reconnu pour successeur d'Eric, selon l'usage de ce temps-là où la couronne et les biens du vaincu étoient toujours le prix du victorieux. Ce prince tua de sa main deux géants d'une énorme grandeur, et se battit ensuite seul contre Sivard et sept fils qu'il avoit, que Haldan tua dans un combat singulier. Ces actions lui attirerent l'admiration des Suédois, qui célébrerent ses louanges dans leurs chansons héroïques, et après sa

mort le compterent parmi leurs plus grands héros.

(194.) UNGUIN.

Haldan désigna ce prince qui étoit déja roi des Goths pour son successeur à la couronne de Suede; mais les Suédois, jaloux du privilege qu'ils avoient de se choisir eux-mêmes un maître, élurent Ragualdpour les gouverner. Une bataille décida de ce différent et de la vie d'Unguin, qui fut tué par Ragualdd.

(203.) RAGUALD.

Ce prince, non content d'avoir défait et tué le roi Unguin, poursuivit Sigualdson fils jusqu'en Danemarck, où il s'étoit retiré. Ce prince assisté des Danois lui donna bataille dans l'isle de Zéé-land, et le tua de sa propre main à la tête des deux armées.

(220.) AMUND.

Fils et successeur de Ragualdd. Ce prince ne fit aucune entreprise considérable pendant son regne; mais il eut quatre fils, qui s'étant attachés à la cour du roi de Danemarck, y causerent de grands troubles. Les chroniques disent qu'en ces temps-là les jeunes princes voyageoient dans les contrées voisines, et

cherchoient des aventures et des périls dignes de leur valeur et de leur courage ; quelque géant vaincu en combat singulier; une bête sauvage tuée à la vue d'un roi, sa fille enlevée, et souvent sa femme violée, acquéroient une gloire immortelle à un jeune prince, et lui assuroient à son retour dans sa patrie la couronne et la succession de son pere par préférence à tous ses freres.

(226.) HAQUIN, OU HACHO.

Ce prince, du vivant du roi Amund son pere, porta ses armes en Danemarck, défit en bataille rangée Sigar, roi de ce pays, et mit tout à feu et à sang dans le royaume pour venger la mort d'un de ses freres que le roi de Danemarck avoit fait mourir. Après la mort d'Amund il régna et mourut paisiblement, sans que son regne soit marqué par aucune guerre civile ni étrangere.

(230.) OSTEN.

Fils d'un roi de Norwege, appelé Géthar, fut élu par les Suédois pour leur roi. Les Norwégiens ayant massacré le roi son pere, qui les traitoit trop cruellement, ce prince, pour venger sa mort, entre en Norwege, met tout à feu et à sang, ne pardonne ni à l'âge

ni au sexe, et pour comble d'ignominie établit son chien pour les gouverner, comme étant indignes d'obéir à un homme. Peut-être que celui à qui il laissa en son absence le soin du gouvernement, s'appeloit Chien, et que cela a donné lieu à cette fable; il peut bien être aussi que ce fût à un véritable chien qu'il donna la qualité de vice-roi: c'étoit un genre de vengeance assez conforme au génie et à la férocité de ces temps-là. N'a-t-on pas vu un empereur extravagant (1) désigner son cheval pour consul?

(235.) ALVER, OU ALARIC.

Ce prince, après la mort d'Osten, fut choisi entre les principaux de la nation suédoise pour roi. Il remporta une victoire sur les Russes, qu'il obligea de payer tribut à la couronne de Suede: il régna peu, et mourut paisiblement.

(240.) INGO.

Fils et successeur d'Alver, fixa sa demeure à Upsal, dont il fit la capitale du royaume: les successeurs de ce prince prenoient souvent la qualité de rois d'Upsal, pour se distinguer

(1) Caligula.

d'autres petits rois qui régnoient chacun dans différentes provinces.

(262.) FIOLMUS.

L'histoire nous a conservé seulement le nom de ce prince, sans nous instruire de la durée ni des particularités de son regne : il se trouve même cent ans d'intervalle vuide sans qu'on marque les noms des princes qui régnoient.

(378.) INGELL.

Olaüs, frere d'Ingel, ayant entrepris de l'éclairer sur la conduite de la reine sa femme, cet avis indiscret fit naître entre eux une querelle qui ne finit que par la mort d'Ingell, qu'Olaüs tua.

(382.) GERMUNDER, OU JORUNDER.

Fils et successeur d'Ingell, fit la guerre à Harald, roi de Danemarck, son beau-frere. Le Danois ne se trouvant pas en état de résister à son ennemi, demande la paix, l'obtient, invite Germunder à venir voir la reine sa sœur. Ce prince congédie ses milices, suit Harald chez lui, qui viole le droit des gens et d'hospitalité : il fait arrêter le roi de Suede, et quelques jours après il fit pendre ce mal-

heureux prince à la vue de tous ses vassaux qu'il avoit invités à ce funeste spectacle.

On ne savoit ce que c'étoit en ce temps-là de donner des otages; les rois n'avoient point de gardes, ni un grand nombre d'officiers pour leur maison; en guerre ils étoient servis par les principaux de la nation, mais en paix chacun se retiroit chez soi, et le prince demeuroit avec sa famille et ses seuls domestiques.

(387.) HAQUIN RINGO.

Fils et successeur de Germunder. Ce jeune prince ne se vit pas plutôt capable de porter les armes qu'il résolut de les employer pour venger la mort du roi son pere contre son oncle Harald, roi de Danemarck, qui l'avoit fait périr avec tant de perfidie: il fit pour ce dessein une levée extraordinaire de troupes; il appela à son service tous les aventuriers qui s'y voulurent engager. Les nations voisines prirent parti dans cette guerre suivant leurs intérêts et les engagements de leurs souverains. Les Anglois, Hibernois, et Saxons se déclarerent pour le roi de Danemarck; les Norwégiens, Curlandois, et Esthoniens prirent le parti de Haquin. Ces deux princes

amasserent chacun deux armées nombreuses, et où il sembloit que tous les peuples des deux nations se trouvoient; il s'y rencontra même des femmes qui voulurent avoir part au péril et à la gloire. Hetha commandoit une compagnie de femmes dans l'armée de Haquin, et Visna suivoit le parti des Danois. On en vint enfin à une bataille décisive: Harald fut défait et tué dans le combat; Haquin victorieux se rendit maître du Danemarck, et il y établit l'héroïne Hetha pour vice-reine. L'histoire marque que ce prince fut redevable de la victoire à la valeur des Dalécarliens, peuples suédois qui habitent vers le nord de la Suede.

(399.) ÉGILL.

Fils et successeur de Haquin, contraignit Amund, roi de Danemarck, de lui payer tribut, triompha de quelques mécontents qui s'étoient révoltés, et fut tué malheureusement à la chasse par un bœuf sauvage qu'il manqua.

(405.) GOTHAR, ou OTHARD, fils d'Egill.

Enleve la fille d'Amund, roi de Danemarck, fait sur les Danois la conquête de la Scanie et de l'Hallandie. Ce prince fut tué par ses propres sujets, mécontents de ce qu'il

avoit établi de nouvelles lois qui sembloient donner atteinte aux privileges et à la liberté de la nation.

(433.) ADELUS.

Fils et successeur de Gothar, fit la guerre à Jamric, roi de Danemarck, son beau-frere. Ce prince avoit épousé la sœur d'Adelus, appelée Suavida, et il avoit fait mourir cette princesse injustement sous quelque ombrage qu'il avoit pris de sa conduite. Le roi de Suede porta ses armes en Danemarck, assiégea ce prince, qui n'étoit pas moins odieux à ses propres sujets qu'à ses ennemis. Il fut pris après un siege de quelques mois : les Suédois lui couperent les bras et les jambes, enleverent ses trésors, et réunirent les provinces de Schonie, de Haland, et de Blekingie à la Gothie, dont ils faisoient partie anciennement.

(437.) OSTEN, OU EISTEIN.

Ce prince ayant été assez hardi pour vouloir mettre un impôt sur ses sujets, ces peuples féroces et jaloux de leur liberté coururent aux armes avec fureur, et ayant surpris Osten dans sa maison, l'y brûlerent avec toute sa famille. On voit par cet exemple et par tout

ce qui a précédé que la destinée de ces princes sembloit être entre les mains de leurs sujets, et qu'elle dépendoit de leur caprice.

(453.) INGEMAR, OU INGUARD.

L'histoire marque que la Gothie avoit en ce temps-là un roi, et ce prince une fille d'excellente beauté, comme sont toutes les filles de roi dans ces anciennes histoires. Snio, roi de Danemarck, et Ingémar, roi de Suede, la firent demander en mariage. Le Danois étoit plus agréable à la princesse; mais le roi de Gothie se déclara en faveur d'Ingemar, comme étant tous deux de la même nation : il donna sa fille et assura sa couronne au roi de Suede. Snio arme pour se venger de cette préférence, entre en Suede, combat et défait Ingemar, enleve la reine sa femme, à qui cette sorte de violence ne déplut pas. Le roi de Suede leve de nouvelles troupes, entre à son tour en Danemarck, défait et tue Snio, se rend maitre du royaume de Danemarck, et reprend sa femme sans scrupule, peut-être même qu'elle lui fut plus chere et qu'elle lui parut plus agréable après l'avoir arrachée à son ennemi. Ce prince fut tué dans une guerre qu'il entreprit contre les Russes.

(460.) HASTAN I. RAGUALD. SWARTMAN. TORDON. RODOLPH. GOSTAC. ARTHUS. HAQUIN. CHARLES IV. CHARLES V. BIRGER. ÉRIC V. TORILL. BIORN II. ALARIC II.

Ces princes remplissent le vuide et l'intervalle depuis 415 jusqu'au commencement du neuvieme siecle. On ne sait aucune particularité de leur regne; on n'est pas plus instruit de leurs familles: on a conservé seulement leurs noms.

(816.) BIORN III.

Le regne de ce prince est marqué par une époque considérable. L'empereur Louis-le-Débonnaire fit passer en Suede Ansgarius, évêque de Brême, qui y prêcha la foi, et qui fut assez heureux pour y convertir quelques petits rois du pays; mais ces conversions n'eurent point de suite, la Suede demeura toujours idolâtre, jusque vers la fin du dixieme siecle, que l'on commença à bâtir des églises au vrai Dieu sous le regne d'Olaüs le tributaire, qui fit hautement profession de la religion chrétienne.

(824.) BRAUT-AMUND.

Ce prince voyant un peuple nombreux sous

son gouvernement, fit abattre des forêts entieres, et défricher les terres incultes, qu'il donna à ses sujets, à condition de payer un certain tribut, ou de servir le prince a cheval dans les guerres qu'il auroit à soutenir : on voit dans cet établissement l'origine des fiefs dans ce royaume, qui relevoient tous immédiatement de la couronne, mais dont les droits furent usurpés dans la suite par le clergé et la noblesse. Braut-Amund ne régna que trois ans : Sivard, frere de ce prince, se rébella contre lui, le défit et le tua à la tête de son armée.

(827.) SIVARD II, surnommé FROUS.

La couronne de Suede fut le prix de sa victoire : les Suédois la lui déférerent sans peine, quoiqu'il fût encore teint du sang du roi son frere et son souverain ; mais dans ce temps-là la force décidoit de tout, et qui étoit victorieux étoit loué du crime même, qu'on auroit puni s'il eût été vaincu. Sivard se voyant affermi sur le trône, porta ses armes en Norwege ; il pilla ce royaume, qu'il surprit et qu'il trouva d'abord sans défense ; les plus belles femmes devinrent la proie de sa passion, et après en avoir joui il les abandonnoit indifféremment aux principaux chefs de

ses troupes. Les Norwégiens irrités de ces violences prennent les armes, leurs femmes même se mêlent dans le combat. Sivard périt par la main d'une de ces héroïnes qu'il avoit déshonorée, et qui par la mort de ce prince vengea son honneur et celui de sa nation.

(834.) HEROT, OU HARALD.

Ce prince eut une fille d'une parfaite beauté. Regner, roi de Danemarck, la demanda en mariage: Herot, suivant l'usage de ce temps-là, ne lui accorda la princesse qu'à condition qu'il donneroit auparavant des preuves de sa valeur et de son courage : il exigea qu'il combattît contre deux ours d'une énorme grandeur qui causoient beaucoup de désordre auprès d'Upsal : quelques auteurs prétendent que c'étoient deux brigands à qui le peuple avoit donné le nom de bêtes sauvages, à cause des cruautés qu'ils exerçoient. Regner accepta la condition ; il combattit les ours ou les brigands, les tua, et épousa la princesse.

(856.) CHARLES VI.

Fut élu par les suffrages de tous les Suédois, au préjudice des enfants de Herot. Regner, roi de Danemarck, exhorte son beau-frere, fils de Herot, de s'opposer par la voie

des armes à cette élection. Les deux partis levent des troupes, donnent une bataille; les deux compétiteurs y furent tués, Charles et le fils de Herot; Regner recueillit le fruit de la victoire. Il établit son fils Biorn roi de Suede.

(868.) BIORN IV.

Fils de Regner, roi de Danemarck, et petit-fils de Herot, roi de Suede, entreprit de gouverner ses nouveaux sujets comme des esclaves et des peuples conquis par la force des armes; mais ces peuples, jaloux de leur liberté, et ennemis sur-tout d'une domination étrangere, prirent les armes, et chasserent ce prince, qui se retira en Norwege.

(883.) INGIELD, OU INGEVALD.

Petit-fils de Braut-Amund, est porté sur le trône par les vœux de tous les Suédois. On prétend que ce prince avoit été nourri dans sa jeunesse avec des cœurs de loups pour le rendre plus féroce et plus fort: sa conduite répondit à sa nourriture et à son éducation L'inauguration et la cérémonie de prendre possession de la couronne consistoit en ce temps-là dans un repas magnifique que le nouveau prince faisoit aux principaux de

l'état, et à la fin de ce repas il prenoit un grand vase, appelé bragagebar, qu'on remplissoit de vin : le prince avant que de s'asseoir sur le trône le buvoit tout entier, et juroit solennellement après l'avoir bu d'étendre les bornes du royaume, et de faire sentir son épée aux ennemis de la nation. Ingield à son avènement à la couronne fit ce serment. La plupart des provinces de Suede obéissoient à plusieurs petits rois, qui ne reconnoissoient le roi d'Upsal qu'autant qu'il étoit puissant. Pour les y contraindre Ingield les invita suivant la coutume à la cérémonie de son couronnement : ces princes y furent régalés avec beaucoup de magnificence ; mais la scene changea la nuit. Le roi d'Upsal qui vouloit se défaire de tous ces petits rois qui n'avoient la plupart pour lui qu'une obéissance arbitraire, fit mettre le feu dans la maison où ces princes s'étoient retirés : ils y furent brûlés, et Ingield s'empara aussitôt de leurs biens et du gouvernement de leurs provinces. Cet attentat sur le droit des gens et la liberté de la nation rendit Ingield odieux à ses sujets : le roi de Danemarck étant entré en armes sur les terres de Suede, ils refuserent de le suivre à la guerre. Ingield se vit roi sans sujets et sans armée ; son ennemi s'approcha

sans obstacle du pays et de la maison qu'il habitoit : le roi de Suede, craignant de tomber entre ses mains, se brûla lui-même dans sa maison avec toute sa famille.

(891.) OLAÜS TRATAELIA.

Ce nom fut donné à ce prince parcequ'à l'exemple du roi Braut-Amund il fit défricher quantité de terres qu'il donna en fief aux Suédois, en sorte que presque toutes les terres labourables de ce royaume étoient dans ces temps-là tributaires de la couronne.

(900.) INGO II.

Fils et successeur d'Olaüs, prince paisible, méprisé par ses sujets, peuples féroces et belliqueux qui ne respiroient que la guerre.

(906.) ÉRIC VI.

Ce prince monta sur le trône à la faveur de quelques prestiges dont il épouvanta les Suédois ; ils le prirent pour un grand magicien, et il leur persuada qu'il disposoit à son gré des vents et des tempêtes ; opinion qui ne fut pas inutile pour lui concilier l'admiration et le respect de ces peuples simples et grossiers.

(917.) ÉRIC VII, dit LE VICTORIEUX.

Ce prince est un peu mieux connu que ses prédécesseurs : il sortit de Suede, passa la mer Baltique à la tête de son armée, descendit en Livonie, et se rendit maître de cette province; il conquit sur les Danois les provinces de Schonie et de Hallandie. Il mourut dans un âge avancé, aimé de ses sujets et redouté de ses voisins et de ses ennemis.

(940.) ÉRIC VIII.

Deux prêtres de Hambourg, appelés Alderwart et Etienne, passerent en Suede et convertirent ce prince à la foi chrétienne. Il voulut signaler son zele en faisant abattre le temple des faux dieux qui étoit à Upsal; mais le peuple qui regarda cette action comme un sacrilege, le massacra avec les deux missionnaires allemands, auxquels il semble qu'on ne peut refuser non plus qu'à ce prince la qualité glorieuse de martyrs.

(980.) OLAÜS LE TRIBUTAIRE.

Frere et successeur du roi Eric. La mort de ce prince ne l'épouvanta point; il fit à son exemple hautement profession de la religion chrétienne. Quelques auteurs le marquent

pour le premier roi chrétien de ce royaume, à cause que sous son regne on bâtit plusieurs églises en l'honneur du vrai Dieu, et que la plupart du peuple se convertit à la foi de Jésus-Christ par le ministere de quelques prêtres anglois. On accusa ces missionnaires d'avoir mêlé des vues d'intérêt et de politique à l'établissement de l'évangile. Olaüs par leur conseil soumit son royaume au saint-siege, et obligea ses sujets de payer au pape un tribut appelé le denier de S. Pierre; dévotion qui tiroit à conséquence pour la souveraineté de ce royaume, et dont les successeurs d'Olaüs s'affranchirent de bonne heure.

(1019.) AMUND LE BRÛLEUR.

Fils et successeur d'Olaüs, fut appelé Brûleur, parcequ'il ordonna de brûler la maison de celui qui auroit fait tort à son voisin. Cette loi fait assez connoître le génie de la nation, et à quel point d'ignorance et de simplicité les Suédois en étoient encore vers l'onzieme siecle. Amund périt dans une bataille qu'il donna contre Canut le Riche, roi de Danemarck.

(1035.) ÉMUND SLEMME.

Ce prince fut odieux à ses sujets pour avoir

fait un traité désavantageux avec le roi de Danemarck au sujet de la Schonie, que les Suédois prétendoient faire partie de l'ancien royaume de Gothie, et que ce prince, plus brave qu'habile, reconnut appartenir à la couronne de Danemarck. L'histoire ne fait mention presque d'aucun traité où cette même supériorité des Danois dans les négociations ne paroisse plus d'une fois. Un trait de plume les a souvent dédommagés amplement de ce qu'ils avoient perdu par l'épée de leurs ennemis.

(1041.) HAQUIN LE ROUGE.

Les suffrages furent partagés dans l'élection; les peuples de Gothie donnerent leurs voix à Haquin, leur compatriote, fils d'un paysan, mais célebre par sa valeur. Les Suédois se porterent pour Stenchill, qui par sa mere étoit petit-fils d'Olaüs le Tributaire. Selon l'usage de ce temps-là un combat singulier devoit décider ce différent; cependant les deux concurrents s'accorderent amiablement. Haquin, déja fort âgé, régna le premier, et après sa mort il laissa sa couronne à Stenchill, qui étoit désigné pour lui succéder.

(1059.) STENCHILL II.

Prince sage, pieux, amateur des lois et de la religion, ne régna que deux ans : il laissa deux jeunes princes, qui, prétendant tous deux au trône, armerent pour soutenir leurs prétentions, et périrent tous deux dans un combat.

(1061.) INGO III.

Fut élu par les suffrages de toute la nation. Ce prince ne céda point à son prédécesseur ni en piété ni en justice : il défendit par une loi expresse qu'on sacrifiât aux faux dieux ; il voulut réprimer plusieurs petits seigneurs qui tyrannisoient le peuple, mais il succomba dans cette entreprise, les mécontents le surprirent dans sa maison et l'y massacrerent inhumainement.

(1064.) HALSTAN.

Frere d'Ingo, prince doux, bienfaisant, plein de bonté, et qui fut assez heureux et assez habile pour faire goûter ses vertus aux Suédois.

(1080.) PHILIPPE.

Fils de Halstan, et imitateur de ses vertus.

On marque sous le regne de ce prince le commencement de l'illustre maison des Folquingiens, qui eurent beaucoup de part dans le gouvernement de l'état pendant plusieurs regnes.

(1110.) INGO IV.

Fils et successeur de Philippe, fut, à l'exemple de ses prédécesseurs, plein de zele pour l'avancement de la religion; il voulut faire régner la justice et les lois, et punir les réfractaires. Quelques seigneurs ostrogothis redoutant sa puissance l'empoisonnerent.

Sous les cinq derniers rois la Suede jouit d'une profonde paix; ce fut pour ainsi dire l'âge d'or de cette monarchie; nulle guerre civile ni étrangere: ce fut l'effet de la modération de ces princes, qui ne voulurent faire aucune entreprise ni sur les terres de leurs voisins ni sur les privileges et la liberté de leurs sujets.

(1129.) RAGUALD.

Les Suédois, ennuyés d'une longue paix contraire à leur humeur guerriere et entreprenante, mirent sur le trône ce prince, charmés de la grandeur de sa taille et de la force apparente de son corps; mais ils ne furent pas

long-temps sans s'en repentir. Raguald fut cruel, violent, ennemi des lois et des privileges de son pays, jaloux avec fureur de l'autorité souveraine, qu'il voulut porter jusqu'au pouvoir despotique dans un état où les rois n'étoient presque considérés que comme les généraux de la nation. Il traita ses sujets comme des ennemis; il en fut traité à son tour de la même maniere. C'étoit la coutume dans ce royaume que lorsque le prince entroit dans une province il donnoit aux habitants des ôtages pour la sûreté de leurs privileges, et il en recevoit réciproquement pour la sûrcté de sa personne. Raguald, passant par la Gothie occidentale, méprisa cet usage: il entra dans cette province les armes à la main; les peuples de Gothie se souleverent, et, dans une rencontre, ils défirent et tuerent ce prince violent.

(1140.) SUERCHER II.

Fut élu par les suffrages de toute la nation: ce fut un prince religieux, amateur des lois, et plein de zele pour l'avancement de la religion. Son regne auroit été heureux s'il n'eût pas été pere d'un fils violent, déréglé dans ses mœurs, ennemi des lois et de la religion. Ce jeune prince fit une course dans l'Hallan-

die à la tête d'un bon nombre de libertins et de gens dévoués à ses passions, qu'il tenoit toujours auprès de lui : il enleva avec leur secours la femme et la sœur du gouverneur de la province; il les viola et les abandonna ensuite à cette troupe de brigands dont il étoit toujours environné. Les Danois armerent pour se venger de cet attentat; ils poursuivirent ce prince, que les peuples de Suede refuserent de secourir. Suercher eut la douleur de le voir succomber sous les armes de ses ennemis : ce malheureux prince périt avec tous les ministres de ses passions dans une rencontre où il se trouva inférieur en nombre aux Danois. La fin du regne de Suercher ne fut pas si heureuse que les commencements : une troupe de mécontents l'assassinerent dans son traîneau une nuit de noël, comme il alloit à l'église avec sa famille et ses domestiques. On prétend que c'est de ce prince que vient la maison des comtes de Brahé, illustre dans le royaume de Suede.

HISTOIRE CHRONOLOGIQUE PLUS EXACTE.

(1150.) ÉRIC IX.

Les suffrages furent partagés dans l'élection, et en conséquence le royaume encore une fois divisé. Les peuples des deux Gothies reconnurent pour roi Charles, fils de Suercher; mais le reste des Suédois se déclara pour Eric, dont la postérité a régné deux cents ans dans ce royaume: ce fut un prince que sa valeur fit élire par les Suédois pour leur roi, et qui après sa mort en fut révéré comme un grand saint. Il porta ses armes en Finlandie moins par des sentiments d'ambition et de conquête que pour frayer aux missionnaires le chemin d'y annoncer l'évangile: il étoit lui-même l'apôtre de ces peuples; il s'appliqua avec beaucoup d'ardeur à leur conversion; il fit compiler les anciennes lois du royaume, et il y en ajouta d'excellentes pour l'utilité et la sûreté

publiques. Ces vertus pacifiques ne furent pas du goût de gens accoutumés à vivre des rapines et des brigandages qu'ils exerçoient les uns contre les autres : quelques mécontents ne purent souffrir que ce prince entreprît de les assujettir aux lois de l'équité et de la justice dans un temps et dans un royaume où il sembloit que le plus fort et le plus violent fût toujours en droit de piller les plus foibles : ils assassinerent cruellement ce prince religieux et dévot. On soupçonna le roi de Gothie d'avoir contribué à ce crime par ses intelligences secretes avec les rebelles.

(1162.) CHARLES VII.

Ce prince n'oublia rien pour effacer le soupçon qu'on avoit qu'il eût contribué à la mort de S. Eric. Les Suédois l'ayant élu pour roi, afin de réunir les deux Gothies à la monarchie suédoise, il commença son regne par ordonner que toutes les lois de S. Eric seroient exactement observées : il rappela Canut, fils de ce prince, qui, après sa mort, s'étoit sauvé en Norwege; il fit même une loi, pour éteindre toutes les semences d'une guerre civile, qu'après sa mort ce prince lui succéderoit; que l'élection rouleroit tour-a-tour entre les deux maisons. Il s'appliqua ensuite à faire bâtir

plusieurs monasteres pour se concilier l'estime du peuple, toujours sensible à ces marques extérieures de piété.

Il envoya jusqu'à Rome pour demander au pape Alexandre III le titre d'archevêque avec le Pallium en faveur de l'évêque d'Upsal, primat du royaume. Le pape lui accorda cette grace, qu'il ne laissa pas de lui bien faire valoir, suivant le style de la cour de Rome: il exigea en reconnoissance que tous les biens des Suédois qui mourroient sans enfants fussent dévolus au saint-siege. On prétend que les Suédois se débarrasserent de bonne heure d'un tribut si onéreux.

(1168.) CANUT.

Fils de S. Eric. Ce prince ne put se résoudre à attendre la mort du roi Charles, qui l'avoit désigné pour son successeur: il assembla des troupes en Norwege, et, soit impatience de régner ou de venger la mort du roi son pere, il entra en armes en Suede, défit Charles, le tua dans le combat, et, par cette victoire, s'assura la couronne. Il n'oublia rien pour exterminer toute la race de son prédécesseur; mais comme jamais tyran ne fit mourir son successeur, toutes les cruautés qu'il exerça sur la maison du roi Charles n'empêcherent pas que

les Suédois après sa mort ne missent sur le trône Suercher, fils de ce prince, suivant la disposition de Charles même, qui avoit ordonné que les deux maisons régneroient alternativement.

(1192.) SUERCHER III.

Ce prince imita la cruelle politique de son prédécesseur : il rechercha avec soin tous les parents du roi S. Eric, qu'il fit massacrer. Un seul échappé prit les armes, et lui livra bataille.

(1211.) ÉRIC X.

Vainqueur de Suercher, fut roi par conséquent après la mort de ce prince, la couronne étant toujours le prix du victorieux. Eric chercha des voies d'accommodement avec la maison de son prédécesseur : il leur proposa de rétablir l'élection, ou plutôt la succession alternative dans les deux familles ; et pour leur donner des preuves qu'il vouloit exécuter ce traité de bonne foi il désigna Jean fils de Suercher pour son successeur, au préjudice du prince Eric son fils, qui ne devoit revenir à la couronne qu'après la mort du prince Jean.

(1220.) JEAN I.

Suivant ce traité succéda au roi Eric. Ce prince fit quelques conquêtes dans la Livonie, et il entreprit même de contraindre par la force de ses armes les peuples de Schonie à renoncer au culte des idoles; mais ces peuples regarderent ce changement forcé comme une espece d'esclavage; ils prirent les armes, et chasserent les Suédois de leur province. Le roi Jean, après trois ans de regne, mourut dans l'isle de Wiensingso.

(1223.) ÉRIC LE BEGUE, XIe du nom.

Fils d'Eric X revient à son tour à la couronne sans effusion de sang, chose bien rare qu'une famille se dessaisisse si tranquillement de la souveraine puissance, et qu'elle laisse passer si aisément la couronne dans une autre maison. Eric pendant son regne rendit un service très considérable à la régence de Lubeck: les Danois avoient assiégé cette ville avec une armée de terre nombreuse, et ils tenoient le port fermé avec une chaîne de fer qui étoit défendue par une puissante flotte; Eric envoya un convoi considérable, escorté d'un bon nombre de vaisseaux de guerre, qui défirent les Danois, percerent au travers de

leurs escadres, rompirent la chaîne qui tenoit toute l'embouchure de la riviere de Trave, porterent des vivres, des munitions, et des troupes dans Lubeck, et par ce secours important délivrerent cette ville anséatique de la domination danoise. La régence en reconnoissance affranchit dans son port tous les vaisseaux marchands de Suede de tous impôts.

(1251.) WALDEMAR.

C'étoit à la maison de Suercher à monter sur le trône, suivant la convention faite avec la maison de S. Eric; cependant il ne paroît point que les Suédois fissent attention à ce traité. Eric le Begue n'ayant point laissé d'enfants, ils élurent pour leur souverain le fils de sa sœur, qui étoit mariée au Ierl ou comte Birger, général des armées de Suede sous le regne précédent. On sera peut-être surpris qu'ils ne choisirent pas ce seigneur lui-même plutôt que le prince son fils qui n'étoit qu'un enfant; mais il paroît dans toutes les histoires de ce royaume que quoique le droit d'élection fût toujours en vigueur, les peuples cependant choisissoient toujours un prince de la maison dominante par préférence à tous les autres seigneurs du royaume. Le comte Bir-

ger, autrement dit, selon l'usage de ce temps-là, Birger Ierl, fut chargé par les états du soin du gouvernement pendant la minorité du roi Waldemar: ce seigneur, ministre de son propre fils, entreprit de donner à la couronne tout l'éclat qu'elle devoit avoir sous un prince puissant et habile. Il fit la paix avec les ennemis étrangers, et il tourna ensuite tous ses soins à se rendre absolu dans le royaume; il fit bâtir et fortifier la ville de Stockholm; il établit de bonnes lois, qu'il fit observer rigoureusement: ayant trouvé quelques seigneurs jaloux de son autorité, et qui se plaignoient qu'il la portoit trop loin; il fit couper la tête aux principaux; il maria ensuite le roi son fils avec Sophie, fille d'Eric, roi de Danemarck, afin de fortifier sa maison par cette alliance. Ce jeune prince en devenant majeur donna à Birger Ierl son pere le titre de duc au lieu de celui de Ierl, comme une reconnoissance de ses bons soins, et il déclara par le conseil de son pere son frere Magnus, prince de Sudermanie, Eric, prince de Smalandie, et Benoît, prince de Finlandie. Birger ayant si bien établi toute sa maison, mourut peu de temps après. La tranquillité et le bonheur de la Suede finirent avec la vie de ce grand homme.

Le roi Waldemar se repentit des apanages qu'il avoit donnés aux princes ses freres ; il voulut les en dépouiller, et sur-tout le duc Magnus, qu'il accusoit d'aspirer à la couronne: cela fit naître une furieuse guerre civile, où les Danois se mêlerent, et qui ne finit que par leur défaite et l'abdication de Waldemar, qui fut pris prisonnier. Ce prince, ayant renoncé à la couronne, se retira avec les Danois, qui avoient suivi son parti à Malmogen dans la Schonie.

(1277.) MAGNUS LADULAS, second fils de Birger.

Ce prince, aussi digne de régner que son frere en étoit incapable, s'appliqua au commencement de son regne à grossir son domaine, et à augmenter son épargne, comme le moyen le plus sûr d'établir sa puissance. Il obtint des états-généraux toutes les mines du royaume, les quatre grands lacs Méler, Wéner, Wéter, et Hielmer, et tous les droits qui se devoient payer pour les terres défrichées.

Ce prince habile se servit de ses revenus pour se fortifier contre l'inconstance naturelle d'une nation qui ne pouvoit se passer d'un roi, et qui n'en pouvoit souffrir un puissant

ni autorisé. Il appela auprès de lui plusieurs seigneurs allemands, à qui il distribua les principales charges de l'état. Les seigneurs suédois, jaloux de cette préférence, et inquiets des relations que leur souverain avoit dans les pays étrangers, firent assassiner ces Allemands. Le roi dissimula son ressentiment: il arma avec beaucoup de secret; il surprit les mécontents, et fit couper la tête aux principaux. Rien ne résista plus à son autorité, et il est certain que ce prince habile et entreprenant l'auroit portée si loin qu'il l'eût laissée absolue à ses enfants, s'il n'eût pas été prévenu par la mort. Il laissa trois jeunes princes, dont l'aîné n'avoit pas onze ans, savoir Birger II, Eric, et Waldemar.

(1291). BIRGER II.

Pendant la minorité de Birger, Torckel Canutson fut chargé du soin du gouvernement. Il se rendit maître pendant son administration de la Carélie, prit Hexholm sur les Russes, et fit fortifier Wibourg pour arrêter les courses de ces peuples. Birger étant majeur épousa Mérette, fille d'Eric, roi de Danemarck. Le prince Waldemar, son frere, épousa la fille du régent Canutson; et le

prince Eric épousa Ingeborgh, fille de Haquin, roi de Norwege. Les mêmes causes qui avoient troublé le regne de Waldemar agiterent celui de Birger son neveu. Ce prince voulut établir des impôts extraordinaires sur ses sujets; il s'empara des dixmes, et emprisonna quelques évêques, qui entreprirent de lui faire quelque remontrance; ne traita pas mieux les princes ses freres; il prétendit leur prescrire des lois dans le gouvernement de leurs états, qui les rendoient dépendants et esclaves des volontés de la cour. Ces princes firent servir le ressentiment du peuple à leur propre vengeance; ils prirent les armes, et furent suivis par tous ceux qui étoient jaloux de la liberté et des privileges de la nation. Le roi Birger arma de son côté, et il fut secouru par le roi de Danemarck son beau-frere. Les armes ne lui ayant pas été favorables, il eut recours à une infâme trahison; il attira les princes ses freres à sa cour sous prétexte d'une réconciliation sincere; on les jeta aussitôt dans le fond d'un cachot, où on les laissa mourir de faim.

Les Suédois, détestant la perfidie et la cruauté de ce prince, prennent les armes, élevent sur le trône Magnus, fils du duc Eric, et poursuivent le roi Birger. Ce prince leur

oppose quelques troupes, qui sont défaites, et son fils prisonnier. Les mécontents, pour prémices de leur vengeance, et pour assurer la couronne à Magnus, font couper la tête à ce malheureux prince. Le roi son pere, accablé de tant de malheurs, et craignant de tomber entre les mains de ses ennemis, se sauve en Danemarck, où il meurt dans une grande obscurité.

On trouve au commencement de cet ouvrage les noms des princes qui suivent, et un abrégé de leur vie.

1330. Magnus Sméek, fils du duc Eric.

1372. Albert de Meklenbourg.

1395. Marguerite de Waldemar, reine des trois royaumes du nord.

1424. Eric duc de Poméranie, treizieme du nom, roi des trois royaumes du nord.

1441. Christolphe de Baviere, roi des trois royaumes du nord.

1445. Charles Canutson, seigneur suédois, élu roi de Suede et de Norwege.

1457. Christiern d'Oldenbourg, premier du nom, chef de la maison qui regne à présent en Danemarck, et roi des trois royaumes.

1470. Sténon premier, neveu du roi Ca-

nutson, administrateur du royaume de Suede.

1504. Suante Sture, administrateur du royaume de Suede.

1512. Sténon second, fils de Suante Sture, administrateur.

1520. Christiern d'Oldenbourg IIe du nom, roi des trois royaumes du nord.

1523. Gustave Wasa, seigneur suédois, administrateur, et ensuite élu roi de Suede, rend la couronne héréditaire dans sa maison.

FIN DU TOME SECOND.

85470

CONJURATIONS

DES ESPAGNOLS

CONTRE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE.

Digitized by Google

PARIS. — IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET
rue Jacob, 30.

Digitized by Google